

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix-Travail-Patrie**

**LOI DE FINANCES 2007**

**RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER**

**Exercice 2006**

**Novembre 2006**

## TABLE DES MATIERES

<b>CHAPITRE 1 :</b>	<b>VUE D'ENSEMBLE .....</b>	<b>1</b>
1.1	PORTÉE DU POINT D'ACHÈVEMENT .....	1
1.2	ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL.....	2
1.3	ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE.....	4
1.3.1	<i>Croissance économique et prix</i> .....	4
1.3.2	<i>Echanges avec l'extérieur et compétitivité</i> .....	4
1.3.3	<i>Financement de l'économie</i> .....	5
1.3.4	<i>Finances publiques</i> .....	5
1.3.5	<i>Réformes structurelles et institutionnelles</i> .....	6
1.4	PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE EN 2007.....	8
1.5	CADRAGE MACRO-ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2007 .....	10
<b>CHAPITRE 2 :</b>	<b>PRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
2.1	SECTEUR PRIMAIRE.....	13
2.1.1	<i>Sous- secteur agricole</i> .....	13
2.1.2	<i>Elevage, pêche et industries animales</i> .....	16
2.1.3	<i>Environnement et sylviculture</i> .....	19
2.2	SECTEUR SECONDAIRE.....	20
2.2.1	<i>Industries manufacturières</i> .....	20
2.2.2	<i>Industries extractives</i> .....	22
2.2.3	<i>Eau et Electricité</i> .....	23
2.2.4	<i>Bâtiments et Travaux Publics</i> .....	24
2.3	SECTEUR TERTIAIRE.....	25
2.3.1	<i>Commerce</i> .....	25
2.3.2	<i>Transports</i> .....	25
2.3.3	<i>Télécommunications</i> .....	27
2.3.4	<i>Hôtellerie et Tourisme</i> .....	28
<b>CHAPITRE 3 :</b>	<b>DEMANDE, PRIX ET COMPETITIVITE .....</b>	<b>29</b>
3.1	DEMANDE INTÉRIEURE .....	29
3.1.1	<i>Consommation finale</i> .....	29
3.1.2	<i>Investissement</i> .....	31
3.2	DEMANDE EXTÉRIEURE NETTE.....	32
3.3	PRIX À LA CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES .....	33
3.4	COMPÉTITIVITÉ.....	35
3.4.1	<i>Taux de change effectif réel</i> .....	35
3.4.2	<i>Environnement et compétitivité</i> .....	35
<b>CHAPITRE 4 :</b>	<b>FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE .....</b>	<b>37</b>
4.1	SITUATION MONÉTAIRE .....	37
4.1.1	<i>Contreparties de la masse monétaire</i> .....	37
4.1.2	<i>Masse monétaire</i> .....	37
4.2	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE.....	38
4.2.1	<i>Evolution des taux d'intérêt</i> .....	38
4.2.2	<i>Mécanismes de refinancement</i> .....	39
4.2.3	<i>Réserves obligatoires</i> .....	39
4.3	SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER .....	39
4.3.1	<i>Secteur bancaire</i> .....	39
4.3.2	<i>Sous-secteur de la microfinance</i> .....	41
4.3.3	<i>Secteur des assurances</i> .....	41
4.3.4	<i>Marché financier</i> .....	42
4.4	STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE.....	43

<b>CHAPITRE 5 :</b>	<b>SECTEUR EXTERIEUR.....</b>	<b>45</b>
5.1	BALANCE DES PAIEMENTS .....	45
5.1.1	<i>Compte des transactions courantes.....</i>	45
5.1.2	<i>Compte de Capital et d'Opérations Financières.....</i>	45
5.1.3	<i>Solde global.....</i>	46
5.1.4	<i>Financement du solde global .....</i>	46
5.2	COMMERCE EXTÉRIEUR .....	48
5.2.1	<i>Balance commerciale.....</i>	48
5.2.2	<i>Orientation géographique des échanges.....</i>	50
<b>CHAPITRE 6 :</b>	<b>SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>53</b>
6.1	EDUCATION .....	53
6.1.1	<i>Enseignements maternel et primaire.....</i>	53
6.1.2	<i>Enseignement Secondaire .....</i>	54
6.1.3	<i>Enseignement supérieur.....</i>	56
6.2	SANTÉ.....	57
6.2.1	<i>Lutte contre la maladie .....</i>	57
6.2.2	<i>Programme Elargi de Vaccination.....</i>	59
6.2.3	<i>Amélioration de l'offre de soins et services de santé .....</i>	60
6.3	EMPLOI, HABITAT .....	60
6.3.1	<i>Emploi.....</i>	60
6.3.2	<i>Habitat .....</i>	60
6.4	AFFAIRES SOCIALES, PROMOTION DU GENRE ET DE LA FAMILLE .....	61
6.4.1	<i>Affaires Sociales.....</i>	61
6.4.2	<i>Promotion du Genre et de la Famille.....</i>	62
<b>CHAPITRE 7 :</b>	<b>EXECUTION BUDGETAIRE ET PROJET DE BUDGET 2007.....</b>	<b>64</b>
7.1	PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT DE L'EXERCICE 2005 .....	64
7.2	RÉALISATIONS PROVISOIRES ET ESTIMATIONS DE L'EXERCICE 2006.....	67
7.2.1	<i>Ressources budgétaires totales .....</i>	67
7.2.2	<i>Réalisations des dépenses budgétaires.....</i>	69
7.3	PROJET DE BUDGET DE L'EXERCICE 2007.....	72
7.3.1	<i>Analyse des recettes .....</i>	73
7.3.2	<i>Analyse des dépenses .....</i>	74
7.4	EXPOSÉ DES MOTIFS DES PROPOSITIONS DE MESURES NOUVELLES .....	77
7.4.1	<i>Dispositions relatives aux droits de douanes .....</i>	77
7.4.2	<i>Dispositions relatives au code général des impôts.....</i>	78

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Service de la dette extérieure consécutif au point d'achèvement.....	2
Tableau 2: Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale.....	3
Tableau 3: Cours moyens des principaux produits d'exportation du Cameroun.....	4
Tableau 4: Récapitulatif des évolutions sectorielles.....	9
Tableau 5: Projections budgétaires pour l'exercice 2007.....	12
Tableau 6: Evolution des cultures de rente et des produits industriels d'origine agricole.....	15
Tableau 7: Production des principales cultures vivrières.....	16
Tableau 8: Statistiques de l'aulacodiculture.....	17
Tableau 9: Effectifs vaccinés par type de vaccin.....	19
Tableau 10: Evolution de l'indice de la production industrielle.....	21
Tableau 11: Production de pétrole en millions de barils.....	23
Tableau 12: Mises à la consommation des produits pétroliers.....	23
Tableau 13: Evolution des prix des produits pétroliers.....	23
Tableau 14: Production d'eau potable.....	23
Tableau 15: Production d'électricité.....	24
Tableau 16: Statistiques du trafic aérien global.....	26
:Tableau 17: Statistiques du transport aérien (CAMAIR).....	26
Tableau 18: Evolution du trafic ferroviaire.....	27
Tableau 19: Evolution du trafic maritime.....	27
Tableau 20: Statistiques du sous-secteur des télécommunications.....	28
Tableau 21: Structure de la consommation des ménages à prix courant.....	30
Tableau 22: Emplois du PIB 2001-2007.....	31
Tableau 23: Investissements publics dans les secteurs prioritaires.....	32
Tableau 24: Production et exportation des produits manufacturiers camerounais.....	33
Tableau 25: Contributions de la demande à la croissance réelle.....	33
Tableau 26: Evolution de l'inflation.....	34
Tableau 27: Evolution des TCER composites dans la zone franc.....	35
Tableau 28: Evolution de la situation monétaire.....	37
Tableau 29: Evolution des Taux directeurs de la B.E.A.C et des conditions de banque.....	38
Tableau 30: Répartition des crédits par nature et par durée.....	40
Tableau 31: Répartition des crédits par type de clientèle.....	40
Tableau 32: Répartition par société I.A.R.D.T du chiffre d'affaires en 2004 et 2005.....	41
Tableau 33: Répartition par société Vie et capitalisation du chiffre d'affaires* en 2004 et 2005.....	42
Tableau 34: Répartition par branche des différents placements* des compagnies d'assurances en 2004..	42
Tableau 35: Evolution de la cotation de la valeur SEMC.....	43
Tableau 36: Balance des Paiements du Cameroun.....	47
Tableau 37: Résultats du Commerce Extérieur.....	48
Tableau 38: Principales exportations du Cameroun ( <i>Q</i> en 10 <sup>3</sup> tonnes, <i>V</i> en 10 <sup>9</sup> FCFA).....	49
Tableau 39: Evolution des importations par noyaux d'utilisation.....	50
Tableau 40: Principaux partenaires commerciaux du Cameroun.....	52
Tableau 41: Evolution des effectifs scolarisés.....	54
Tableau 42: Evolution des effectifs dans l'enseignement secondaire.....	55
Tableau 43: Taux de réussite aux examens officiels de l'Enseignement Secondaire (en %).....	55
Tableau 44: Répartition des étudiants et des enseignants par université.....	57
Tableau 45: Evolution du nombre de cas de tuberculose déclarés au Cameroun de 2000 à 2005.....	58
Tableau 46: Evolution du taux de couverture vaccinale au Cameroun de 2004 à 2006.....	60
Tableau 47: Production de la MAETUR en 2006.....	61
Tableau 48: Ressources budgétaires de l'exercice 2006.....	69
Tableau 49: Dépenses budgétaires au 30/06/06 et estimations au 31/12/2006.....	72
Tableau 50 : Ventilation des recettes budgétaires (en milliards <sup>9</sup> FCFA).....	73
Tableau 51 : Structure des dépenses de l'Etat (en milliards de francs CFA).....	74
Tableau 52 : Autorisations des dépenses (en millions francs CFA).....	76

## CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE

Le Rapport Economique et Financier du projet de Loi de Finances présente les faits marquants et les évolutions conjoncturelles de l'économie camerounaise en 2005 et au premier semestre 2006. A partir de ces données ont été estimées les réalisations de l'exercice 2006 et les prévisions macroéconomiques 2007 qui prolongent la rétrospective. Le Rapport est complété par : la présentation des projets de loi de règlement 2005 et de budget de l'exercice 2007 ; l'exposé des motifs des propositions de nouvelles dispositions fiscales, douanières ou financières.

### 1.1 Portée du point d'achèvement

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en avril 2006. Au même titre que le retour de la presqu'île de Bakassi à la souveraineté nationale au plan diplomatique, l'histoire pourrait retenir cet événement comme le fait économique majeur de l'année. Il a été au centre des conversations et des débats publics, suscité des attentes immenses et une demande sociale forte. Mais des incompréhensions sous-tendent encore certaines de ces préoccupations. Aussi le Rapport se propose de commencer par rappeler la portée du point d'achèvement à l'attention du Parlement, à la suite de ce qu'a fait pour le grand public en août 2006 la mission d'information du Gouvernement sur ce sujet.

Nos partenaires aussi participent aux débats. Le Directeur du Département Afrique au FMI a répondu récemment à la question salariale dans le quotidien Cameroon Tribune du 19 septembre 2006 en ces termes : « On a trop lié un certain nombre de dépenses au point d'achèvement. Le point d'achèvement n'est même pas une étape dans l'évolution économique d'un pays. Dans le cas du Cameroun, comme dans la plupart des pays, il s'agit de bénéficier à cette étape-là d'une remise particulière de la dette. Ça ne change pas fondamentalement les données économiques du pays... ».

Cette réponse sèche n'explique pas pourquoi tant de sacrifices ont été consentis pour parvenir au point d'achèvement. Elle est certes en accord avec le consensus des économistes selon lequel la croissance est un processus complexe d'évolution en longue durée, qui se manifeste par un accroissement des dimensions caractéristiques de l'économie et par une transformation des structures de la société (*Y. Bernard et al., Dictionnaire économique et financier, Seuil, 1975*). Or, le point d'achèvement est une décision à un moment donné. Il n'est pas un processus et ne saurait donc représenter la croissance forte et durable qui seule permet d'assurer la prospérité.

Toutefois, dans la vie d'une nation, il y a des étapes qui comptent. Le point d'achèvement est une étape déterminante sur la voie du développement économique du Cameroun. Pour apprécier la portée de la remise importante de la dette qui ressort du tableau ci-après, il faudrait se rappeler qu'avant les premiers allègements dans le cadre du programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale, le service effectif de la dette extérieure à fin décembre 1997 totalisait 238 milliards et absorbait 58% des ressources internes de l'Etat. En stérilisant l'essentiel des ressources, le service de cette dette cantonnait la politique budgétaire à l'apurement d'un passif parfois lointain, et représentait de ce fait un obstacle infranchissable à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de développement. Cet obstacle particulier est désormais franchi pour le Cameroun.

Bien plus, le président de la République a signé le 28 septembre 2006 une ordonnance réduisant les droits de douane sur certains produits de première nécessité (riz, poissons congelés, sel, farine de maïs) et les exonérant de la taxe sur la valeur ajoutée. Cette mesure salutaire d'amélioration du pouvoir d'achat et de lutte contre la pauvreté aurait été difficile à envisager avant le point d'achèvement. En effet, l'évaluation de l'exécution du programme était trop rigide au regard de l'imprécision entourant la détermination des critères et repères quantitatifs, et considérait que cette

exécution pouvait être déconnectée des impondérables de la gestion économique du pays.

**Tableau 1: Service de la dette extérieure consécutif au point d'achèvement**

<i>(montants en milliards de FCFA)</i>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Avant tous les allègements	417	350	316	302	247
Annulations projetées	335	334	296	276	225
Allègement traditionnel et PPTE	237	227	194	176	136
Allègement au titre de l'IADM*	26	33	32	32	27
C2D	72	75	71	68	61
Après tous les allègements obtenus	82	16	20	26	22

Source : CAA      données provisoires en attendant les accords bilatéraux d'annulations de dettes

\* Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale

Les avis sur le programme souffrent de la difficulté à appréhender les échéances de la dette qui échappent au sens commun, et sur l'évolution de la pensée à son sujet. Accordées pour 20-30 ans ou plus, certaines dettes avaient été contractées avant l'indépendance. Les crises financières invitent désormais à être circonspect en recourant à l'endettement. Excepté les Etats-Unis qui bénéficient du seigneurage à l'échelle mondiale, les Etats qui s'étaient tous retrouvés dans la trappe à l'endettement s'en sortent dans le cadre des zones monétaires (Allemagne, France suivant les critères de Maastricht) ou isolément (Canada). Le Cameroun devra aussi respecter les critères de convergence de la CEMAC et satisfaire aux exigences de la compétitivité dictée par l'environnement international dans lequel son économie doit s'insérer pour décoller. C'est alors qu'il pourra tirer profit du desserrement de l'étau que représentait le service de la dette extérieure.

Quant aux économies réalisées sur le service de la dette extérieure, le projet de budget 2007 montre qu'elles permettent la plus forte hausse de l'enveloppe des dernières années. Mais ces ressources ne sont pas fongibles. Deux critères orientent leur affectation : (i) elles sont allouées aux secteurs prioritaires identifiés dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ; (ii) s'agissant de ressources exceptionnelles, leur utilisation évite autant que faire se peut d'engendrer des dépenses récurrentes. Tout compte fait, il s'agit de ressources affectées qui viennent renforcer le budget ordinaire d'où elles sont prélevées. S'il y a une constance, c'est que l'atteinte du point d'achèvement n'a pas changé le processus et les contraintes du cadrage budgétaire.

## **1.2 Environnement économique international**

Selon les prévisions du FMI, le monde connaît actuellement sa période d'expansion économique la plus forte depuis le début des années 1970. Cette expansion se caractérise par une plus grande autonomie de l'économie mondiale par rapport à l'économie américaine. Ainsi, le ralentissement de l'activité projeté aux Etats-Unis ne devrait pas outre mesure affecter le dynamisme de l'Asie, ou la consolidation en Europe, voire l'accélération en Afrique.

La croissance de l'économie mondiale est estimée à 5,1% en 2006 contre 4,9% en 2005, et est projetée à 4,9% en 2007. Aux Etats-Unis, la croissance qui a été de 3,2% en 2005, progresserait à 3,4% en 2006, avant de ralentir en 2007 pour se situer à 2,9%. Dans la zone euro, elle s'accélérerait de 1,3% en 2005 à 2,4% en 2006, puis décélérerait en 2007 avec un taux de 2%. Au Japon la croissance se consoliderait en passant de 2,6% en 2005 à 2,7% en 2006 pour ralentir en se situant à 2,1% en 2007. Surtout tirée par les exportations la croissance des pays émergents est la plus vigoureuse avec un taux annuel de 10% en Chine et de 8,3% en Inde.

L'Afrique subsaharienne connaît aussi son plus grand boom depuis les années 70, avec des taux de croissance au dessus de 5% depuis quatre ans. Pour cette région, il est attendu une croissance de 5,2% en 2006 et de 6,3% en 2007. Cette situation tient en grande partie à l'accélération de la

croissance dans les pays producteurs de pétrole (Nigeria, Angola, Guinée Equatoriale), la mise en œuvre de bonnes politiques macroéconomiques et structurelles et la hausse des cours des produits de base hors combustibles dans les autres pays.

Dans la zone CEMAC, les estimations de la BEAC sont globalement favorables pour 2006, avec une croissance qui pourrait s'établir à 4,5% contre 3,8% en 2005. Par ailleurs, l'assainissement des finances publiques se poursuit et le solde extérieur courant s'améliore. Mais, l'investissement demeure fortement tributaire du secteur pétrolier. En 2007, il est prévu une croissance de 2,1%.

Cette expansion de l'économie mondiale est confrontée à plusieurs facteurs de risque selon le FMI. Il s'agit notamment : (i) du niveau élevé et instable des cours du pétrole qui fait craindre une anticipation de l'inflation et une perte de confiance par les ménages si ceux-ci venaient à cesser de considérer ce choc comme temporaire ; (ii) de l'aggravation des déséquilibres mondiaux, avec l'énorme déficit des transactions courantes des Etats-Unis face aux excédents du Japon, de la Chine, des pays exportateurs de pétrole du Moyen Orient et de certains pays émergents.

S'agissant des prix, l'économie mondiale est une fois de plus marquée cette année par la flambée des cours du pétrole. L'offensive israélienne au Liban et la tension persistant en Iran sur l'énergie nucléaire ont largement contribué à exacerber cette situation. Néanmoins, une tendance à la baisse semble s'amorcer en liaison avec le ralentissement de l'économie américaine, la hausse des stocks dans ce pays, la promesse des autorités chinoises d'engager des efforts pour réduire la surchauffe de leur économie et la perspective de décélération de l'économie mondiale en 2007.

L'inflation mondiale reste globalement maîtrisée malgré les cours élevés du pétrole. Elle serait de 3,6% en 2006 et de 2,9% en 2007 aux Etats-Unis, de 2,3% en 2006 et de 2,4% en 2007 dans la zone euro. Le Japon semble sorti de la déflation antérieure avec une hausse des prix de 0,3% en 2006 et 0,7% en 2007. Dans la CEMAC, la BEAC projette la hausse des prix à 2% en 2007. Cependant, l'inflation demeure une préoccupation dans plusieurs pays africains hors zone franc dont le Nigeria où le taux s'établit à 9,4% en 2006 et est projeté à 8% en 2007 ; le Cameroun risque donc d'importer l'inflation de ce pays qui est un de ses principaux fournisseurs.

**Tableau 2: Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale**

	Historique	Estimations		Projections
	2004	2005	2006	2007
<b>Croissance du PIB en %</b>				
Economie mondiale	5,3	4,9	5,1	4,9
Etats-Unis	3,9	3,2	3,4	2,9
Zone euro	2,1	1,3	2,4	2
Japon	2,3	2,6	2,7	2,1
Grande Bretagne	3,3	1,9	2,7	2,7
Chine	10,1	10,2	10	10
Inde	8,0	8,5	8,3	7,3
CEMAC *	4	3,8	4,5	2,1
<b>Taux d'inflation (croissance annuelle en %)</b>				
Etats -Unis	2,7	3,4	3,6	2,9
Zone euro	2,1	2,2	2,3	2,4

Sources : FMI (World Economic Outlook, September 2006); \* BEAC

Les cours des matières premières exportées par le Cameroun sont en hausse en 2006, sauf ceux du café après leur bond de 2005. Sur le marché des changes, la dépréciation du dollar entretenue par l'énorme déficit des transactions courantes des Etats-Unis se poursuit.

**Tableau 3: Cours moyens des principaux produits d'exportation du Cameroun**

	historique	Estimation		Projection	variations annuelles en %		
	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Café Robusta (cents/livre)	53,3	60,0	55,0	53,0	12,4	-8,3	-3,6
Cacao (\$/tonne)	1550,7	1544,6	1550,0	1600,0	-0,3	0,3	3,2
Coton (cents/livre)	62,0	55,1	57,0	58,5	-11,0	3,2	2,7
Huile d'arachide (\$/tonne)	910,0	769,1	780,0	835,0	-15,4	1,4	7,0
Aluminium (\$/tonne)	1718,5	1900,5	2499,9	2300,0	10,5	31,5	-8,0
Banane (\$/livre)	524,8	576,7	678,0	617,0	9,9	17,5	-8,9
Huile de palme (\$/tonne)	434,7	367,6	383,0	385,0	-15,4	4,1	0,5
Bois en grumes (\$/m3)	197,4	202,1	228,0	230,0	2,4	12,7	0,8
Caoutchouc (\$/tonne)	59,1	68,1	100,0	95,0	15,1	46,8	-5,0
Pétrole (\$/baril)	37,7	53,3	69,2	75,5	41,3	29,7	9,1
\$/FCFA	527,6	526,5	524,8	513,1	-0,2	-0,3	-2,2

Source: FMI World Economic Outlook, September 2006

### 1.3 Evolution récente de l'économie camerounaise

#### 1.3.1 Croissance économique et prix

Après le ralentissement en 2005 avec un taux de 2%, la croissance est repartie en 2006 ; le taux estimé atteindrait 3,5% comme en 2004. Du côté de la demande, la croissance reste soutenue par la demande intérieure. Dans l'optique de l'offre, tous les secteurs contribuent à la croissance. Dans le secteur primaire, la croissance s'est établie à 2,7% en 2005 et est estimée à 3,4% en 2006 ; la relance est principalement impulsée par la sylviculture. Après les reculs successifs en 2004 et 2005 de respectivement -0,2 et -1,8%, la croissance du secteur secondaire est estimée à 3,2% en 2006. Cette progression est le fruit d'une relance passagère de la production de pétrole. Le secteur tertiaire est le plus dynamique avec des taux de : 6,6% en 2004, 3% en 2005 et 5% prévu en 2006. Les bonnes performances de ce secteur s'expliquent par l'essor continu de la téléphonie mobile ; il est souhaité que cette création comptable de richesses soit également réelle.

L'année 2006 connaît une forte progression des prix qui pourrait porter l'inflation à 4,6% contre 2% en 2005. Cette évolution procède principalement de la hausse des prix des produits alimentaires et des prix des services de transport, à la suite de la hausse des prix des carburants à la pompe.

#### 1.3.2 Echanges avec l'extérieur et compétitivité

Le solde du compte des transactions courantes (transferts publics inclus) enregistre un déficit de 262,3 milliards en 2005, soit 2,9% du PIB. Ce déficit se rétrécit de 1,6 point par rapport à l'année 2004 où il se situait à 4,5% du PIB. Cette évolution est attribuable à la tendance excédentaire du solde de la balance commerciale sur transactions des biens qui passe de 66,3 milliards en 2004 à 150,8 milliards en 2005. Les services nets, après l'amélioration enregistrée en 2004, se sont détériorés à hauteur de 41% pour afficher un déficit de 352,3 milliards en 2005, imputable essentiellement au renchérissement des coûts des transports (passagers, marchandises), des assurances et des services du secteur pétrolier.

Les exportations de biens restent dominées par les produits bruts, dont la part est de 65,5% en 2005. Suite aux effets conjugués de la hausse des cours et de la reprise de la production, la part du pétrole brut, 43,8% en 2005, progresse de plus de 10 points au cours des six premiers mois de l'exercice

2006. Le recul de 6 points des produits manufacturiers dans les exportations hors pétrole au cours de la même période indiquerait des pertes de débouchés traditionnels des industries camerounaises dans la sous région. En valeur, les exportations sont en augmentation de 32,5% au cours du premier semestre 2006 par rapport à la même période de 2005 ; hors pétrole, elles sont en hausse de 4,2%. La forte progression des importations au cours de cette période est due à la hausse respective de 17,5% des produits de consommation des ménages, de 14,4% des demis produits consommés par les entreprises et de 15,9% des équipements industriels.

L'Union Européenne demeure le principal partenaire commercial du Cameroun. Sa position de premier client se consolide pendant qu'on note une inflexion de celle de fournisseur au premier semestre 2006. Elle a acheté 75,3% des exportations et a fourni 31,4% des importations contre, respectivement 70,1% et 36,3% en 2005. L'Afrique de l'Ouest a conservé sa deuxième place grâce à la poursuite de l'intensification des échanges amorcée l'an passé.

Au niveau de la CEMAC, les exportations sont en baisse de 10,6 milliards au premier semestre 2006, tandis que les importations augmentent de 17,9 milliards du fait des achats d'huiles brutes de pétrole de Guinée Equatoriale et du Congo.

Après une légère amélioration entre 2003 et 2004, la compétitivité du Cameroun s'est détériorée en 2005. Cette tendance devrait se maintenir en 2006, avec une appréciation **du taux de change effectif réel (TCER)** composite de 1,2% par rapport à 2005.

### **1.3.3 Financement de l'économie**

Le crédit intérieur se contracte en passant de 1158,5 milliards en juin 2005 à 899,1 milliards en 2006, soit un repli de 22,4% qui s'explique principalement par la forte régression des créances nettes sur l'Etat passées de +219 milliards en juin 2005 à -62 milliards en 2006. En revanche, les crédits à l'économie évalués à 961,4 milliards à fin juin 2006, ont progressé de 2,3% en un an. Bien plus, la part de ces crédits orientée vers le secteur privé a connu une hausse plus importante de 7,1%, passant de 822,8 milliards en juin 2005 à 881,4 milliards en juin 2006.

La masse monétaire s'est par ailleurs accrue de 172,1 milliards, passant de 1361,4 milliards en juin 2005 à 1533,3 milliards en juin 2006, soit une évolution de 12,6%. Cette hausse résulte du bond de 126,5% réalisé par les avoirs extérieurs nets qui passent de 386,0 milliards en 2005 à 874,4 en juin 2006. Il en résulte une amélioration du taux de couverture de l'émission monétaire porté en juin 2006 à 89,5% contre 58,2% en juin 2005, soit largement au dessus du taux minimum de 20% requis par les critères de convergence multilatérale en zone CEMAC.

S'agissant de la contribution des différents secteurs au financement de l'économie, la part des banques passe de 94% en 2005 à 92% en 2006. Le secteur bancaire a, à fin mai 2006, accordé des crédits de l'ordre de 613,7 milliards pour des dépôts de 1294 milliards, soit un taux de couverture de crédit de 211%. Ces ressources ont essentiellement financé les activités commerciales. Dans le secteur des assurances, le chiffre d'affaires au 31 décembre 2005 s'est élevé à 102,4 milliards contre 89,7 milliards en 2004. Les placements des opérateurs de ce secteur se chiffrent à 129,5 milliards en 2004 pour une rentabilité de 5,4 milliards. Enfin le sous-secteur de la micro-finance avec 536 établissements agréés a, au 30 juin 2006, enregistré des dépôts de 42,7 milliards et un encours de crédit de 31,1 milliards.

### **1.3.4 Finances publiques**

Au 30 juin 2006, les recettes budgétaires s'élèvent à 1013,4 milliards ; soit une hausse de 28,5% par rapport à la même période en 2005. Elles correspondent à un taux de réalisation de 54,5% par rapport aux prévisions de 1861 milliards de la Loi de Finances 2006.

Les recettes internes s'élèvent à 965,8 milliards, soit un taux de réalisation de 56%. Elles se décomposent en 335,3 milliards de recettes pétrolières et 630,5 milliards de recettes non pétrolières ; leurs taux de réalisation respectifs sont de 65,1% et 52,1%. Le niveau élevé des recettes pétrolières reflète celui du cours du pétrole. On observe aussi des recouvrements en hausse au titre de la TVA ; les impôts et taxes se chiffrant à 398,9 milliards, soit un taux de réalisation de 55,2%. Quant aux recettes douanières, elles totalisent 183,8 milliards, soit 49,9% des prévisions de la Loi de Finances 2006. Les recettes non fiscales s'élèvent à 47,5 milliards.

Les ressources externes sont constituées par les dons et les emprunts à l'extérieur. Elles se situent à 135 milliards dans la Loi de Finances 2006 ; leurs décaissements effectifs à fin juin 2006 sont de 47,6 milliards. Les ressources d'emprunts extérieurs comprennent les prêts au titre des projets d'investissement et les prêts à l'ajustement structurel ; leur mobilisation se situe à 23,4 milliards au 30 juin 2006, celle des dons à 24,2 milliards.

Les dépenses budgétaires s'établissent à 865,8 milliards au premier semestre 2006 contre 1861 milliards prévus dans la Loi de Finances, soit un taux de réalisation de 46,5%. Ce taux augmente par rapport à celui du premier semestre 2005, malgré les résultats obtenus dans l'assainissement du fichier solde de la fonction publique et la poursuite de la maîtrise de la chaîne de la dépense.

Par rubrique, les dépenses de personnel s'élèvent à 205,3 milliards à fin juin 2006 pour une prévision de 446 milliards dans la Loi de Finances, soit un taux d'exécution de 46%. Les taux d'exécution sont de 45,9% pour les biens et services, 57,7% pour les dépenses d'investissement sur ressources propres et 60,2% pour le service de la dette publique. S'agissant particulièrement des dépenses PPTE en investissement, la consommation des crédits y afférent reste faible : prévues à 90 milliards dans la Loi de Finances, les dépenses effectuées au 30 juin 2006 sont de 10,9 milliards, soit un taux d'exécution de 12,1%. Dans la deuxième moitié de 2006, il est attendu de nouvelles prises en charge des agents de l'Etat et une accélération de la consommation des crédits d'investissement PPTE. A cet effet, les dépenses budgétaires sont évaluées à 1891 milliards à fin décembre 2006, soit un taux d'exécution de 101,6%. Les paiements en dépassement enregistrés pour le service de la dette intérieure montrent la volonté du Gouvernement d'apurer rapidement ses créances grâce à l'utilisation d'une partie de la plus value issue des recettes pétrolières.

Les ressources budgétaires totales sont estimées à 1962,8 milliards au 31 décembre 2006, soit un taux de réalisation de 105,5%, dont 1872,8 milliards de ressources internes et 90 milliards de ressources externes. Le taux de réalisation estimé des recettes internes à fin décembre 2006 est de 108,5%. Cette bonne performance proviendrait du taux de réalisation des recettes pétrolières projeté à 124,5% et traduit un meilleur recouvrement des recettes non pétrolières.

### **1.3.5 Réformes structurelles et institutionnelles**

Grâce à la bonne exécution du programme économique et financier qui couvre la période juillet 2005–juin 2008, le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2006, et a été admis à l'IADM. Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des réformes prévues dans ledit programme et dans son DSRP. Des progrès sensibles ont été enregistrés dans les domaines de la privatisation et de la restructuration des entreprises publiques, des réformes dans les secteurs des transports et de la forêt, de l'amélioration de la gouvernance et de la transparence, de l'assainissement des finances publiques. Ainsi s'agissant des privatisations :

- le Gouvernement a opté pour la scission-liquidation-privatisation de la CAMAIR ; un liquidateur a été désigné en mars 2006 et une nouvelle société, la Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR Co) a été créée en septembre 2006 ;
- l'appel d'offres pour la privatisation de la CAMTEL a été lancé en juin 2006. Le plan social adopté en mai 2006 s'est traduit en août par le paiement des droits sociaux à 503 employés ;

- le Gouvernement a opté pour l'affermage comme mode de privatisation de la SNEC; après la création en décembre 2005 de la société de patrimoine en charge de la réalisation des investissements, la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER). Le processus s'est poursuivi avec le lancement de l'appel d'offres en juillet 2006. Le partenaire privé qui sera retenu aura à sa charge la fourniture des services ;
- un appel d'offres est en préparation pour la privatisation des deux filières restantes (hévée, palmier à huile) à la CDC. Il prévoit la réalisation des études devant permettre de clarifier certains volets de l'activité de la société tels que le plan social, les problèmes fonciers, la faisabilité d'un programme de plantations villageoises et l'impact environnemental.

Au titre de la restructuration, des mesures ont été prises pour renforcer le système financier :

- ainsi au niveau de la CAMPOST, le personnel a été ramené à 1100 sur un effectif fictif de 3200 employés. Les états financiers des années 2004 et 2005 présentant séparément les activités postales et les activités financières ont été élaborés et les modalités pour la mise en place de la filiale financière de la CAMPOST ont été définies ;
- au Crédit Foncier du Cameroun, des mesures internes ont été prises en ce qui concerne la mise en place des indicateurs de gestion et de performance, la rédaction des manuels de procédures de gestion et de contrôle, et l'interdiction d'ouverture des nouveaux comptes courants. Trois audits portant sur l'organisation et les effectifs, le système comptable et financier, et l'informatique ont par ailleurs été lancés ;
- Les magistrats municipaux sont mieux représentés au conseil d'administration du FEICOM qui se désengage de la maîtrise d'ouvrages des projets des municipalités au profit de celles-ci. Des mesures internes permettant de maîtriser les charges d'exploitation ont été prises. Il s'agit de (i) la séparation des comptes pour les ressources de fonctionnement et d'investissement destinés aux communes et (ii) la mise en oeuvre du plan d'organisation et d'effectifs qui a permis le départ de 193 personnels sur 360 prévus et la réduction du nombre de directions de 10 à 4 ;
- à la SONARA, la mise en oeuvre du plan social a entraîné le départ de 69 employés en 2006. Par ailleurs, un audit des opérations est en cours. Il permettra d'évaluer les coûts globaux de la raffinerie, de rechercher la manière de garantir sa viabilité à moyen terme, et d'examiner la possibilité d'associer les investisseurs privés à sa restructuration.

Concernant le secteur financier, les premières cotations ont eu lieu en juillet 2006 à la bourse des valeurs du Cameroun, Douala Stock Exchange (DSX). Après la fermeture de 205 établissements de micro-finance et caisses de réseaux, le Gouvernement a poursuivi la mise en oeuvre des mesures visant à renforcer leur supervision par la COBAC.

Dans le secteur forestier, des interfaces ont été créées entre le Programme de Sécurisation des Recettes Forestières (PSRF) et la Direction des Forêts d'une part et entre le PSRF et la Direction Générale des Douanes d'autre part. Le système de gestion des infractions et de suivi des contentieux forestiers, déjà opérationnel au ministère des forêts et de la faune, a été installé à ceux de l'économie et des finances et de la justice, et le personnel en charge de son exploitation a été formé. Les arriérés de l'Etat vis-à-vis de l'ex-ONADEF ont été complètement apurés.

Dans le secteur des transports notamment le secteur portuaire, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour la réalisation d'une étude d'évaluation indépendante de l'atteinte des objectifs de compétitivité du port de Douala. Le dragage du chenal du port de Douala est permanent et la cote du chenal est maintenue à 7,5 mètres, supérieur aux 7 mètres requis. Le processus de réduction des délais et coûts de passage des marchandises conteneurisées se poursuit et des améliorations sont attendues avec la mise en place du Guichet unique électronique.

Au titre de la gouvernance et de la transparence, le Gouvernement a régulièrement publié les rapports trimestriels d'exécution du budget de l'Etat, ainsi que les comptes d'exploitation trimestriels de la SNH et les agrégats financiers annuels des principales entreprises publiques. Un consortium a été recruté pour préparer le rapport de conciliation des données sur les recettes pétrolières de la période 2001-2004 dans le cadre de la mise en oeuvre des principes de l'Initiative de Transparence sur les Industries Extractives (ITIE).

Les premiers jugements des comptes de gestion des comptables publics portant sur les comptes de l'année 2004 de l'Agence Comptable Centrale du Trésor et de la trésorerie - paierie de l'Adamaoua ont été examinés par les magistrats de la Chambre des comptes. Deux arrêts d'injonction ont été rendus en juin 2006 et les comptables publics concernés ont été notifiés. Concernant la lutte contre la corruption, la Commission Nationale Anticorruption a été créée en mars 2006 et la loi portant sur la déclaration des biens des hauts fonctionnaires de l'Etat a été promulguée en avril 2006.

Le nouveau Code de procédure pénale adopté en 2005 entrera en vigueur en janvier 2007. Une campagne de sensibilisation en vue de sa vulgarisation a été organisée dans les dix provinces du pays. Elle se poursuit en direction des magistrats, des officiers de police judiciaire et des autres acteurs impliqués dans l'application du Code. Le Gouvernement a par ailleurs préparé des projets de loi sur (i) l'organisation judiciaire, (ii) l'organisation et le fonctionnement de la Cour Suprême, (iii) l'organisation et le fonctionnement des juridictions inférieures des comptes, et (iv) l'organisation et le fonctionnement des tribunaux administratifs.

Quant aux finances publiques, les réformes ont surtout porté sur : (i) l'amélioration du rendement de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques notamment la contribution des avantages en nature et indemnités, (ii) les travaux de la mise en place effective des centres des impôts pour les moyennes entreprises à Yaoundé et à Douala et des centres des petites entreprises, (iii) l'extension du système informatisé des données douanières (SYDONIA) aux secteurs des douanes du littoral, (iv) la poursuite de l'interconnexion des systèmes informatisés des Directions Générales du Budget et du Trésor, (v) la mise en place des comités locaux de suivi des projets financés par le budget d'investissement public au niveau des provinces et des départements, (vi) l'assainissement du fichier de la solde à travers la réalisation des recensements des personnels à la retraite et en activité.

#### **1.4 Perspectives de l'économie camerounaise en 2007**

Les projections situent la croissance réelle de l'économie camerounaise en 2007 à 4%. Ce taux se décompose en 4% de croissance du PIB non pétrolier et 3,6% du PIB pétrolier. Ainsi, après son rebond de l'année en 2006, la production pétrolière devrait afficher une croissance modérée en 2007. Par secteur, les évolutions pourraient se présenter comme suit :

- le secteur primaire afficherait une croissance de 3,9%, tirée par celle de la sylviculture et de l'agriculture des produits vivriers qui seraient respectivement de 4,7% et de 4,3%. De nouvelles attributions et une meilleure gestion des permis d'exploitation forestière et une demande sous régionale soutenue en produits vivriers justifieraient ces évolutions. Les investissements dans les cultures industrielles relanceraient également la croissance dans ce type d'agriculture ;
- le secteur secondaire croîtrait de 3,4% contre 3,2% en 2006. Le ralentissement de la croissance de la production pétrolière serait compensé par l'expansion consécutive à l'atteinte du point d'achèvement dans les « industries manufacturières » et les « bâtiments et travaux publics » ;
- la croissance dans le secteur tertiaire serait la plus élevée avec 4,4% contre 3,7% en 2006. Elle serait principalement tirée par les branches « transports, entrepôts et communications » et « commerce, restaurants et hôtels », tandis qu'au plan purement comptable, l'assainissement du fichier solde voile la contribution des administrations publiques à la croissance.

**Tableau 4: Récapitulatif des évolutions sectorielles**

	Estimations				Projections
	2003	2004	2005	2006	2007
PIB à prix courant (milliards de FCFA)	<b>7917</b>	<b>8334</b>	<b>8901</b>	<b>9687</b>	<b>10253</b>
PIB Pétrolier	486	541	714	948	988
PIB non Pétrolier	7431	7792,5	8187	8739	9265
PIB à prix constant	<b>7478</b>	<b>7755</b>	<b>7912</b>	<b>8187</b>	<b>8514</b>
PIB Pétrolier	<b>612</b>	<b>554,7</b>	<b>501</b>	<b>545</b>	<b>564</b>
PIB non Pétrolier	<b>6866</b>	<b>7200</b>	<b>7411</b>	<b>7642</b>	<b>7950</b>
	Croissance annuelle (en %)				
PIB à prix constant	<b>4,0</b>	<b>3,7</b>	<b>2,0</b>	<b>3,5</b>	<b>4,0</b>
PIB Pétrolier	-5,0	-9,3	-9,7	8,8	3,6
PIB non Pétrolier	4,9	4,9	2,9	3,1	4,0
Prix					
Déflateur du PIB	0,4	1,6	4,8	5,3	1,8
Déflateur du PIB non pétrolier	0,5	0,0	2,1	3,5	1,9
Prix à la consommation	0,6	0,3	2,0	4,6	2,0
Prix des exportations	6,1	-7,4	9,3	18,0	9,1
<i>dont prix du pétrole camerounais</i>	<i>-0,6</i>	<i>21,7</i>	<i>33,8</i>	<i>31,5</i>	<i>1,6</i>
Prix des importations	-3,1	-6,6	6,0	1,9	0,1
Termes de l'échange	9,3	-0,8	3,3	16,1	9,0
Répartition sectorielle					
Secteur Primaire	3,5	4,4	2,7	3,4	3,9
Secteur Secondaire	0,5	-0,2	-1,8	3,0	3,4
<i>dont pétrole</i>	<i>-5,0</i>	<i>-9,3</i>	<i>-9,7</i>	<i>8,8</i>	<i>3,6</i>
Secteur Tertiaire	7,4	6,6	3,0	3,8	4,4
	En pourcentage du PIB				
Répartition sectorielle					
Secteur Primaire	20,1	19,0	18,7	19,4	19,4
Secteur Secondaire	28,4	28,4	27,5	30,0	29,6
Secteur Tertiaire	44,1	45,5	46,3	43,2	43,6
Les composantes de la demande					
Consommation	82,2	81,5	80,4	78,7	77,7
des ménages	72,2	71,4	70,6	69,4	68,4
Publique	10,0	10,2	9,8	9,3	9,3
FBCF	18,1	18,3	19,2	20,0	20,6
Privée	15,8	15,7	16,5	15,8	15,7
Publique	2,3	2,6	2,7	4,1	4,9
Exportations B&S	20,2	19,4	20,1	22,4	22,7
Importations B&S	19,9	19,8	20,1	21,0	21,0
Finances publiques					
Recettes hors Dons	16,8	15,7	17,4	18,7	19,1
<i>Pétrolières</i>	<i>4,2</i>	<i>4,1</i>	<i>4,9</i>	<i>6,6</i>	<i>6,7</i>
<i>non pétrolières</i>	<i>12,6</i>	<i>11,7</i>	<i>12,5</i>	<i>12,1</i>	<i>12,4</i>
<i>Recettes non pétrolières (% PIB non pétrolier)</i>	<i>13,5</i>	<i>13,5</i>	<i>13,5</i>	<i>13,4</i>	<i>13,7</i>
Dépenses	15,5	13,9	14,4	15,4	16,4
<i>Courantes</i>	<i>13,3</i>	<i>11,7</i>	<i>11,9</i>	<i>11,7</i>	<i>11,7</i>
<i>en capital</i>	<i>2,1</i>	<i>2,2</i>	<i>2,3</i>	<i>3,7</i>	<i>4,8</i>
Solde global, base ordonnancements	1,8	1,9	4,1	4,2	3,6
Solde global, base caisse	1,4	-0,1	3,3	2,5	3,0

Source: MINEFI/DAE

Dans l'optique dépenses, la consommation resterait la principale composante de la croissance. Elle représenterait 77,8% du PIB et croîtrait de 3,3%. L'augmentation de la consommation publique résulterait d'une hausse des dépenses courantes. L'investissement qui connaîtrait une croissance remarquable de 20,2% en 2006, verrait sa progression ralentir pour se situer à 7,8%. Son poids dans le PIB se stabiliserait autour de 20,7%. C'est surtout la composante publique qui subirait cette décélération, du fait de la diminution des apports extérieurs qui constituaient une part importante

du financement des investissements publics. Quant aux exportations, elles croîtraient de 4,3% alors que les importations progresseraient de 5,6%.

S'agissant des prix, ceux des transactions avec l'extérieur se solderaient par une amélioration de 8,9% des termes de l'échange. Au plan interne, l'objectif est de ramener le taux d'inflation de 4,6% estimé en 2006 à 2% en 2007. Pour ce faire et dans la foulée de l'ordonnance du chef de l'Etat en date du 28 septembre 2006, le Gouvernement entend amortir à la pompe la flambée des cours mondiaux du pétrole.

Concernant la masse monétaire, sa croissance serait de 7%. Dans ses contreparties, les avoirs extérieurs devraient augmenter de façon significative alors que la diminution de la Position Nette du Gouvernement entraînerait celle du crédit intérieur. Il s'agit là des retombées positives du point d'achèvement qui se traduise par une forte réduction de la perte de devises liée au service de la dette extérieure tout en allégeant les pressions sur la trésorerie de l'Etat.

S'agissant des transactions avec l'extérieur, la balance commerciale resterait positive. Le solde des transactions courantes (transferts publics inclus) afficherait un excédent de 0,5% du PIB. Il en est de même du solde global de la balance des paiements qui connaîtrait un excédent de 0,7% du PIB.

Quant aux finances publiques, les projections pour l'année 2007 affichent une hausse des recettes hors dons, lesquelles représenteraient 18,5% du PIB ; les recettes non pétrolières constituent la part la plus importante, avec 12,8% du PIB contre 12,3% en 2006. Les dépenses représenteraient 16,6% du PIB, avec un poids plus important des dépenses courantes (12,3% du PIB contre 4,3% pour les dépenses en capital). Ces objectifs conduiraient à un solde global (base ordonnancements) excédentaire, représentant 2,9% du PIB.

### **1.5 Cadrage macro-économique et budgétaire pour l'exercice 2007**

Face à des besoins illimités, la contrainte dans l'élaboration du budget réside dans la probabilité de disponibilité le moment venu des ressources projetées. Au Cameroun, on regroupe les ressources en trois catégories : les recettes pétrolières, les recettes non pétrolières et les financements.

Les recettes pétrolières sont constituées de la redevance versée par la SNH et de l'impôt sur les sociétés pétrolières. Sur la base d'une hypothèse de production de 34 millions de barils et d'un cours à 62,5 dollars le baril, le montant projeté de la redevance est de 613 milliards. Fonction du taux de change du dollar et assis sur les bénéfices de l'exercice 2006 qui ont tiré avantage des cours élevés du pétrole tout au long de l'exercice précédent, l'impôt sur les sociétés pétrolières est estimé à 75 milliards en 2007. Le total donne une projection des recettes pétrolières de 688 milliards, contre une estimation de 641,3 milliards en 2006 ou 515 milliards prévus dans la Loi de Finances 2006. Compte tenu de leur très forte variabilité, les projections budgétaires font preuve de prudence en matière de projection des cours du pétrole.

Les recettes non pétrolières sont assises sur l'activité potentielle mesurée par la projection du PIB nominal non pétrolier, augmenté du rendement attendu des mesures nouvelles, de l'amélioration de la performance des régies de recettes. Le PIB non pétrolier est projetée en hausse de 6% en valeur nominale. Sur la base d'une estimation de 1231,5 milliards en 2006, les recettes non pétrolières pour l'exercice 2007 sont projetées à 1332 milliards dont 1305,4 milliards liés à l'activité et 26,6 milliards au titre du rendement des mesures nouvelles et de l'amélioration de la mobilisation des recettes. Au total, le ratio recettes non pétrolières (nettes des remboursements des crédits de TVA) sur le PIB non pétrolier est projeté en 2007 à 13,7% contre 13,4% estimé en 2006.

Il convient de souligner qu'en réalité, le seul rendement des mesures fiscales ou douanières nouvelles serait plutôt négatif étant donné l'allègement de la fiscalité sur les produits de première nécessité décidé par le Chef de l'Etat pour lutter contre la pauvreté, et les mesures incitatives à

l'investissement contenues dans le projet de Loi de Finances. Ces mesures portent notamment sur l'incitation au réinvestissement ou au recours à la bourse pour mobiliser les capitaux.

Le financement couvre tous les flux de paiements en provenance ou à destination du Trésor, qui ont pour effet de faire naître ou d'éteindre des obligations de remboursement. Ces ressources sont classées dans la rubrique autres recettes ou en dépenses dans le service de la dette.

Les allègements de la dette extérieure sont **traités** comme des ressources provenant de partenaires au développement : C2D, Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM). Les autres recettes, constituées en grande partie de ces dons, sont donc projetées à 231 milliards par rapport à 90 milliards en 2006. Elles se subdivisent en 97 milliards de prêts projets et 105 milliards de dons, contre respectivement de 51,4 et 38,6 milliards en 2006. Conformément aux directives du Chef de l'Etat dans la circulaire sur la préparation du budget, le Gouvernement entend améliorer le décaissement des financements sur ressources extérieures et accélérer la consommation des crédits liés à ces ressources. Par ailleurs il poursuit la réduction de son endettement et renonce, pour une seconde année consécutive, au recours au financement bancaire. En effet, les intérêts prélevés par la BEAC sur ses avances statutaires **ont totalisé** 18,6 milliards en 2005 et 7,3 milliards au premier semestre 2006 ; une telle ponction de ressources contribuait à fragiliser l'équilibre budgétaire.

S'agissant des dépenses budgétaires, le défi pour 2007 demeure de s'assurer de leur qualité tant en ce qui concerne les ressources budgétaires directes que celles issues de l'allègement de la dette, et de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques.

La projection des dépenses courantes (personnel, biens et services, transferts et subventions) traduit la détermination du Gouvernement à continuer à faire face aux charges récurrentes sans accumuler d'arriérés ni d'impayés, à poursuivre l'assainissement du fichier solde de la fonction publique et à diminuer les dépenses non prioritaires. A cet effet, les dépenses courantes sont proposées à 1150 milliards dans le projet de budget 2007 contre 1001 milliards estimés à fin 2006, soit un accroissement de 14,9%. Les biens et services augmenteraient de 23,3% par rapport à 2006 pour se situer à 466 milliards.

En particulier les dépenses de personnel sont projetées à 479 milliards contre 443 milliards en 2006, soit un accroissement de 8,1% qui couvrirait les recrutements et les avancements. Cette hausse est plus forte qu'elle ne paraît dans la mesure où contrairement aux années passées, les rappels de traitements seront imputés désormais en dette intérieure conformément à leur nature. Néanmoins, au delà des aspects comptables, la volonté du Gouvernement est de revaloriser les salaires des agents publics dans le cadre de la lutte contre la précarité et la recherche d'une plus grande efficacité de l'administration. Déjà comme tous les résidents, les agents publics bénéficient de l'augmentation du pouvoir d'achat induite par l'allègement de la fiscalité sur certains produits de **première** nécessité. Pour que la revalorisation de leur salaire soit irréversible, il importe d'assainir le fichier de la solde et de disposer de tous les éléments permettant l'étude de la pérennité de la mesure. Les divers recensements ont permis l'assainissement du fichier. Les mesures sont prises pour préserver cet acquis parallèlement à la conduite de l'étude de soutenabilité.

Concernant les dépenses en capital, elles sont proposées à 496 milliards en 2007 contre une exécution estimée à 346 milliards en 2006, soit une augmentation de 43,4%. Cette croissance est toutefois tempérée par rapport à celle prévue dans la Loi de Finances 2006, compte tenue de la sous réalisation attendue en 2006. Néanmoins, cette croissance traduit la volonté du Gouvernement d'accélérer la reprise des investissements publics, avec la mise à disposition des ressources financières additionnelles issues de l'allègement de la dette.

Quant au service de la dette publique, il passerait de 544 milliards estimés en 2006, à 605 milliards en 2007 dont 120 milliards pour la dette extérieure et 485 milliards pour la dette intérieure. Le

service de la dette extérieure contient des dettes qui comme au titre du C2D, seront d'abord payées avant d'être ristournées, contrairement au tableau n° 1 qui présentait le montant net. Le service de la dette intérieure comprend dans le principal, 239 milliards de désengagement vis-à-vis du système bancaire. Au total, l'essentiel du service de la dette est consacré à l'apurement de la dette intérieure. En 2006 déjà, le Gouvernement a accéléré l'apurement de la dette intérieure en lui consacrant le surplus des revenus pétroliers.

En définitive, le projet de budget 2007, en hausse de 21% par rapport à la Loi de Finances 2006, s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 2251 milliards.

**Tableau 5: Projections budgétaires pour l'exercice 2007**

RUBRIQUES (en milliards)	2006	2006	2007	Ecart		
	L.F.	Estimations	Projections	(b)-(a)	(c)-(b)	(c)-(a)
	(a)	(b)	(c)			
<b>A- RECETTES TOTALES</b>	<b>1861,0</b>	<b>1962,8</b>	<b>2251,0</b>	<b>101,8</b>	<b>288,2</b>	<b>390,0</b>
<b>I- RECETTES INTERNES</b>	<b>1726,0</b>	<b>1872,8</b>	<b>2020,0</b>	<b>146,8</b>	<b>147,2</b>	<b>294,0</b>
1- Recettes pétrolières	515,0	641,3	688,0	126,3	46,7	173,0
2- Recettes non pétrolières	1211,0	1231,5	1332,0	20,5	100,5	121,0
dont: - Impôts et taxes	722,0	743,0	799,0	21,0	56,0	77,0
- Recettes douanières	368,0	381,0	411,0	13,0	30,0	43,0
- Recettes non fiscales	121,0	107,5	122,0	-13,5	14,5	1,0
<b>II- AUTRES RECETTES</b>	<b>135,0</b>	<b>90,0</b>	<b>231,0</b>	<b>-45,0</b>	<b>141,0</b>	<b>96,0</b>
-Prêts projets	93,0	51,4	97,0	-41,6	45,6	4,0
-Dons	42,0	38,6	134,0	-3,4	95,4	92,0
dont : dons projets & programmes	17,0	0,0	28,0	-17,0	28,0	11,0
: dons PPTE, C2D, & IADM	25,0	38,6	105,0	13,6	66,4	80,0
<b>B- DEPENSES TOTALES</b>	<b>1861,0</b>	<b>1962,8</b>	<b>2254,0</b>	<b>101,8</b>	<b>291,2</b>	<b>393,0</b>
<b>I- DEPENSES COURANTES</b>	<b>1005,0</b>	<b>1001,0</b>	<b>1150,0</b>	<b>-4,0</b>	<b>149,0</b>	<b>145,0</b>
1- Dépenses de personnel	446,0	443,0	479,0	-3,0	36,0	33,0
2- Achats sur biens et services	375,0	378,0	466,0	3,0	88,0	91,0
dont : dépenses hors PPTE	363,0	354,0	407,0	-9,0	53,0	44,0
: dépenses PPTE	12,0	14,0	20,0	2,0	6,0	8,0
: dépenses du C2D	0,0	0,0	21,0	0,0	21,0	21,0
: dépenses de IADM	0,0	10,0	18,0	10,0	8,0	18,0
3- Transferts et subventions	184,0	180,0	205,0	-4,0	25,0	21,0
dont: - Pensions	84,0	80,0	92,0	-4,0	12,0	8,0
<b>II- DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>399,0</b>	<b>346,0</b>	<b>496,0</b>	<b>-53,0</b>	<b>150,0</b>	<b>97,0</b>
* Dépenses sur FINEX	110,0	53,4	110,0	-56,6	56,6	0,0
* Dépenses sur ressources internes	199,0	203,0	326,0	4,0	123,0	127,0
dont : dépenses hors PPTE	109,0	109,0	177,0	0,0	68,0	68,0
: dépenses PPTE	90,0	84,0	80,0	-6,0	-4,0	-10,0
: dépenses du C2D	0,0	0,0	49,0	0,0	49,0	49,0
: dépenses de IADM	0,0	10,0	20,0	10,0	10,0	20,0
* Dépenses de restructurations	90,0	89,6	60,0	-0,4	-29,6	-30,0
<b>III- DETTE PUBLIQUE</b>	<b>437,0</b>	<b>544,0</b>	<b>605,0</b>	<b>107,0</b>	<b>61,0</b>	<b>162,0</b>
* <b>Dettes extérieures</b>	<b>138,0</b>	<b>138,0</b>	<b>120,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-18,0</b>	<b>-18,0</b>
dont : - Intérêts	43,0	43,0	35,0	0,0	-8,0	-8,0
- Principal	95,0	95,0	85,0	0,0	-10,0	-10,0
* <b>Dettes intérieures</b>	<b>299,0</b>	<b>406,0</b>	<b>485,0</b>	<b>107,0</b>	<b>79,0</b>	<b>186,0</b>
dont : - Intérêts	26,0	13,0	14,0	-13,0	1,0	-12,0
- Principal	115,0	164,0	349,0	49,0	185,0	234,0
- Remboursement Crédits TVA	58,0	60,0	62,0	2,0	2,0	4,0
- Arriérés intérieurs	100,0	169,0	60,0	69,0	-109,0	-40,0
<b>IV- SYSTEME BANCAIRE NET</b>	<b>-20,0</b>	<b>-71,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-51,8</b>	<b>71,8</b>	<b>20,0</b>

Source : MINEFI/DAE

## CHAPITRE 2 : PRODUCTION

### 2.1 Secteur primaire

Le secteur primaire demeure déterminant pour l'économie camerounaise en termes de création de richesses et d'emplois, de contribution aux exportations. En 2005, son poids dans le PIB est de 20,4%, en hausse de 2,7% en comparaison à l'année 2004.

Afin d'améliorer les performances de ce secteur, la politique de **développement** rural a défini cinq objectifs: (i) assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire, (ii) contribuer à la croissance économique, (iii) accroître les revenus des producteurs agricoles, (iv) améliorer les conditions de vie des populations rurales, (v) assurer une meilleure utilisation et une gestion durable du capital naturel, base de la production agricole.

#### 2.1.1 Sous- secteur agricole

La part de ce sous secteur dans le Produit Intérieur Brut du secteur primaire est de 75,4% en 2005. Le pays dispose d'un important potentiel agricole qu'il faut valoriser, ce qui nécessite davantage des investissements substantiels et des réformes appropriées.

##### 2.1.1.1 Agriculture d'exportation

###### Cacao

La campagne cacaoyère 2005 a enregistré une hausse de la production de 9,7% par rapport à 2004. Cette performance s'explique par les actions menées depuis 2003 pour la relance de la production dans certaines zones, l'arrivée à maturité des nouvelles plantations notamment les Fronts Pionniers du Mbam et du Sud-Ouest, et les vastes plantations réalisées dans la province du Sud. Toutefois, le secteur est en proie à de nombreuses difficultés dont l'insuffisance de traitement phytosanitaire et la dégradation des pistes de collecte. Les exportations de fèves de cacao ont crû de 3,6% pour se situer à 163701 tonnes. Les cours se sont améliorés de 5%, **passant de** 816,1 francs en 2004 à 856,9 francs le kilogramme en 2005.

Pour la nouvelle campagne qui a démarré au mois de septembre 2006, l'on projette une production en hausse de 7,6%. Cette hausse serait le résultat des actions ci-dessus citées et des prix relativement rémunérateurs enregistrés en 2005. Sur le plan de la qualité, la décote sur le cacao camerounais pourrait persister, malgré la décision du Gouvernement interdisant la pratique du coxage et l'exportation du cacao hors standard, du fait de la présence massive des non professionnels dans le circuit de commercialisation.

###### Cafés (arabica et robusta)

En 2005, la production globale de café est chiffrée à 46470 tonnes, soit 5083 tonnes pour le café arabica et 41387 tonnes pour la variété robusta. Par rapport à 2004, les deux variétés ont connu des baisses respectives de 20,6% et 17%. Ces réductions de la production sont principalement dues à l'abandon de la caféiculture au profit des cultures à cycle court plus rémunératrices. Les exportations de café arabica ont augmenté de 13,6% tandis que celles de café robusta ont régressé de 17,5%. Sur les marchés internationaux, les cours se sont améliorés de 54,3% pour le café arabica et de 48,3% pour la variété robusta. Au plan de la qualité, le faible niveau d'épandage d'engrais dans la plupart des plantations devrait réduire davantage la grosseur des grains de café et de ce fait, accroître la décote.

Les estimations des récoltes en 2006 indiquent une baisse de l'ordre de 8% de la production du café robusta et une augmentation d'environ 4% de celle du café arabica.

### **Caoutchouc naturel**

La production de caoutchouc s'est redressée en 2005 et se situe à 58483 tonnes, en hausse de 7,3% par rapport à 2004. Les exportations ont crû de 4,5%, passant de 39457 tonnes en 2004 à 41214 tonnes en 2005. Les cours internationaux se sont raffermis de 14,2% pour atteindre 688,6 francs le kilogramme. Mais, la production nationale de caoutchouc naturel continue de subir les contrecoups de la vieillesse des plantations de HEVECAM qui en est le principal producteur. Cette entreprise vient de bénéficier de la BDEAC d'un prêt de 4 milliards de francs en vue d'agrandir ses plantations et d'effectuer une mise à niveau de ses équipements. Les estimations pour 2006 situent la production à 63806 tonnes, soit une hausse de 9%, suite à l'entrée en saignée des nouvelles plantations et des conditions climatiques favorables.

### **Coton fibre**

En 2005, la production de coton fibre a atteint 86580 tonnes, soit une baisse de 30,4% par rapport à 2004, suite aux difficultés de trésorerie de la SODECOTON. La production de coton graine baisse dans les mêmes proportions au cours de la période considérée. Les exportations ont enregistré une augmentation de 24,1% pour s'établir à 116396 tonnes. Les cours du coton sur le marché international continuent de se dégrader, passant de 730,4 francs le kilogramme à 635,5 francs. La production estimée de l'année 2006 est en baisse de 23% par rapport à 2005, en raison de la sous utilisation des engrais et la diminution des surfaces cultivées en raison de la mauvaise tenue des cours mondiaux.

### **Banane d'exportation**

En 2005, la production de banane s'élève à 265457 tonnes, soit une baisse de 4,5% par rapport à l'année 2004. Les exportations reculent dans la même proportion sur la période considérée malgré la hausse de 13,6% des cours mondiaux. La production de 2006 devrait enregistrer une baisse de 4%. Certaines plantations sont en train de développer la culture de l'ananas au détriment de celle de la banane. La protection dont bénéficiait sur le marché européen la banane camerounaise face à celle d'Amérique latine est menacée par les règles de l'Organisation mondiale du Commerce.

### **Huile de palme**

En 2005, la production industrielle d'huile de palme s'est élevée à 106473 tonnes, représentant une augmentation de 5,3% par rapport à 2004. La production de l'année 2006 est estimée à 116000 tonnes, soit une hausse d'environ 9%. Cette performance est due à la bonne exécution des programmes d'entretien et de fumure, à l'entrée progressive en production des nouvelles plantations et à des conditions climatiques favorables.

La production artisanale s'est située à 182369 tonnes en 2005, soit une amélioration de 6,0%. Elle est estimée à la hausse en 2006 avec l'entrée en production de jeunes cultures dans les plantations villageoises dont les superficies se sont fortement accrues.

**Tableau 6: Evolution des cultures de rente et des produits industriels d'origine agricole**

<b>PRODUITS</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>CACAO</b>					
<i>Production (Tonnes)</i>	129161	138202	141809	158826	174228
<i>Exportation (Tonnes)</i>	109796	129210	126805	158037	163701
<i>Cours mondiaux (en FCFA/Kg)</i>	845,9	1324,9	870,9	816,1	856,9
<b>CAFE ARABICA</b>					
<i>Production (Tonnes)</i>	7824	6580	5281	6401	5083
<i>Exportation (Tonnes)</i>	9298	6614	5485	5064	5752
<i>Cours mondiaux (en FCFA/Kg)</i>	860,9	752,1	730	854	1318
<b>CAFE ROBUSTA</b>					
<i>Production (Tonnes)</i>	72070	61548	76713	49864	41387
<i>Exportation (Tonnes)</i>	61357	41350	47838	45624	37633
<i>Cours mondiaux (en FCFA/Kg)</i>	485,3	485,3	484	445,4	660,7
<b>CAOUTCHOUC</b>					
<i>Production (Tonnes)</i>	54260	57233	58634	54523	58483
<i>Exportation (Tonnes)</i>	34538	37717	41194	39457	41214
<i>Cours mondiaux (en FCFA/Kg)</i>	498,1	529,6	509,6	603,2	688,6
<b>COTON GRAINE</b>					
<i>Production (Tonnes)</i>	204000	246070	233338	306063	207676
<b>COTON FIBRE</b>					
<i>Production (Tonnes)</i>	96819	102704	95188	124312	86580
<i>Exportation (Tonnes)</i>	89490	100423	92185	93821	116396
<i>Cours mondiaux (en FCFA/Kg)</i>	781,2	676	836,9	730,4	635,5
<b>BANANE D'EXPORTATION</b>					
<i>Production (Tonnes)</i>	254102	284637	313822	277947	265457
<i>Exportation (Tonnes)</i>	254102	238412	313723	277947	265457
<i>Cours mondiaux (en FCFA/Kg)</i>	544,9	484,9	416,3	505,9	574,9
<b>HUILE DE PALME</b>					
<i>Production moderne (Tonnes)</i>	86768	84419	80526	101153	106473
<i>Production traditionnelle (Tonnes)</i>	144454	153121	162308	172047	182369

Sources: MINADER, MINEFI/DAE

**2.1.1.2 Agriculture vivrière**

La production vivrière a progressé de 3,2% entre 2004 et 2005. Cette augmentation devrait se poursuivre au cours des prochaines années sous l'effet des programmes et projets sectoriels en cours : programme de développement et de maintenance des semences de prébase et de base, programme tubercules, projet maïs, programme d'appui aux producteurs d'oignons.

**Les céréales**

La production de maïs a crû de 5,9% entre 2004 et 2005, grâce à l'utilisation de semences améliorées, la maîtrise des méthodes de fertilisation mixte et fractionnée, et l'utilisation des engrais organiques. La production de riz paddy a progressé de 5,9% et se situe à 52905 tonnes en 2005. Malgré cette augmentation à laquelle s'ajoute celle de 48% des quantités importées, l'offre de riz reste insuffisante face à une demande sans cesse croissante. La production du mil/sorgho a baissé de 13,9% sur la période considérée. Le déficit créé a été compensé par une aide alimentaire d'urgence octroyée par le Gouvernement et le Programme Alimentaire Mondial.

## Les tubercules

Le manioc et la pomme de terre constituent les principaux produits porteurs de cette filière. La production de manioc a crû de 2,2% entre 2004 et 2005, dans la même proportion que celle de la pomme de terre. Ces spéculations bénéficient de l'appui du programme national de développement des racines et tubercules, lancé en 2004 avec l'appui du FIDA et de la FAO.

## Les Féculents

La production de la banane plantain connaît une hausse de 3,1% de 2004 à 2005. Sur la même période, celle de la banane douce a augmenté de 7%. Il convient de noter que ces spéculations bénéficient de l'appui du Programme de Développement du Bananier Plantain financé sur ressources PPTE. Dans le cadre dudit programme, 4,2 millions de plants pour la mise en place de 3150 hectares de plantation et 191 tonnes d'insecticides et de nématicides, ont déjà été distribués.

## Les légumes

La production de tomates a atteint 417857 tonnes en 2005, soit une augmentation de 2,4% par rapport à l'année 2004. Elle bénéficie de l'arrivée de nouveaux producteurs et l'utilisation des méthodes d'irrigation qui offrent l'opportunité de plusieurs récoltes annuelles.

La production de l'oignon s'est établie à 75487 tonnes en 2005 contre 73718 tonnes en 2004. La filière oignon bénéficie de l'appui du Fonds National pour l'Emploi et du projet ACIDI (Agence Canadienne pour le Développement International) qui vise l'amélioration du niveau de production et de conservation de l'oignon par les producteurs ainsi que l'identification des pistes de stratégies de commercialisation.

**Tableau 7: Production des principales cultures vivrières**

Cultures Vivrières	2001	2002	2003	2004	2005
	<i>(en tonnes)</i>				
Maïs	813461	861456	912281	966106	1023106
Riz	42065	44546	47175	49958	52905
Mil/Sorgho	511780	541975	573951	607814	523484
Manioc	1960503	2003634	2047714	2092763	2138804
Macabo/Taro	1056294	1079533	1103282	1127555	1152361
Igname	268387	274292	280326	286494	292796
Pomme de terre	133407	136342	139341	142407	145540
Patate douce	178059	181976	185980	190071	194253
Banane plantain	1199820	1237014	1275362	1314898	1355660
Banane douce	645746	692886	743466	797739	855974
Oignon	68655	70303	71990	73718	75487
Tomate	380039	389160	398500	408064	417857
Haricot	180793	186940	193296	199868	206663
Arachide	203587	210712	218087	225720	233620
Ananas	44186	45555	46968	48424	49925

Source : MINADER

### 2.1.2 Elevage, pêche et industries animales

En 2005, l'élevage et la pêche représentent 18% de la valeur ajoutée du secteur primaire, contribuent pour 0,2 point à sa croissance, et procurent des revenus à près de 30% de la population

rurale. Par ailleurs, l'élevage contribue à l'amélioration de la production agricole à travers le maintien de la fertilité des sols, la réalisation de certains travaux agricoles et le transport rural.

Ce sous-secteur fait face à de multiples contraintes parmi lesquelles : (i) les difficultés d'accès aux marchés, (ii) la faible structuration des organisations de producteurs, (iii) l'absence et/ou l'insuffisance de véritables entreprises, (iv) la dégradation progressive de la base productive (pâturages) et les risques sanitaires. Dans ce secteur, le programme d'action 2006 porte principalement sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, la promotion de l'emploi des jeunes et la structuration des organisations paysannes.

### 2.1.2.1 Production animale et halieutique

#### Elevage

Le cheptel national compte actuellement environ 5,6 millions de bovins, 7 millions de petits ruminants, 1,2 million de porcins et 20 millions de volailles. En vue de développer la production et d'améliorer la sécurité alimentaire, **les principaux programmes et projets structurants en cours d'exécution sont les suivants :**

- **Le projet d'élevage des aulacodes:** financé sur le BIP, il a pour objectif la diversification des sources de protéines animales par le développement des ressources alimentaires non conventionnelles ou la promotion de l'élevage des aulacodes (hérissons). Au premier semestre 2006, 1000 animaux supplémentaires ont été élevés, ce qui porte à 9000 têtes le cheptel total des élevages depuis 2002, date de démarrage effectif du projet. Sur la période, 600 éleveurs répartis sur 9 provinces se sont impliqués dans cet élevage.

Tableau 8: Statistiques de l'aulacodiculture

Libellés	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de provinces couvertes	2	5	9	9	9
Stations de multiplication de géniteurs	2	2	3	4	4
Eleveurs en activité	48	79	300	500	600
Eleveurs/ formateurs formés	0	12	0	0	41
Cheptel total	720	1200	4500	8000	9000

Source : MINEPIA/PEAC

- **Le « Smallholder Dairy Development Project »:** financé sur ressources PPTE, il vise à permettre aux populations bénéficiaires de faire de la production de lait une source importante de revenus. Pour ce faire, le projet : (i) facilite la production d'animaux hybrides plus appropriés pour la production laitière dans les conditions locales ; (ii) encourage l'aménagement des pâturages et la culture des espèces fourragères ; (iii) apporte un appui à la collecte, à la transformation et à la commercialisation du lait et des produits laitiers. Après le démarrage en mai 2005 et le lancement officiel en mars 2006, le projet s'exécute actuellement en phase pilote dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Adamaoua avec des réalisations dans le domaine de la construction et la réhabilitation des infrastructures, de l'hydraulique rurale et de la formation des éleveurs-relais en amélioration des pâturages et en cultures fourragères.

#### Pêche

Depuis quelques années, la production halieutique stagne autour de 120000 tonnes dont environ 10000 tonnes provenant de la pêche maritime industrielle, 60000 tonnes de la pêche maritime

artisanale et 50000 tonnes de la pêche artisanale continentale. Elle est insuffisante pour satisfaire la demande locale évaluée à 200000 tonnes. En début 2006, la pénurie des espèces de poissons les plus consommés et la hausse de la demande suite à la psychose de la grippe aviaire ont entraîné des hausses importantes des prix.

La production halieutique nationale est confrontée à la vétusté des armements, des techniques de production et de conservation rudimentaires et au vieillissement des pêcheurs nationaux. Pour faire face à ces difficultés, deux projets ont été mis en œuvre :

- le Projet de construction d'un centre communautaire de pêche artisanale à Kribi : financé par la coopération japonaise, ce projet va permettre de rationaliser la pêche maritime artisanale et d'améliorer les conditions de conservation et de commercialisation des prises. La construction du centre a été achevée en mars 2006 et sa mise en service a suivi au mois de juillet suivant ;
- le Projet d'appui au développement de la pêche maritime artisanale : financé sur ressource PPTÉ pour un coût global de 1,2 milliard et pour une durée de 5 ans. Depuis son démarrage en 2004, le projet a construit deux centres de formation de jeunes pêcheurs à Douala et à Limbé.

En outre, un programme d'amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche est en cours au Togo, au Bénin et au Cameroun. Il vise à faciliter l'accès des produits de la pêche au marché mondial, en particulier au marché européen, à travers l'amélioration des conditions de production et le renforcement des contrôles sanitaires à l'exportation. Son budget sur 5 ans est chiffré à 31,5 milliards dont 6,5 milliards de contributions des pays bénéficiaires et 25 milliards d'appui financier de l'Union Européenne.

### **Santé animale**

La maladie constitue la plus grande menace qui pèse sur la production animale. Sa survenue peut entraîner des conséquences économiques et humaines graves. Pour lutter contre elle, des activités sont menées dans le cadre des projets et programmes en cours. Les principaux sont les suivants :

- le Programme panafricain de contrôle des épizooties : initié par l'Union Africaine et financé par l'Union Européenne, il a permis la mise sur pied d'un réseau de surveillance des maladies animales regroupant tous les acteurs des filières. Les activités du réseau permettent de détecter en temps réel les principales épizooties, d'organiser les vaccinations et conseiller les éleveurs ;
- le Programme de développement de la filière porcine dont l'objectif est de promouvoir la sécurité alimentaire à travers le contrôle de la peste porcine africaine (PPA) et la relance de la filière. Au cours de sa phase pilote qui a démarré en mai 2005 dans douze départements répartis sur huit provinces, les activités suivantes ont été menées : (i) sensibilisation et information de 11458 éleveurs sur les techniques modernes de production et les méthodes de lutte contre la PPA et les autres maladies porcines ; (ii) mise en place de 1610 organisations de producteurs ; (iii) formation directe de 881 éleveurs leaders ; (iv) octroi de 60 millions de francs d'appuis divers ; (v) distribution de 110 reproducteurs ; (vi) assainissement de 4756 fermes à travers une campagne de désinfection et vaccination de 9280 porcs.

Mais, l'on a encore noté en 2006 une épidémie de PPA dans les provinces du Littoral, du Centre, de l'Ouest et du Nord-Ouest. Celle-ci a dévasté des élevages le long des axes de propagation (Bafoussam-Douala, Bafoussam-Yaoundé, Bafoussam-Bamenda). Grâce à l'encadrement sur le terrain et aux capacités renforcées des éleveurs, l'épidémie a été circonscrite à huit départements (en dehors de la province de l'Ouest) au lieu de trente départements les années précédentes.

En vue de compléter les actions spécifiques menées au sein des programmes et projets, une campagne annuelle de vaccination est effectuée. C'est ainsi que 3 452 961 bêtes ont été vaccinées en 2005, soit une augmentation de 4,8% par rapport à 2004. Près de 95% des effectifs ont été vaccinés contre les maladies du cheptel bovin dans les provinces de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest où cet élevage prédomine. Selon le type d'épizootie, l'on note que 34% des effectifs ont été vaccinés contre la péripneumonie contagieuse des bovidés, 24% contre le charbon symptomatique, 23,2% contre la pasteuraliose bovine et 13,4 % contre la maladie nodulaire des bovidés. Suite à la relance de l'élevage de la volaille, l'effectif vacciné contre la maladie de Newcastle, la typhose aviaire et le choléra aviaire a progressé de 7,9%.

**Tableau 9: Effectifs vaccinés par type de vaccin**

<b>Maladies</b>	<b>Vaccins</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2 004</b>	<b>2005</b>
Péripneumonie contagieuse des bovidés	PERIVAX	1209769	1165915	1166236	1173661	1175616
Pasteurellose bovine	PASTOVAX	795588	794744	794998	798278	799949
Charbon symptomatique	SYMPTOVAX	851352	846754	850755	730959	846926
Charbon bactérien (Anthrax)	ANTHRVAX	112676	112552	112654	79087	112174
Maladie nodulaire cutanée des bovidés	NODULOVAX	463197	462247	462247	462970	463570
Peste des petits ruminants	CAPROPESTOVAX	23972	23148	23460	18695	21020
Maladie de Newcastle, typhose aviaire et cholera aviaire	MULTIVAX	31231	31231	31231	31231	33706
<b>Total</b>		<b>3487785</b>	<b>3436591</b>	<b>3441581</b>	<b>3294881</b>	<b>3452961</b>

Source : MINEPIA/DSV

La lutte contre la rage s'est également intensifiée en 2005 par rapport à 2004. Ainsi, le nombre de singes vaccinés a crû de 22,2%, celui des chats de 14,3% et des chiens de 2,5%.

L'un des faits saillants enregistrés dans le sous-secteur de l'élevage, des pêches et des industries animales demeure la grippe aviaire dont l'annonce a été confirmée sur deux foyers à savoir Doualare près de Maroua le 11 mars 2006 et Malape près de Garoua le 28 mars 2006. Dès la déclaration de la crise au Nigeria, le Gouvernement a préparé un plan national intégré de prévention et de lutte pour éviter la survenue de l'épidémie dans le pays et, le cas échéant, en limiter les conséquences économiques, sanitaires, sociales et psychologiques.

Dans le cadre de ce plan, un Comité ad hoc de prévention et de lutte a été mis en place sous l'autorité du Premier Ministre. Ce Comité dispose d'une Brigade Nationale d'Intervention qui en est le prolongement opérationnel. Sur le terrain, des actions ont été menées dans le but d'informer, d'éduquer et de renforcer les systèmes de surveillance et les capacités d'action. Des abattages de cheptel et des indemnités des éleveurs ont été effectués. La mobilisation des différents acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre cette épidémie, et la bonne attitude des populations, ont permis de circonscrire la maladie aux deux foyers susmentionnés.

### **2.1.3 Environnement et sylviculture**

Suite à l'attribution de nouveaux titres en fin 2005 et en début d'année 2006, la production est estimée à 2 300 000 m<sup>3</sup> en 2006, soit une croissance de 4,5% par rapport à 2005. Les projections de 2007 tablent sur une croissance de 4,3% résultant de la mise en exploitation de dix (10) nouvelles Unités forestières d'Aménagement (UFA) et de 60 ventes de coupe en cours d'attribution.

Ces taux de **croissance** sont en dessous du potentiel que permet la forêt camerounaise puisque sur 300 espèces commercialisables inventoriées, à peine 62 font l'objet d'une véritable exploitation en 2006. Aussi, l'aménagement des forêts et la valorisation des produits restent une préoccupation permanente de la politique forestière. Au cours de l'année 2006, l'accent a été mis sur la confection

des cartes de zonage, la poursuite de l'identification et l'aménagement des forêts de production, le classement des UFA et leurs délimitations. L'activité a également porté sur l'intensification des missions d'inspection et de contrôle des exploitations forestières, la modernisation du système intégré de gestion de l'information forestière, et la finalisation du programme national de reboisement dont les premières activités lancées en 2006, visent à reverdir près de 10 000 hectares de terres à travers le pays avec la plantation de près de 15 000 arbres à l'horizon 2010-2015.

Parallèlement, les interfaces ont été créées entre le Programme de Sécurisation des Recettes Forestières (PSRF) et la Direction des Forêts d'une part et, entre le PSRF et la Direction Générale des Douanes d'autre part. Le Système de gestion des infractions et de suivi des contentieux forestiers déjà opérationnel au ministère chargé de la forêt, a été installé à ceux chargés de **l'économie et des finances** et de la justice ; le personnel en charge de son exploitation a été formé. Les arriérés de l'Etat vis-à-vis de l'ex-ONADEF ont été complètement apurés.

Dans le domaine de la faune, 2006 a connu : la mise à jour de la cartographie du réseau national des zones d'intérêt cynégétique et à gestion communautaire avec à ce jour, 10 zones d'intérêt cynégétique identifiées ; la poursuite de la lutte anti-braconnage qui s'est soldée par la saisie de pointes d'ivoire, d'animaux et de trophées **divers** par la brigade nationale de contrôle; la poursuite des investigations à propos des 3,9 tonnes de pointes d'ivoire saisies à Hong-Kong en provenance du Cameroun ; la construction de structures d'accueil dans les parcs et réserves ; la lutte contre l'exploitation illégale des ressources forestières et fauniques avec la participation de l'Observatoire Indépendant dans plus de 50% des missions de contrôles effectuées sur le terrain par la Brigade Nationale. S'agissant de la gestion communautaire des ressources forestières et fauniques, on note l'élaboration d'une trentaine de plans de gestion dont treize déjà validés.

Concernant l'environnement, l'amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain a été recherchée avec notamment la création et l'entretien des espaces verts, l'aménagement des espaces commerciaux, la poursuite du reboisement urbain dans certaines métropoles, le suivi des mesures d'assainissement dans les établissements classés ; la gestion des déchets urbains et la localisation de nouveaux dépotoirs. Par ailleurs, des missions d'inspection dans les entreprises industrielles situées dans les métropoles ont visé le contrôle de leurs effets sur l'environnement et la santé des populations. Dans le souci de contrôler les impacts environnementaux des grands projets sur les populations, le Gouvernement a organisé des audiences publiques pour les projets de construction des barrages de Lom Pangar et de Natchigal, les projets d'exploitation du cobalt et du nickel à Nkamaoua et de construction d'une nouvelle cimenterie à Limbé. Parallèlement, le processus d'élaboration de mesures incitatives à la protection de l'environnement est en cours avec notamment le recensement des entreprises industrielles utilisant des équipements peu polluants. La sensibilisation sur les risques encourus et la conduite à tenir en cas de catastrophe écologique a été menée auprès des populations riveraines des zones à écologie fragile notamment les barrages et le long du tracé du pipeline.

Enfin, le Programme Sectoriel Forêt environnement a bénéficié en 2006 d'un don de 35 millions de dollar de la Banque mondiale, et d'un accord de financement d'un montant de 4 milliards de francs signé avec la coopération britannique. Par ailleurs, les bailleurs internationaux qui appuient ce programme ont signé un Code de conduite visant à harmoniser leurs interventions.

## **2.2 Secteur secondaire**

### **2.2.1 Industries manufacturières**

En 2005, la production manufacturière a crû en volume de 1,3% par rapport à 2004. Le taux moyen d'utilisation des capacités de production s'est situé à 67,9%, soit une augmentation de 0,6% par rapport à l'année 2004. Les principales branches à l'origine de cette hausse sont : la transformation

des produits d'origine agricole (2,9%), l'industrie textile et la confection (26,1%), l'industrie de caoutchouc et de plastiques (6,1%) et l'industrie chimique (24,5%). Ces évolutions s'expliquent par une demande intérieure soutenue, une normalisation de l'approvisionnement en énergie électrique, et la bonne tenue des cours internationaux pour certains produits d'exportation.

Ces évolutions contrastent avec celles des branches comme l'agroalimentaire qui connaît une baisse continue de sa production en raison de la hausse des prix de vente des boissons et de la forte concurrence des produits importés (cigarettes, farine, chocolaterie et confiseries ...).

**Tableau 10: Evolution de l'indice de la production industrielle**

Branche d'activité	Pond	2003	2004	2005	Variations
			(1)	(2)	(2)/(1)
Travail de grain et production de farine	96,4	97,4	91,5	85,7	-6,3
Transformation des produits d'origine agricole	1761,0	135,3	133,1	136,9	2,9
Boulangerie et pâtisserie	31,2	310,8	326,3	297,0	-9,0
Autres produits alimentaires	123,3	169,4	169,1	158,1	-6,5
Fabrication de boissons	1313,3	161,5	152,6	144,5	-5,3
Fabrication de cigarettes et tabacs	356,1	75,2	155,2	138,5	-10,7
<b>Agro alimentaire</b>	3681,2	140,3	143,8	140,4	-2,4
Industries de textiles et confection	947,2	114,5	125,6	158,3	26,1
Industries de caoutchouc et de plastique	730,2	122,0	107,1	113,7	6,1
Autres industries manufacturières	103,1	167,4	122,8	112,5	-8,4
<b>Textile caoutchouc et plastique</b>	1780,5	120,6	117,8	137,3	16,5
Industrie du bois sauf fabrication des meubles	1031,8	107,7	116,8	94,4	-19,1
Fabrication de papier, imprimerie et édition	215,8	163,2	162,4	129,1	-20,5
Bois, papier et imprimerie	1247,6	117,3	124,7	100,4	-19,4
Industries chimiques	549,9	211,9	263,7	328,3	24,5
Fabrication des produits pétroliers	269,0	134,6	142,0	145,6	2,5
<b>Industries chimiques et pétrolières</b>	818,8	186,6	223,8	268,3	19,9
Fabrication de matériaux de construction	424,9	170,6	184,8	183,3	-0,8
Industrie métallurgique de base	761,5	98,5	106,9	97,1	-9,2
Fabrication d'appareils mécaniques, électriques et métalliques	160,1	143,4	97,8	72,0	-26,4
Construction de matériel de transport	12,1	76,8	62,3	91,2	46,4
<b>Biens intermédiaires et constructions</b>	1358,5	126,1	129,8	121,0	-6,8
<b>Production et distribution d'électricité, eau et gaz</b>	1113,4	135,0	143,9	147,4	2,4
<b>Indice général</b>	10000,0	135,3	141,5	144,4	2,1
<b>Industries manufacturières</b>	8886,6	135,3	141,2	143,0	1,3

Source : INS

Au premier semestre 2006, la production d'huile de palme raffinée a augmenté de 33,4% grâce à l'offre en hausse d'huile de palme brute, à la performance de l'outil industriel de production et à des prix compétitifs par rapport aux huiles de coton. La production de boissons gazeuses, tirée par les exportations en zone CEMAC s'est améliorée de 18,9%. Celle du sucre a connu une hausse de 15,9%. Suite à l'amélioration des conditions de vente sur le marché international, la production de caoutchouc affiche une augmentation de 11,7%. L'augmentation des capacités de production de l'usine CIMENCAM de Figuil en 2005 et l'accroissement des investissements publics dans les BTP justifient l'augmentation de la production de ciment de 8%. La production d'aluminium croît de 3,1% en liaison avec une bonne fourniture d'électricité et une amélioration du rendement du dispositif de production d'ALUCAM.

Pour redynamiser la filière textile, un audit stratégique de la CICAM a été réalisé. Un projet industriel est en cours de formulation avec la société française DYRICOTON, nouvel investisseur dans la CICAM. La lutte contre la fraude, la contrebande et la contrefaçon a donné lieu à une campagne de sensibilisation et la création d'un comité ad hoc et des unités provinciales de lutte.

Par ailleurs, un programme intégré d'appui au développement industriel en coopération avec l'ONUDI est en cours d'exécution notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités en matière d'analyse de la compétitivité industrielle, la promotion des investissements et des PME, la création des centres pilotes de transformation agroalimentaire. Ce programme a permis la mise sur pied du premier centre de reconditionnement du lait à Bamenda au cours du premier semestre 2006. Un deuxième centre de transformation du gingembre est en cours de construction avec les équipements entièrement fournis par l'ONUDI.

## **2.2.2 Industries extractives**

### **2.2.2.1 Mines et recherches géologiques**

Le projet Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier camerounais (CAPAM) mis en place en 2005 s'inscrit dans un programme triennal (2005-2008) pour un budget de 4,5 milliards sur financement PPTE. Ce projet a déjà mis en exploitation 3 sites (Bindiba, Bétaré Oya et Beké) sur les 8 que couvre le programme. En 2006, les activités ont porté sur la formation et l'appui en matériel aux GIC des artisans de mines, la mise en place à Yaoundé d'une unité de fusion de l'or et l'aménagement de l'accès à Ngoura et Beké. Par ailleurs, CAPAM a créé avec des partenaires sud africains et sud coréens des sociétés de joint venture (CAMINCO et C&K Mining Inc.) pour la recherche et l'exploitation minière. Dans chaque joint venture, CAPAM détient 10% du capital. Au premier semestre 2006, 19 permis ont été délivrés principalement pour la recherche de l'or, de l'argent, du cuivre, du plomb, du zinc, de l'uranium, du diamant et des métaux du groupe platine.

Les actions relatives à la prévention des catastrophes naturelles ont porté au premier semestre 2006 sur la finalisation de la carte géologique du Mont Cameroun et de ses environs, ainsi que les cartes de zonage des risques dans le cadre du projet Gestion des risques naturels et protection civile.

Dans le sous secteur gazier, la SNH et son partenaire Perenco ont reçu l'autorisation d'exploiter le champ de gaz de Sanaga Sud près de Kribi en vue de l'approvisionnement en gaz naturel de la future centrale thermique à Kribi. Par ailleurs, la SNH a signé un protocole de coopération avec la Société de Gaz de Guinée Equatoriale pour l'étude d'un projet d'exportation du gaz naturel camerounais vers une usine de liquéfaction construite dans ce pays.

Les investissements cumulés de la SNH dans la recherche pétrolière se chiffraient au 31 décembre 2005 à environ 45,2 milliards. Ils s'inscrivent dans le cadre du nouveau contrat de partage de production signé avec la société Total Exploration&Production en vue de la recherche et de la production pétrolière sur le bloc de Bomana dans le bassin de Rio del Rey.

Au 31 décembre 2005, des réserves pétrolières sont estimées à 214 millions de barils, contre 219 millions en 2004. La mise en production d'un nouveau champ pétrolier (Bakingili) opéré par **Total Exploration & Production** dans la zone offshore du Sud **Ouest et dont** les réserves sont estimées à 40 millions de barils a permis depuis le mois d'août 2005 de stabiliser la production qui déclinait depuis 2000. Cette production est estimée à 32 millions de barils en 2006.

Depuis 2005, on assiste à une flambée constante des cours du pétrole sur le marché international où le baril est passé au dessus des 60 dollars. Les guerres en Irak et au Liban, le dossier nucléaire iranien sont entre autres les facteurs qui ont accru les tensions sur le marché pétrolier.

**Tableau 11: Production de pétrole en millions de barils**

Exercices	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Production (en millions)</b>	42,5	39,9	37,4	35,6	32,7	30,1	32

Sources: SNH (\*)= Estimations

**2.2.2.2 Secteur des produits pétroliers avals**

Excepté pour le super au premier semestre 2006, les mises à la consommation des produits pétroliers ont été en hausse sur le pétrole lampant (39,1%), le gazole (9,1%), le jet A1(13,7%) et le fuel (43,6%) en glissement annuel. Cette évolution devrait se confirmer pour toute l'année 2006.

**Tableau 12: Mises à la consommation des produits pétroliers**

Produits	2001 1	2002 2	2003 3	2004 4	2005 5	1er Sem 05. 6	1e Sem 06 7	Variations (7)/(6) en (%)
Super	556362	349009	366655	383688	383870	189720	176584	-7,4
Pétrole lampant	240049	167661	176751	161662	102201	70509	115819	39,1
Gazoil	648830	467055	461781	475474	255327	223635	246076	9,1
Jet A1	142619	87314	89853	80939	69278	37586	43548	13,7
Fuel	102044	70966	65567	66458	61401	29709	52653	43,6

Source : SCDP

Les prix à la pompe se sont régulièrement **accrus depuis** juillet 2005 sous la pression de l'envolée des cours mondiaux. En glissement annuel et par rapport au mois de juin 2005, les prix à la pompe ont enregistré les augmentations suivantes : super (11,5%), pétrole lampant (20,2%), gazole (14,4%), gaz domestique (8,3%).

**Tableau 13: Evolution des prix des produits pétroliers**

	juil-05	août-05	sept-05	oct-05	nov-05	déc-05	janv-06	févr-06	mars-06	avr-06	mai-06	juin-06	Variations (%)
super	516	524	524	529	535	540	540	563	563	565	565	583	11,5
pétrole lampant	296	304	304	306	315	320	320	343	356	360	360	371	20,2
gazole	464	472	472	477	485	490	490	513	524	531	531	542	14,4

Source: CSPH

**2.2.3 Eau et Electricité****2.2.3.1 Eau**

La production d'eau par la SNEC devrait au cours de l'année 2006 connaître une augmentation de 3,1% par rapport à 2005. Cette performance serait réalisée grâce à : la remise à niveau de l'outil de production notamment dans les grandes agglomérations, la mise en exploitation de nouvelles unités de production (forages) et de nouveaux centres de production (Mokolo, Mora, Koza), la fourniture satisfaisante d'énergie électrique destinée au pompage et à la réduction des pertes d'eau.

**Tableau 14: Production d'eau potable**

Exercices	2001	2002	2003	2004	2005	2006*
Production (en milliers de m3)	93360	89998	90464	92964	101455	104602
Variations en %	1,1	-3,6	0,5	2,8	3,3	3,1

Sources: SNEC (\*= Estimations)

**2.2.3.2 Electricité**

La progression de la production de l'énergie électrique est estimée à 2,6% en 2006. Cette évolution repose sur la demande du secteur public (hors ALUCAM). Pour répondre à celle-ci, AES SONEL a

procédé à l'amélioration du transport et de la distribution à travers la réhabilitation du réseau et la maîtrise de la fraude par l'installation des nouveaux compteurs. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du programme d'investissements de AES SONEL de 2005 à 2009 et dont le coût s'élève à environ 434,7 milliards répartis ainsi qu'il suit : production hydroélectrique (131,9 milliards), production thermique (87,4 milliards), transport (86 milliards), distribution (100,8 milliards).

Par ailleurs, AES SONEL a entrepris depuis le mois d'août 2006 une campagne promotionnelle de branchement au coût minimum de 30000 francs. En ce qui concerne l'électrification villageoise, le Gouvernement a réalisé au cours de 2006 l'électrification de 96 localités pour un coût de 1,4 milliard financé par le Budget d'Investissement Public.

**Tableau 15: Production d'électricité**

Exercices	2001	2002	2003	2004	2005	2006(*)
Production (en milliers de MWH)	3364	3411	3684	3919	4017	4066
Variations (en %)	-4,8	1,4	8	7,9	2,5	2,6

Source: AES SONEL, (\* = estimation)

Pour pallier de manière durable les déficits énergétiques et permettre le développement de la filière bauxite-aluminium, les travaux en vue de la construction du barrage réservoir de Lom Pangar, du barrage de Natchigal, et de la centrale thermique à gaz de Kribi se sont poursuivies. La pré-qualification d'opérateurs susceptibles de réaliser le projet de barrage hydroélectrique de Memve'lé sur le fleuve Ntem sur le modèle type B.O.T (Built, Operate and Transfert) a eu lieu.

## 2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics

La stratégie sectorielle des Bâtiments et Travaux Publics, adoptée en juin 2005 et qui a connu un début de mise œuvre en 2006, vise à optimiser la contribution du secteur à la croissance économique et la lutte contre la pauvreté.

### 2.2.4.1 Les activités routières

En 2006, les travaux d'entretien du réseau ont porté sur 24 770 kilomètres de routes et concernent le cantonnement, l'entretien mécanisé des routes bitumées et des routes en terre. Le taux d'exécution au 30 juin 2006 se situe autour de 81% pour un coût de 30 milliards financé par le Fonds Routier.

Quant aux travaux d'investissement, les études sont en cours en vue du bitumage de la route d'Ekok-Mamfe-Bamenda ; de l'ouverture de la route Mamfe-Akwaya-Frontière NIGERIA ; de la construction des routes Sangmelima - Djoum - Frontière du Congo, Garoua Boulai-Ngaoundere et la réhabilitation du pont de l'ENFANCE. Les travaux proprement dits dans le secteur sont :

- la réhabilitation du pont sur le Wouri dont les travaux sont réalisés à près de 85% ;
- le bitumage de la route Melong-Dschang qui est effectué à 98% environ ;
- la construction de la route Ayos-Abong Mbang dont le tronçon n°1 Ayos-Bonis est réalisé à environ 18% ;
- la construction d'un nouveau pont sur le Mungo (route Douala-Tiko: RN3): 16% ;
- la route Ngaoundere-Toubooro Frontière Tchad dont les travaux sont quasi achevés;
- la Route Garoua-Pont de Gashiga dont les travaux sont à mi- parcours ;
- la reconstruction de la route Yaounde-Soa.

### 2.2.4.2 Activités de construction

Les chantiers en cours dans le domaine des constructions concernent : la construction de nombreux bâtiments pour abriter les services publics (éducation, santé, palais de justice, etc.) à travers tout le territoire national. A ces travaux, s'ajoute la construction du palais des sports à Yaoundé sur financement de la République Populaire de Chine.

## **2.3 Secteur tertiaire**

### **2.3.1 Commerce**

Au cours de l'année 2006, les pouvoirs publics ont été confrontés à une demande sociale suscitée par l'atteinte du point d'achèvement et exacerbée par les tentions inflationnistes voire une pénurie de certains produits (le ciment, les poissons et crustacées, les tôles). Face à cette situation, des mesures ont été prises pour préserver le pouvoir d'achat des ménages et renforcer la protection du consommateur. Ainsi, le suivi hebdomadaire des prix des produits de consommation courante sur les marchés a été assuré. L'application des prix homologués a été effective et les stocks spéculatifs démantelés. La répression a été renforcée aboutissant à de nombreuses saisies. Le contrôle de la qualité et de la conformité des produits de grande consommation a été régulier ; à ce titre, 58 fabriques clandestines des produits de consommation courante ont été démantelées. Les textes précisant la liste des produits autorisés de vente sur le territoire national ou fixant les modalités d'inspection technique de la qualité et de la conformité aux normes des produits ont été publiés.

Pour améliorer le pouvoir d'achat des populations, le Chef de l'Etat a signé le 28 septembre 2006 une ordonnance qui consacre la baisse des droits de douane et l'exonération de la TVA sur les produits suivants : le poisson congelé, le riz, le sel brut, la farine et les tourteaux de maïs.

### **2.3.2 Transports**

#### **2.3.2.1 Transports terrestres**

Dans ce secteur, la priorité demeure la sécurité routière. Les actions menées en vue de réduire le nombre d'accidents ont été les suivantes :

- la poursuite de la sécurisation du parc automobile par la distribution et la fixation des plaques d'immatriculations réflectorisantes et des chevrons de sécurité. Au 30 juin 2006 plus de 60% du parc automobile est sécurisé;
- l'organisation sur l'ensemble du territoire national, des campagnes de sécurité et de prévention routière avec un accent particulier sur les conducteurs des moto-taxis ;
- le contrôle des agences de voyage et des grands transporteurs de marchandises en vue du respect des normes de sécurité en vigueur;
- le renforcement de la visite technique des véhicules dans les villes de Douala et Yaoundé en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité des véhicules mis en circulation;
- la surveillance du réseau routier en vue d'identifier et de résorber les points noirs, sources d'accidents de circulation;
- le démarrage effectif des activités de la société de transport urbain « Le bus » à Yaoundé.

#### **2.3.2.2 Transport aérien**

L'année 2005 est marquée par une nette amélioration du trafic passagers et du fret qui ont atteint des hausses respectives de 5% et 4% par rapport à l'année 2004. Cette évolution provient de la progression du transport vers l'extérieur des passagers et du fret respectivement de 13% et 41%, le transport à l'intérieur ayant connu des baisses respectives de 2% et de 22%. Au premier semestre 2006 par rapport à celui de 2005, le transport des passagers a diminué de 1% et le fret de 20%.

Pour l'amélioration des conditions de sécurité dans les aéroports, l'installation progressive des machines de filtrage à rayon X des bagages et la réhabilitation des équipements de navigation aérienne des aéroports sont en cours. De même, les employés des aéroports sont régulièrement recyclés en vue de rendre un meilleur service aux usagers.

**Tableau 16: Statistiques du trafic aérien global**

PERIODE LIBELLE	2004	2005	1 <sup>er</sup> Sem.2005	1 <sup>er</sup> Sem.2006	Estimations 2006	Variations		
	1	2	3	4	6	(2)/(1)	(4)/(3)	(6)/(2)
Passagers	609599	641145	292161	290534	582280	5,0	-1,0	-9,0
arrivée	318305	311962	138083	137329	309896	-2,0	-1,0	-1,0
départ	291294	329183	154078	153205	272384	13,0	-1,0	-17,0
Bagages et Fret (tonne)	16414	17110	10070	8082	14933	4,0	-20,0	-13,0
Intérieur	9479	7351	3855	3095	8433	-22,0	-20,0	15,0
Extérieur	6935	9759	6215	4987	6500	41,0	-20,0	-33,0

Source: ADC

S'agissant particulièrement de la CAMAIR, le nombre des passagers transportés baisse de 15% en 2005 et le fret de 18%. La baisse des passagers pourrait s'expliquer par celle de 25% des passagers transportés à l'extérieur. La diminution du fret résulte de la diminution 59% du fret intérieur et de 23% du fret extérieur. Le chiffre d'affaires a baissé de 8%.

Par ailleurs, le processus de scission/liquidation/privatisation de la CAMAIR a franchi une étape le 11 septembre 2006 avec la création par décret présidentiel d'une nouvelle compagnie dénommée Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR CO), dont l'Etat est encore l'unique l'actionnaire. Le capital initial de cette nouvelle société sera augmenté et souscrit à hauteur de 51% par un partenaire stratégique sélectionné par appel à la concurrence, conformément aux règles applicables en matière de privatisation des entreprises du secteur public et parapublic du Cameroun.

**Tableau 17: Statistiques du transport aérien (CAMAIR)**

	Année 2004	1er trim. 05	2 <sup>e</sup> trim. 05	3 <sup>e</sup> trim. 05	4 <sup>e</sup> trim. 05	Exercice 2005	Variations			
	1	2	3	4	5	6	(3)/(2)	(4)/(3)	(5)/(4)	(6)/(1)
Passagers	265 156	46376	50000	79 792	49 068	225 236	8,0	60,0	-39,0	-15,0
Intérieur	41 096	11141	12500	20 521	12 551	56 713	12,0	64,0	-39,0	38,0
Extérieur	224 061	35235	37500	59 271	36 517	168 523	6,0	58,0	-38,0	-25,0
Bagages, Fret et Poste ( tonne)	3 334	606	720	825	602	2 722	20,0	15,0	-27,0	-18,0
Intérieur	450	97	75	16	22	183	-23,0	-78,0	35,0	-59,0
Extérieur	3 289	509	645	808	580	2 538	28,0	25,0	-28,0	-23,0
Chiffre d'affaires (millions FCFA)	39 022	7252	8825	12 063	7 922	36 062	22,0	37,0	-34,0	-8,0

Source: CAMAIR

### 2.3.2.3 Transport ferroviaire

En 2005, le transport ferroviaire a connu une hausse de 5% du trafic voyageurs et une stabilité du trafic marchandises ; le chiffre d'affaires a augmenté de 4%. Au premier semestre 2006, le trafic voyageur augmente de 4%, le trafic marchandises baisse de 2%, et le chiffre d'affaires progresse de 10% en glissement annuel. Pour l'année 2006, les estimations indiquent des diminutions de 3% du trafic voyageurs, et de 2% du trafic marchandises, et une croissance de 2,3% du chiffre d'affaires du fait de la révision à la hausse des tarifs.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation des infrastructures ferroviaires ainsi que la révision régulière des divers matériels roulants se sont poursuivis dans le cadre du plan d'investissement de CAMRAIL sur la période 2003-2007.

**Tableau 18: Evolution du trafic ferroviaire**

LIBELLE	2004	2005	1er Semestre		Estimation 2006	Variations (en%)		
	1	2	2005	2006		5	(2)/(1)	(4)/(3)
Trafic voyageur *	308,0	324,4	149,5	154,9	313,8	5	4	-3
Trafic marchandises*	1114,3	1118,5	538,6	550,6	1094,4	0	2	-2
Chiffre d'affaires**	42409	44163	20764	22772	45170	4	10	2,3

Source : CAMRAIL \*voyageur/km \*\*tonne/km \*\*\* en (millions FCFA)

### 2.3.2.4 Transport maritime

Le trafic maritime enregistré entre 2004 et 2005 une progression de 5% due à l'accroissement de 21% du volume des exportations. Par contre, les importations ont connu une diminution de 4% et le chiffre d'affaires s'est accru de 25%. Au premier semestre 2006, le trafic maritime affiche une baisse de 1% en glissement annuel, résultant d'un repli de 6% des exportations ; par contre, les importations augmentent de 3% et le chiffre d'affaires progresse de 8%.

Selon les estimations, on s'attend à une diminution de 4% du trafic en 2006. Cette baisse serait liée à celle de 4% des importations et des exportations. Le chiffre d'affaires pourrait néanmoins progresser de 1% en raison de la hausse attendue des recettes de location du domaine portuaire.

**Tableau 19: Evolution du trafic maritime**

LIBELLE	2004	2005	1er Semestre		Estimation 2006	Variations (en %)		
			2005	2006		5	(2)/(1)	(4)/(3)
Trafic	6245347	6532337	3056189	3037139	6240000	5	-1	-4
Importations (tonne)	4082456	3919401	1833713	1882293	3743999	-4	3	-4
Exportations (tonne)	2162891	2612936	1222476	1154846	2496001	21	-6	-4
Chiffre d'affaires*	26323	32909	17340	18762	33335	25	8	1

Source : PAD \* en (millions FCFA)

### 2.3.3 Télécommunications

Le nombre total d'abonnés dans le secteur des télécommunications a augmenté de 37% entre 2004 et 2005. Cette hausse repose sur la progression de 42% des abonnés du téléphone mobile, en dépit de la baisse de 18% de ceux du téléphone fixe. Il en résulte une hausse de 8% du chiffre d'affaires. Cette progression qui est de 50% entre le premier semestre de l'exercice 2006 et la même période de l'exercice 2005, entraîne une augmentation de 14% du chiffre d'affaires.

En 2006, la hausse du nombre **d'abonnés est** estimée à 36% et celle du chiffre d'affaires à 7%. Cette embellie repose sur le déploiement des investissements de couverture du réseau, de densification dans les grandes villes et d'évolution technologique des éléments du cœur du réseau comme la fibre optique, ainsi que sur la mise en service par CAMTEL des nouveaux produits.

A cet effet, les investissements ont atteint près de 60 milliards de francs. Ils permettront aussi d'améliorer l'appareil de production, d'acquérir le Global net (internet mobile) dans certaines entreprises des télécommunications, et de réaliser des campagnes promotionnelles en vue de satisfaire une demande toujours croissante.

Concernant la téléphonie rurale, quatre téléc centres communautaires, sont déjà opérationnels. Ils contribuent au développement économique des zones rurales, permettent ainsi au monde paysan d'effectuer toutes les opérations relatives aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (poste, télécommunications, fax, internet et autres).

**Tableau 20: Statistiques du sous-secteur des télécommunications**

LIBELLE	2004	2005	1er semestre		Estimations	Variation	Variation	Variation
	(1)	(2)	2005	2006	2006	(2)/(1)	(4)/(3)	(5)/(2)
<b>Nombre total d'abonnés</b>	<b>1 667 857</b>	<b>2 283 716</b>	<b>1 852 717</b>	<b>2 775 823</b>	<b>3 095 010</b>	<b>37</b>	<b>50</b>	<b>36</b>
Fixe	129 000	105 765	98 089	113 813	250 000	-18	16	136
Mobile	1 538 857	2 177 951	1 754 628	2 662 010	2 845 010	42	52	31
<b>Chiffre d'affaires *</b>	<b>25544</b>	<b>274 671</b>	<b>127 507</b>	<b>1 545 476</b>	<b>294 871</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>7</b>
Fixe	52 830	50 672	23 700	22 587	45 916	-4	-5	-9
Mobile	202 611	223 999	103 807	122 889	248 955	11	18	11

Source : CAMTEL; ORANGE; MTN \* en millions FCFA

### 2.3.4 Hôtellerie et Tourisme

L'objectif du Gouvernement est d'attirer 500000 touristes par an d'ici à 2010, et faire ainsi du Cameroun une véritable destination touristique. A cet effet en 2005, la Commission Technique des Etablissements de Tourisme a délivré 41 autorisations de construction d'hôtels, 14 autorisations d'ouverture d'hôtels, 34 autorisations d'ouverture de restaurants, 8 autorisations d'ouverture d'agences de tourisme, et 2 autorisations d'ouverture d'établissements de loisirs. Ces actions se sont poursuivies au premier semestre 2006 et concernant les constructions, 28 hôtels ont été autorisés. Les autorisations d'ouverture ont concerné 15 hôtels, 19 restaurants, 1 agence de tourisme et 9 établissements de loisirs.

En outre, une campagne de classement et de reclassement des établissements a été lancée en août 2006. Cette opération rentre dans le cadre du programme de dynamisation du secteur touristique et d'assainissement des établissements hôteliers. Elle aboutira à la mise à jour des fichiers de la carte hôtelière, de la carte des restaurants, et de la carte des établissements de loisirs. En plus, des panonceaux correspondant à la qualité que mérite chaque établissement touristique seront posés.

Toujours dans l'optique d'améliorer l'offre des produits touristiques, il a été procédé au premier semestre 2006 à la délimitation de quatre sites touristiques, à savoir les chutes de la Lobé à Kribi, **Mile Six Beach** dans le Sud-ouest, le lac de Petpenou et le lac Monoun dans le Noun. Par ailleurs, l'aménagement de la voie d'accès du centre touristique d'Ebogo a été réalisé. Cette opération a bénéficié du soutien du programme STEP (Sustainable Tourism for Eliminating Poverty) de l'Organisation Mondiale du Tourisme.

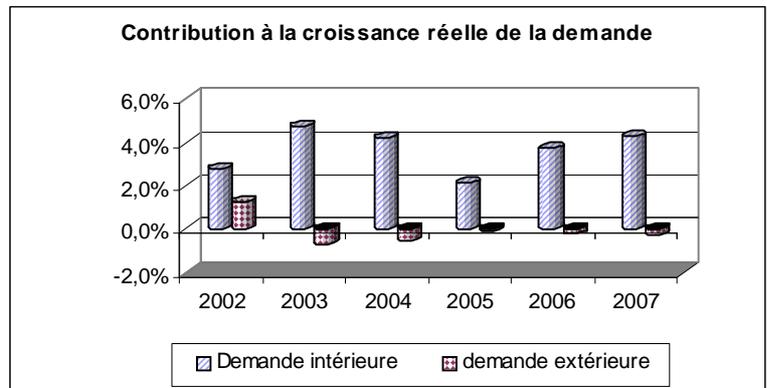
Afin de promouvoir la destination Cameroun, des délégations ont participé à de grandes manifestations internationales, dont la Foire Internationale de Madrid, la 18<sup>e</sup> édition du Salon Country Show, le Salon International des Services à Tunis et le 14<sup>e</sup> Africa Travel Association au Ghana. A l'intérieur, le Ministère du Tourisme a également effectué des actions promotionnelles, avec entre autres sa participation à l'ascension du mont Cameroun et à la nuit des restaurateurs.

Les statistiques récentes montrent qu'entre le premier semestre 2006 et la période correspondante de l'année précédente, le nombre de nuitées dans les hôtels s'est accru de 9%. Ceci laisse entrevoir une amélioration de l'activité hôtelière entre les exercices 2005 et 2006.

## CHAPITRE 3 : DEMANDE, PRIX ET COMPETITIVITE

Comme les années précédentes, la croissance réelle reste tirée par la demande intérieure en 2005. Son apport évalué à 3,7% en 2006, augmente par rapport à 2005. La demande extérieure nette grève à nouveau la croissance de 0,2%, les importations augmentant plus vite que les exportations.

Par ailleurs, on observe depuis 2005 une accélération de la hausse des prix qui reflète globalement la répercussion de la hausse des cours mondiaux du pétrole sur les prix intérieurs. Sur cette base, l'inflation s'établirait à 4,6% à fin 2006 contre 2% en 2005 et 0,3% en 2004.

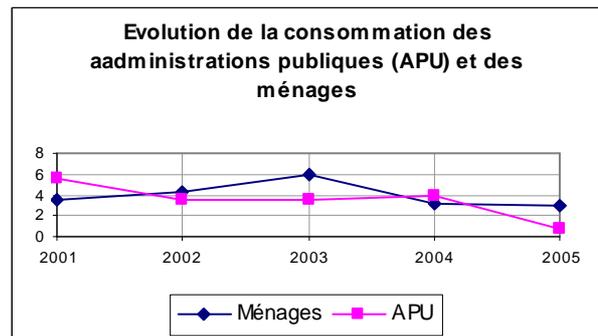


### 3.1 Demande intérieure

Elle est tributaire de l'évolution de la consommation finale et des investissements.

#### 3.1.1 Consommation finale

Depuis deux ans, le concours de la consommation finale à la croissance réelle n'a cessé de diminuer ; de 2,6% en 2004, il est passé à 2,2% en 2005 et est estimé à 1,2% en 2006. Cette évolution est liée à la décélération que l'on observe aussi bien dans les dépenses de consommation des ménages que celles des administrations publiques. Elle résulte au moins en partie de l'érosion du pouvoir d'achat des revenus fixes à cause de l'inflation.



##### 3.1.1.1 La consommation des ménages

Les dépenses de consommation des ménages qui se sont accrues de 6% en 2003, et de 3% en 2005. Cette baisse se poursuit en 2006 où leur apport à la croissance est de 1,2% contre 2,1% en 2005. En 2005, elles représentent 70,6% de la consommation finale. Les produits alimentaires, avec un poids moyen de 45% sur les cinq dernières années, constituent le premier poste de consommation des ménages. Les ménages consacrent également leurs revenus à l'achat d'articles d'habillement et chaussures (12,9%), au logement et énergie (7,3%) ainsi qu'au transport (5,6%). D'autres dépenses concernent les loisirs avec le poste « hôtellerie/restaurants » dont la part dans les dépenses est stable à 8,4%. Les dépenses d'éducation ainsi que celles de santé restent toutefois marginales.

**Tableau 21: Structure de la consommation des ménages à prix courant**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	<i>(en pourcentage de la consommation finale)</i>					
<b>Alimentation et boissons non alcoolisées</b>	45,3	45,4	45,9	46,0	44,6	44,3
<b>Boissons alcoolisées et tabac</b>	3,4	3,4	3,3	3,3	3,1	2,6
<b>Articles d'habillement, chaussures, cuir et confection</b>	12,8	12,5	12,2	12,2	13,1	13,5
<b>Logement et énergie</b>	7,4	7,0	6,9	6,9	7,0	6,9
<b>Équipement du logement</b>	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9
<b>Santé</b>	0,0	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
<b>Transport</b>	6,1	5,4	7,0	7,0	7,3	7,6
<b>Télécommunication</b>	0,5	0,6	0,6	0,6	0,8	1,0
<b>Éducation</b>	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	1,3
<b>Hôtel, café, restaurant</b>	8,4	8,4	8,4	8,4	8,6	7,7
<b>Autres biens et services</b>	12,2	27,6	26,0	25,3	25,6	25,7

Source : INS, MINEFI/DAE

La contribution à la croissance de la consommation des ménages en baisse depuis 2003, chuterait en 2006. C'est la conséquence de la hausse des prix qui s'est accélérée en 2006 ; les principaux postes de consommation concernés par cette hausse sont : les produits alimentaires (5,6%) le transport (8,5%), et les dépenses de maison (4,2%). L'inflation par les coûts des carburants liés aux cours mondiaux du pétrole, amplifiée par les pénuries de quelques produits, notamment le ciment, la tôle ondulée, le fer à béton et le poisson congelé, explique en grande partie cette tendance.

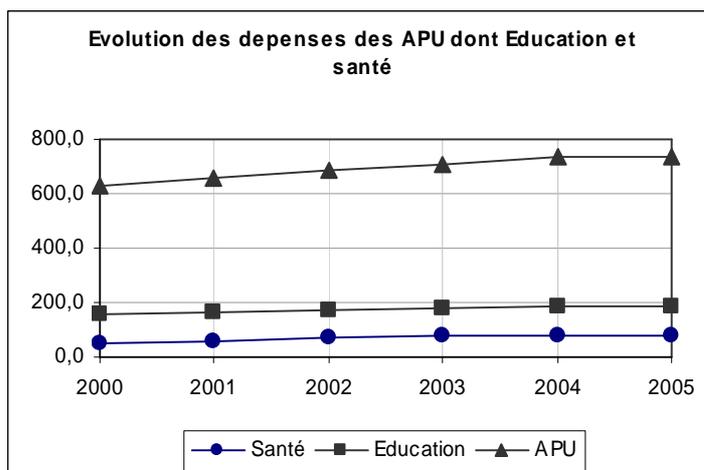
La suppression des exonérations TVA sur certains biens de première nécessité (produits d'élevage et de pêche, abats et comestibles) a réduit la demande. Les importations de poissons congelés et de viande par exemple ont diminué respectivement de 8,5 et 40,9% entre les sept premiers mois de 2005 et ceux de 2006. Parallèlement, quelques produits locaux subissent une forte concurrence des produits en provenance d'Asie, particulièrement, le riz dont les quantités importées augmentent de 30,6% entre les sept premiers mois de l'année 2006, les huiles végétales (70,9%), le sel (360%), le sucre (30,7%) ; évinçant la demande des biens locaux. Cette situation défavorable est renforcée par l'érosion continue du pouvoir d'achat des ménages. Au final, la contribution de la consommation des ménages à la croissance devient négligeable en 2006.

Le paiement accéléré de la dette intérieure permet d'atténuer l'impact négatif de la conjoncture. Par ailleurs, l'ordonnance du 28 septembre 2006 baissant les droits de douane et exonérant de la TVA certains produits de première nécessité, devrait faire stimuler la demande. La consommation privée pourrait en conséquence participer positivement à la croissance (2,6% projeté) en 2007; la part de la consommation des ménages, estimée à 70,6% en 2005, est prévue à 69,4% en 2006.

### 3.1.1.2 La consommation publique

L'apport de la consommation publique à la croissance du PIB se stabilise à 0,1% en 2005. Cet apport serait nul en 2006, l'assainissement du fichier solde des agents publics et la régulation budgétaire permettant de renforcer la maîtrise des dépenses publiques. Jusqu'à là, les dépenses de consommation des administrations publiques concourraient à hauteur de 0,4% en moyenne par an.

En 2005, les dépenses courantes non prioritaires ont diminué, entraînant de ce fait le ralentissement de la consommation publique. D'un taux de 3,9% en 2004, la croissance des dépenses de consommation des administrations publiques s'est située à 0,7% en 2005 et serait nulle en 2006. La part de la consommation publique dans le PIB se stabilise à 9,3%. La consommation publique devrait repartir en 2007, à la faveur d'une utilisation intensive des ressources issues de l'allègement de la dette publique extérieure.



**Tableau 22: Emplois du PIB 2001-2007**

(en pourcentage du PIB)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Demande intérieure</b>	101,3	<b>100,8</b>	<b>99,7</b>	<b>100,4</b>	<b>99,9</b>	<b>98,6</b>	<b>98,3</b>
Consommation finale des ménages	81,0	81,0	82,2	81,5	80,4	78,7	77,7
publique	70,7	70,8	72,2	71,4	70,6	69,4	68,4
FBCF	10,2	10,2	10,0	10,2	9,8	9,3	9,3
privé	20,3	19,8	18,1	18,3	19,2	20,0	20,6
public	18,1	17,5	15,8	15,7	16,5	15,8	15,7
Variations des stocks	2,2	2,3	2,3	2,6	2,7	4,1	4,9
0,1	0,0	-0,6	0,7	0,3	0,0	0,0	
<b>Demande extérieure</b>	-1,3	<b>-0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>
<b>exportations b&amp;s</b>	21,9	19,9	20,2	19,4	20,1	22,4	22,7
exportations pétrole brut	9,1	7,5	7,3	7,9	9,9	11,2	11,9
exportations biens hors pétrole brut	9,9	9,6	10,2	8,5	7,7	8,1	7,8
total exportations biens	18,9	17,1	17,5	16,3	17,6	19,3	19,7
exportations des services	3,0	2,8	2,7	3,1	3,3	3,0	3,0
<b>importations b&amp;s</b>	23,2	20,7	19,9	19,8	20,1	21,0	21,0
<b>PIB</b>	<b>100,0</b>						

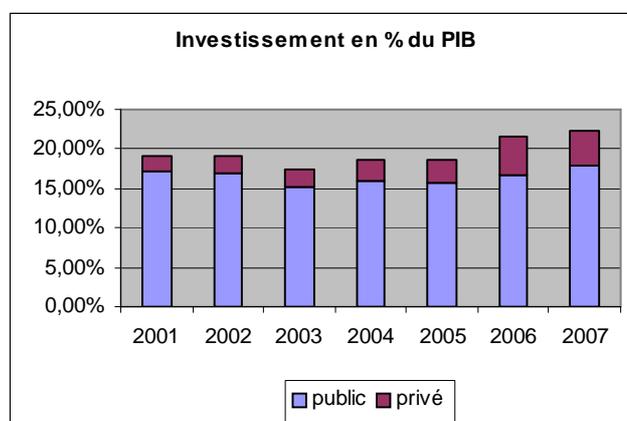
Sources : INS, MINEFI/DAE

### 3.1.2 Investissement

La contribution à la croissance de la formation brute de capital fixe a été de 0,4% en 2005 contre 1,9% en 2004 ; elle est prévue à 2,6% en 2006. Le taux d'investissement serait de 20,1% du PIB en 2006 contre 19,2% en 2005. Une politique expansionniste en 2004 suivie d'une régulation budgétaire forte en 2005 et un certain attentisme des entreprises expliquent ces évolutions.

#### 3.1.2.1 Investissement privé

La contribution de l'investissement privé à la croissance a été de 0,1% en 2005 et est estimée à 1,2% en 2006. Beaucoup d'entreprises investissent pour augmenter leurs capacités de production.



C'est le cas de CIMENCAM dont 3 milliards sur les 5 prévus sont consacrés à l'augmentation de ses capacités. AES-SONEL a prévu des investissements de l'ordre de 149,7 milliards. En vue de la réhabilitation des infrastructures ferroviaires et de la révision des divers matériels roulants, CAMRAIL poursuit son programme d'investissement dont le montant en 2006 tourne autour de 11,7 milliards. Dans le secteur des télécommunications, près de 60 milliards sont consacrés en 2006 à la densification du réseau et à l'exploitation de la fibre optique. Les investissements du secteur pétrolier concernent : (i) les activités de prospection, de développement et de production dans les bassins de Rio Del Rey et de Douala - Kribi/Campo, (ii) les travaux de maintenance du pipeline Doba – Kribi.

Le secteur privé bénéficie des effets induits des décaissements des ressources PPTE qui sont consacrées en majorité à la réalisation d'investissements dans les secteurs prioritaires (BTP, éducation, santé,...). En définitive, le taux d'investissement privé s'établirait à 15,8% en 2006 contre 16,5% en 2005 et 15,7% en 2004.

### 3.1.2.2 Investissements publics

Les taux de croissance respectifs en 2004 et 2005 des investissements du secteur public sont de 22,9% et 10,6% ; en 2006, le taux est projeté à 50,6%. Le taux d'investissement public passe de 2,7% du PIB en 2005 à 4,1% en 2006. Ces accroissements sont attribuables aux dépenses sur ressources propres qui se situent à 199 milliards dont 90 milliards de ressources PPTE dans la Loi de Finances 2006.

Les ressources sont consacrées notamment à la mise en œuvre des grands travaux en matière d'infrastructures routières, d'édification de nouveaux établissements scolaires, de réhabilitation des formations sanitaires, de développement des réseaux électriques et hydrauliques, de modernisation des systèmes de communication.

La part des investissements alloués aux secteurs prioritaires est passée de près de 50% en 2005 à 62% en 2006. Leur contribution à la croissance est estimée à 1,4% en 2006 contre 0,3% en 2005.

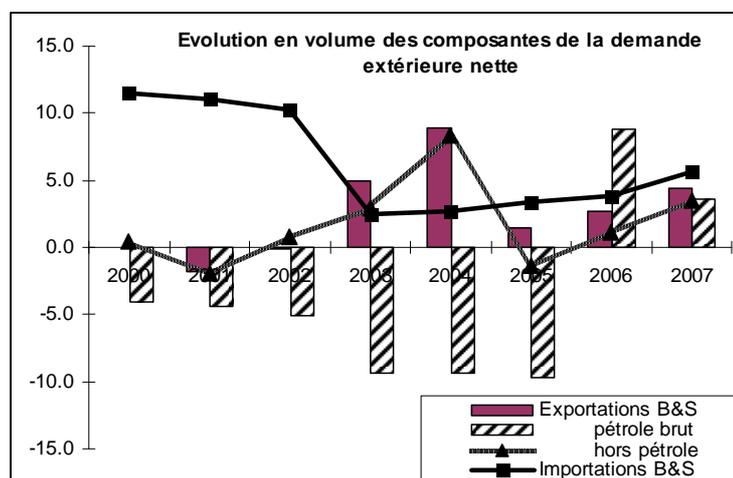
**Tableau 23: Investissements publics dans les secteurs prioritaires**

Secteurs	2005	2006
Education, formation et recherche	14,7	16,3
Santé	23,6	10,5
Infrastructures	8,9	28,6
Production et commerce	2,5	6,7
<b>Total</b>	<b>49,7</b>	<b>62,0</b>

Source : MINEFI/DAE, DGB

## 3.2 Demande extérieure nette

La contribution de la demande extérieure nette à la croissance est tributaire de la performance du secteur de la sylviculture, de celui de l'agriculture industrielle et d'exportation, et de la pénétration des produits importés destinés à la consommation finale des ménages. Sa contribution négative à la croissance du PIB observée depuis 2003 devrait se poursuivre



en 2006 sous l'effet conjugué d'une augmentation plus forte du volume des importations des biens et services (3,8%) par rapport à celui des exportations (2,7%).

Le commerce extérieur révèle que la part en valeur des produits manufacturiers au cours des sept premiers mois de l'exercice 2006 est en retrait de 6 points en glissement annuel. L'ouverture du marché à des produits concurrents aux exportations traditionnelles du Cameroun se traduit par des pertes de parts du marché sous-régional par des industries manufacturières camerounaises. Il s'agit particulièrement des agro-industries (les industries brassicoles : -8%), des industries chimiques (les savonneries : -40%) et de la métallurgie (les ouvrages en aluminium : -48%).

La sous performance des industries locales participe au ralentissement de la demande, quand les importations des biens de consommation finale des ménages sont en nette progression au cours des sept premiers mois de l'année 2006. Il s'agit notamment des céréales (37,8% en volume et 41,5% en valeur), des laits et dérivés (14,2% en volume et 26,8% en valeur), des sucres (30,7% en volume et 61,2% en valeur), des boissons et des liquides alcooliques (33% en volume et 42% en valeur).

**Tableau 24: Production et exportation des produits manufacturiers camerounais**

	2004	2005	2006
Part des exportations des produits manufacturiers	23.8%	30.4%	24.6%
Croissance de la production des industries manufacturières	2.3%	0.7%	1.3%
Croissance en volume des importations	2.7%	3.4%	3.9%

Source : MINEFI/DAE

**Tableau 25: Contributions de la demande à la croissance réelle**

Contributions à la croissance réelle (en %)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Demande intérieure	<b>7,3</b>	<b>2,8</b>	<b>4,7</b>	<b>4,2</b>	<b>2,1</b>	<b>3,7</b>	<b>4,3</b>
consommation des ménages	3,1	3,3	4,5	2,6	2,2	1,2	1,6
publique	0,5	0,3	0,3	0,4	0,1	0,0	0,3
FBCF privé	4,1	0,8	-1,1	1,9	0,4	2,6	2,6
public	0,1	0,3	0,1	0,5	0,3	1,4	0,9
Variations des stocks	0,2	-1,3	1,4	-0,3	-0,4	-0,1	0,0
Demande extérieure	<b>-2,8</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,3</b>
exportations b&s	0,0	-0,4	0,0	1,8	0,3	0,6	0,9
exports pétrole brut	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	0,1	0,1
exports biens hors pétrole brut	0,1	-0,3	0,1	1,3	-0,2	0,2	0,5
total exports biens	0,0	-0,4	0,0	1,1	-0,4	0,3	0,6
exports des services	0,0	0,0	0,0	0,7	0,7	0,3	0,3
importations b&s	-2,8	1,6	-0,7	-2,3	-0,4	-0,8	-1,1
PIB	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>3,7</b>	<b>2,0</b>	<b>3,5</b>	<b>4,0</b>
Dépenses publiques	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>

Source :INS, MINEFI/DAE

### 3.3 Prix à la consommation finale des ménages

L'année 2006 se caractérise par une hausse des prix. Le taux d'inflation est passé de 0,3% en 2004 à 2% en 2005 ; en glissement annuel, les prix à la consommation ont augmenté de 5,4% au premier semestre 2006. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix des postes « Alimentation, Boissons et Tabacs » et « Transports et Communications ».

La répercussion sur les prix des carburants des cours mondiaux élevés du pétrole explique en grande partie cette évolution. En effet, la hausse des prix de l'essence super, du pétrole lampant et du gasoil est respectivement de 5,2%, 11,7% et 4,3%. Cette hausse des prix à la consommation est aussi tributaire de celle des prix des produits alimentaires, des transports, et des dépenses de maison du fait de l'augmentation des prix des matériaux de construction.

L'indice des « produits alimentaires » est de 8,5% au premier semestre 2006. Le renchérissement des prix des produits alimentaires s'explique par la flambée des prix des produits vivriers, des poissons et crustacés, de la viande, des céréales et des produits céréaliers. L'amplification des prix des produits vivriers est entretenue par l'accélération des prix du riz ordinaire, du mil blanc et de l'huile d'arachide. S'agissant des prix des poissons, l'augmentation est due à la psychose de la grippe aviaire. Les prix des boissons et tabacs ont augmenté de 6,9% au premier semestre 2006. Le poste transports et communications, + 8,5%, a aussi fortement alimenté les tensions inflationnistes. Ces fortes hausses ont été tempérées par les niveaux de prix dans les secteurs « habillement et chaussures » et « éducation et loisirs ».

**Tableau 26: Evolution de l'inflation**

	National			Yaoundé			Douala		
	2004	2005	1 <sup>er</sup> sem. 2006	2004	2005	1 <sup>er</sup> sem. 2006	2004	2005	1 <sup>er</sup> sem. 2006
<b>POSTES DE DEPENSES</b>									
Alimentation, Boissons et Tabacs	-0,5	1,5	6,9	1,5	0,7	5,7	-1	1	7,6
<b>Produits Alimentaires</b>	-2	1,1	8,5	1,1	0,3	6,7	-2,8	1	10,2
<b>Boissons Et Tabacs</b>	6,4	3,1	0	4,3	3,3	-1,1	5,8	1,1	-0,9
Habillement et Chaussures	-0,1	1,3	0	-0,4	-0,2	0,1	-2,1	3,5	0,2
Dépenses de maison	2,5	1,9	5,7	1,4	1,4	3	4,2	2,3	6,2
Sant et Soins personnels	1,4	0,8	1,8	0,9	0,9	-0,1	2,4	1,3	2,1
Transports et Communications	1,6	6,9	8,5	1,2	6,1	6,6	2,7	10,9	11,4
Education et Loisirs	0,9	-2,5	-3,3	0,3	-1,4	-2,1	0,6	-6,3	-5,7
<b>Indice Général</b>	<b>0,3</b>	<b>2</b>	<b>5,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>4,1</b>	<b>0,4</b>	<b>2,2</b>	<b>6,2</b>
<b>Groupe de Produits</b>									
Articles de marché	-1,7	-0,2	9,8	2,9	-0,5	7,6	-3,3	-1,7	11,7
Articles de magasins	-0,7	2,2	3,4	-3,7	2,1	2,8	1,2	2,6	3,8
Services et autres	3,1	4,2	3,3	1,5	2,3	1,6	3,2	5,3	4,8
Biens échangeables	-1,1	1,9	6,5	1	1	4,8	-1,2	1,6	7,5
Biens non échangeables	3,8	2,4	2,9	1,6	2,3	1,7	3,5	3,2	4
Biens locaux	1	1,7	5	2,9	0,8	1,7	-1,6	3,1	5,8
Biens importés	-1,6	2,7	6,3	-2,7	2,7	10,1	1,1	1,8	6,4
Biens du secteur formel	0,1	1,9	3,3	-0,2	1,5	2,7	0,8	2	3,7
Biens du secteur informel	1	0,8	2,6	2,4	1,4	-5,6	-0,1	-2,5	7,3
Produits vivriers	-2,7	0,2	13,5	2,6	0,1	11	20	-0,8	15,1
Services et autres	3,1	4,2	3,3	1,5	2,3	1,6	-17,7	5,3	4,8
Biens contrôlés	0,6	7,8	9,3	0,1	8,1	9,1	2,4	11	10,8
Biens non contrôlés	-0,2	1,5	5,1	-0,5	0,7	3,6	0,2	1,4	5,8

Source : INS

### Indice des prix à Yaoundé

L'indice des prix à la consommation finale des ménages à Yaoundé a enregistré une hausse de 1,3% au cours de l'année 2005. Cette hausse s'explique essentiellement par l'accroissement des prix des « Transports et Communications » et des « Produits Alimentaires ».

Au premier semestre 2006, cet indice s'est accru de 4,1%. L'augmentation est due principalement aux hausses observées au niveau des postes « Produits Alimentaires », « Dépenses de Maison » et « Transports et Communications ».

### **Indice des prix à Douala**

A Douala, l'inflation en 2005 était de 2,2% contre 0,4% en 2004. L'accroissement de l'indice des « Produits Alimentaires », « Transports et Communications » et « Habillement et Chaussures » a été atténué principalement par le recul du poste « Education et Loisirs ».

Au premier semestre 2006, l'indice des prix à Douala est en augmentation de 6,2%. Cette hausse des prix est due à l'accroissement des prix des « Transports et Communications » (11,4%), des « Produits Alimentaires » (10,2%) et ceux de « Dépenses de Maison » (6,2%).

## **3.4 Compétitivité**

La compétitivité sera abordée, non pas au niveau microéconomique de la firme, mais sous un angle global à travers le taux de change effectif réel (TCER) et l'attractivité de l'économie camerounaise.

### **3.4.1 Taux de change effectif réel**

Après une légère amélioration entre 2003 et 2004, la compétitivité du Cameroun s'est détériorée en 2005. Cette tendance se poursuivrait en 2006, avec une appréciation du TCER composite de 1,2%. Cette perte de compétitivité est imputable pour l'essentiel, à l'appréciation de l'euro depuis 2002 vis-à-vis du dollar US et des monnaies des pays concurrents. En effet, le dollar s'est déprécié de près de 30% face à l'euro entre fin 2002 et fin 2004. Toutefois, le Cameroun n'a pas encore épuisé les gains de compétitivité prix tirés de la dévaluation. Ainsi, entre 1994 et 2006, le TCER enregistre une dépréciation résiduelle de 20,9% traduisant ainsi un gain des positions compétitives.

**Tableau 27: Evolution des TCER composites dans la zone franc**

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
<b>Cameroun</b>	<b>74,9</b>	<b>76,7</b>	<b>81,5</b>	<b>82,2</b>	<b>82,1</b>	<b>81,1</b>
CEMAC	74,5	76,1	80,7	81,3	81,6	80,7
UEMOA	70,9	72,9	76,7	77,2	78,6	78,5
Zone franc	72,5	74,3	78,4	79,0	79,9	79,4

Source : AFD Jumbo septembre 2006

### **3.4.2 Environnement et compétitivité**

Une étude de la Banque Mondiale sur le climat des affaires classe le Cameroun au 130e rang sur 155 pays en 2005 et au 152e rang sur 175 en 2006, révélant le peu d'attrait qu'exerce le pays sur les investissements étrangers.

D'après cette étude, la lourdeur des procédures juridiques et administratives contribue entre autres à freiner l'investissement privé au Cameroun. Pour ce qui est du commerce international, l'étude souligne que les coûts et certificats nécessaires pour l'importation et l'exportation d'un chargement standard restent élevés.

Face à ces freins à la compétitivité de l'économie camerounaise, le Gouvernement a entrepris des réformes dans différents secteurs dont celui du commerce extérieur. Ainsi, la modernisation de la Douane se poursuit. Après la création d'un Guichet unique du commerce extérieur, le scanner pour le contrôle des marchandises et le logiciel Sydonia (système douanier automatisé) viennent d'être installés. Le système informatique Sydonia a pour principale mission de faciliter les procédures de dédouanement des marchandises. Les délais de passage des containers sont progressivement allégés et font actuellement 2 jours à l'exportation et 3 jours à l'importation. Toutefois, les délais

sont parfois allongés du fait des usagers qui abandonnent les marchandises au port, ou du fait d'autres intervenants de la chaîne portuaire.

S'agissant de la promotion de la transparence et de l'amélioration de la gouvernance, les efforts se poursuivent sans relâche. L'Etat de droit se renforce et sa consolidation sera davantage matérialisée avec l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale prévue en janvier 2007.

Concernant particulièrement le climat des affaires, l'amélioration du dialogue avec le secteur privé s'est concrétisée par l'implication du secteur privé :

- aux réformes fiscales;
- aux revues des programmes économiques par les Institutions de Bretton Woods;
- à la révision et au suivi de la mise en œuvre du DSRP ;
- à la **collaboration** entre le secteur privé et les départements ministériels compétents pour, (i) l'étude et l'élaboration du projet d'un Centre de formalités des entreprises au Cameroun, (ii) l'implication dans les Commissions chargées d'élaborer les textes d'application de la charte des investissements ;
- aux rencontres périodiques avec différents membres du Gouvernement.

## CHAPITRE 4 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

L'année 2006 est marquée par le lancement des premières cotations à la bourse des valeurs mobilières de Douala. Ce chapitre met en perspective cet événement en présentant le paysage bancaire et financier camerounais.

### 4.1 Situation monétaire

La situation monétaire est caractérisée par une croissance élevée de la masse monétaire en relation avec un niveau élevé des avoirs extérieurs nets malgré une diminution du crédit intérieur.

#### 4.1.1 Contreparties de la masse monétaire

Les avoirs extérieurs nets ont progressé de 126,5%, passant de 386 milliards à fin juin 2005 à 874,4 milliards à fin juin 2006. Leur évolution résulte notamment de bonnes recettes d'exportation et de la forte diminution des engagements vis-à-vis du FMI suite à l'atteinte du point d'achèvement.

Quant au crédit intérieur net, il a baissé de 22,4% passant de 1158,5 milliards de FCFA au 30 juin 2005 à 899,1 milliards de FCFA au 30 juin 2006. Ce repli résulte principalement d'une forte régression des créances nettes sur l'Etat notamment la P.N.G en liaison avec l'amélioration de la trésorerie publique. L'Etat du Cameroun est ainsi passé d'une situation débitrice de 219 milliards vis-à-vis du système financier en juin 2005 à une position créditrice de 62 milliards à fin juin 2006.

Les créances du système monétaire sur l'économie en s'élevant à 961,4 milliards sont en légère hausse de 2,3% par rapport au 30 juin 2005. Les crédits au secteur privé, en se situant à 881,4 milliards au 30 juin 2006, ont enregistré un accroissement plus important (+7,1%).

**Tableau 28: Evolution de la situation monétaire**

<i>montants en milliards FCFA</i>	<b>juin-05</b>	<b>Déc- 05</b>	<b>mars-06</b>	<b>juin-06</b>	<i>Variations</i>	
<i>variations en pourcentage</i>	(a)	(b)	(c)	(d)	<i>(d/b)</i>	<i>(d/a)</i>
<b>I- CONTREPARTIES DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (1+2)</b>	<b>1 544,4</b>	<b>1 679,5</b>	<b>1 712,9</b>	<b>1 773,5</b>	<b>3,5</b>	<b>14,8</b>
1- Avoirs Extérieurs Nets	386,0	497,6	588,3	874,4	75,7	126,5
<i>dont Compte d'opérations</i>	409,9	525,1	598,7	687,8	31,0	67,8
2- Crédit intérieur (a+b)	1 158,4	1 182,0	1 124,6	899,1	-23,9	-22,4
a- Créances nettes sur l'Etat	219,0	205,2	148,1	-62,3	-130,4	-128,4
<i>dont Position Nette du Gouvernement</i>	263,2	235,9	193,3	11,2	-95,3	-95,7
b- Crédits à l'économie	939,4	976,8	976,5	961,4	-1,6	2,3
<i>dont Crédits au secteur privé</i>	822,8	873,4	887,0	881,4	0,9	7,1
<b>II- RESSOURCES (1+2)</b>	<b>1 544,4</b>	<b>1 679,5</b>	<b>1 712,9</b>	<b>1 773,5</b>	<b>3,5</b>	<b>14,8</b>
1- Masse monétaire (M2)= (a+b+c)	1 361,4	1 428,6	1 506,0	1 533,3	7,3	12,6
a- Monnaie fiduciaire	249,0	324,1	244,6	246,1	-24,1	-1,2
b- Monnaie scripturale	485,4	484,7	556,3	591,5	22,1	21,9
c- Quasi-monnaie	627,0	619,9	705,1	695,7	12,2	11,0
2- Fonds propres et autres postes nets		251,0	206,9	240,2	-4,3	31,2

Source: BEAC/DN

#### 4.1.2 Masse monétaire

La masse monétaire s'élève à 1533,3 milliards à fin juin 2006 contre 1361,4 un an plus tôt. Cette augmentation de 12,6% s'explique essentiellement par la hausse des avoirs extérieurs nets.

La composition de la masse monétaire à fin juin 2006 fait apparaître une hausse de la part de la monnaie scripturale (9%) et une légère progression de 1% de la quasi-monnaie, tandis qu'on observe une diminution de la monnaie fiduciaire de 10%.

La bonne tenue des avoirs extérieurs a porté le taux de couverture de l'émission monétaire de 58,2% en juin 2005 à 89,5% au 30 juin 2006 ; le minimum requis est de 20% dans le cadre de la convergence multilatérale en zone CEMAC.

## 4.2 Mise en œuvre de la politique monétaire

La B.E.A.C poursuit une politique monétaire axée sur la détente de ses taux directeurs afin d'accompagner la croissance économique.

**Tableau 29: Evolution des Taux directeurs de la B.E.A.C et des conditions de banque**

	20/01/05	16/09/05	03/03/06	27/03/06	Depuis le 9 juin 2006
<b>1°- LES OPERATIONS DES TRESORS</b>					
Taux des avances aux Trésors	5,75	5,50	5,25	5,25	5,25
Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
*Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics :	1,70	1,60	1,55	supprimé	supprimé
a- Taux d'intérêt sur placements Publics au titre du Fonds de réserves sur les Générations futures	-	-	-	1,90	2,15
b-Taux d'intérêt sur placements Publics au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires	-	-	-	1,70	1,95
c-Taux d'intérêt sur placements Publics lorsque l'Etat concerné ne recourt pas aux avances de la BEAC	-	-	-	1,40	1,65
d-Taux d'intérêt sur placements Publics lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC	-	-	-	0,50	0,50
<b>II- MARCHÉ MONÉTAIRE</b>					
Taux des appels d'offre (TIAO)	5.75	5.50	5.25	5.25	5.25
Taux d'intérêt des prises en pension (T.I.P.P)	7.50	7.25	7.00	7.00	7.00
Taux des Interventions ponctuelles	7.50-15	7.25-15	7.00-12	7.00-12	7.00-12
Taux de pénalité aux banques	15.00	15.00	12.00	12.00	12.00
Taux sur nouveaux investissements productifs	5.7500	5.7500	5.7500	5.7500	5.7500
Taux effectifs sur anciens CMT irrévocable	4.30-6.35	4.3-6.35	4.3-6.35	4.30-6.35	4.30-6.35
<b>III- CONDITIONS DE BANQUE</b>					
Taux débiteur maximum (T. D. M)	18.00	17.00	15.00	15.00	15.00
Taux créditeur minimum (T.C.M)	5.00	4.75	4.25	4.25	4.25

Source : B.E.A.C/ DN.

### 4.2.1 Evolution des taux d'intérêt

Au premier semestre 2006, la BEAC a réaménagé trois fois sa grille de taux directeurs et les conditions de banque. On relève surtout la disparition du taux des dépôts spéciaux des organismes publics en mars 2006 et son remplacement par quatre taux d'intérêts sur placements publics dont celui au titre du fonds de réserves sur les générations futures et au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires. Trois des quatre taux ont été révisé à la hausse le 9 juin 2006. Le premier semestre 2006 est également marqué par la réduction une nouvelle fois (après septembre 2005) des marges d'intermédiation bancaires. En effet, le taux débiteur maximum est passé de 17% à 15% le 3 mars 2006 tandis que le taux créditeur minimum passe de 4,75% à 4,25%.

#### 4.2.2 Mécanismes de refinancement

La forte progression des avoirs extérieurs nets depuis 2005 conforte la liquidité bancaire. Le besoin global de refinancement du système bancaire a été réduit. Le taux d'utilisation de l'objectif de financement se situait à seulement 4,95% en mars 2006.

Par rapport au premier semestre 2005, l'activité du marché monétaire de la B.E.A.C a été caractérisée au cours des six premiers mois de 2006 par : une légère remontée des injections de liquidité sur le guichet A ; une forte baisse (-45%) des ponctions de liquidités et une réduction de plus de la moitié du volume des transactions sur le compartiment interbancaire.

L'encours des avances de la B.E.A.C sur le guichet A s'élève à 1,589 milliard de francs au premier semestre 2006. Le guichet A correspond à la sphère du marché monétaire où sont traitées toutes les opérations d'injection ainsi que les opérations de reprise des liquidités.

**\*Activités du guichet B :** le guichet B est un compartiment du marché monétaire destiné aux opérations de refinancement des banques portant sur des crédits d'investissements productifs à moyen terme. A fin juin 2006, aucune activité n'a été relevée sur ce compartiment.

Les ponctions de liquidités opérées à travers le mécanisme des appels d'offres négatifs sont en baisse et l'encours moyen des placements des établissements de crédit s'est réduit pour se situer **19,9** milliards au premier semestre 2006.

Au premier semestre 2006, le montant des transactions interbancaires a atteint son plus haut niveau en mai (**8,3** milliards). On relève aussi que pour la première fois depuis 2004, deux mois (mars et juin 2006) n'ont enregistré aucune transaction. Quant aux concours de la B.E.A.C aux Trésors Nationaux, sur un plafond d'utilisation de 318 milliards pour le Cameroun en juin 2006, seulement 131 milliards **ont été utilisés** laissant une marge de l'ordre de 187 milliards.

#### 4.2.3 Réserves obligatoires

Au 31 juillet 2006, l'encours des réserves obligatoires représente 34% des réserves totales des banques au Cameroun. La situation analytique indique un niveau de réserves requis de 95,4 milliards par rapport 98,7 milliards de réserves constituées.

### 4.3 Secteur bancaire et financier

Selon un rapport en date du 14 juin 2006 par une mission du FMI dans le cadre du Programme d'Évaluation du Système Financier de la CEMAC, l'intermédiation financière dans la sous région est l'une des plus faibles en Afrique. En ce qui concerne particulièrement le Cameroun, la mission a estimé le poids des secteurs financiers dans le financement de l'économie. Ainsi, le secteur bancaire est le plus important et le plus actif puisqu'il contrôle plus de 86% du marché. Il est suivi par les établissements financiers, autres que les assurances, qui pèsent 5,6% de l'ensemble du secteur financier. Les 22 compagnies d'assurances contrôlent 4,5% du marché. Le sous-secteur de la microfinance connaît un essor rapide et contrôle déjà 3,6% des parts de marché.

#### 4.3.1 Secteur bancaire

Au 30 juin 2006, l'activité se caractérise par une liquidité abondante, une augmentation sensible des dépôts bancaires qui se situent à 1 437,3 milliards contre 1 244,6 milliards un an plus tôt, une position extérieure qui demeure créditrice et une amélioration constante des ratios prudentiels.

Au niveau des emplois, l'encours des crédits distribués s'élève à 936,1 milliards au 30 juin 2006, en hausse de 39,9 milliards contre 896,2 milliards en juin 2005. Six banques ont distribué près de 86 % des crédits à savoir : la SGBC (24,2%), la BICEC (21,5%) le CLC (14,5%), Afriland first bank (11,2%), CBC (7,8%) et SCBC (6,7%).

Les crédits à long terme représentent seulement 1,2% de l'ensemble des crédits accordés à fin juin 2006, contre 34,3% pour les crédits à moyen terme et 28,8% pour les crédits à court terme. Entre fin juin 2005 et le 30 juin 2006, l'on note un accroissement des crédits à long terme. Les crédits à moyen terme renforcent leurs parts relatives passant de 31,9% en juin 2005 à 34,3% en juin 2006 ; alors que les crédits à court terme se stabilisent.

**Tableau 30: Répartition des crédits par nature et par durée**

	30/06/2004	30/06/2005	30/06/2006
Crédits à long terme	0,30%	0,35%	1,22%
Crédits à moyen terme	28,52%	31,91%	34,29%
Crédits à court terme	25,65%	28,09%	28,76%
Créances brutes en souffrance	13,64%	13,16%	12,51%
Comptes débiteurs de la clientèle	31,42%	26,07%	22,44%
Autres sommes dues par la clientèle	0,47%	0,42%	0,78%

Source : BEAC/YDE.

Par type de clientèle, l'on note un raffermissement des crédits aux entreprises privées (75,9% de l'encours des crédits distribués) tandis que les entreprises publiques voient leur part relative diminuée de plus de 4 points par rapport à la situation au 30 juin 2005.

**Tableau 31: Répartition des crédits par type de clientèle**

	30/06/2004	30/06/2005	30/06/2006
1- Administration publique centrale	0,7	0,6	1,4
2- Administration publique locale	0,0	0,0	0,0
3 -Organismes publics	0,2	0,9	0,5
4 -Administrations privées	0,8	0,8	1,3
5 -Entreprises publiques	11,0	10,0	5,6
6 -Entreprises privées	71,0	72,7	75,9
7 -Sociétés d'assurance et de capital	0,1	0,5	0,2
8 -Entreprises individuelles	4,2	5,5	5,2
9- Particuliers	12,1	8,9	9,9
10- Divers	0,1	0,2	0,1

Source : BEAC/YDE.

S'agissant de la répartition des crédits au 30 juin 2006, le secteur « Commerce de gros et de détails, Restauration et Hôtel » a absorbé 24,3% des crédits distribués, suivi de : « Industries manufacturières » (22,5%), « Services collectivités, Services sociaux et personnels » (15,8%), « Activités des Institutions financières, Affaires immobilières, Services aux entreprises » (12,2%), « Transport, Activités des auxiliaires de transport et télécommunication » (9,3%), « Agriculture, Élevage, Chasse, Sylviculture et Pêche » (9,1%), « Bâtiments et Travaux publics » (4,2%).

Au niveau des ressources, la situation consolidée des 10 principales banques commerciales indique que l'encours des dépôts de la clientèle s'élève au 30 juin 2006 à 1437,3 milliards, soit une hausse de 192,6 milliards par rapport à fin juin 2005. Par type de clientèle, près de 74% de l'encours des dépôts sont privés. Le coefficient de couverture du crédit intérieur par les dépôts est en hausse passant de 107,4% en juin 2005 à 159 % en juin 2006. Les dépôts à terme représentent 10% de l'ensemble des dépôts, contre 15% pour les dépôts à régime spécial et 75% pour les dépôts à vue.

La contribution du secteur bancaire au financement de l'économie, bien qu'en baisse de deux points de pourcentage entre juin 2005 et juin 2006, reste très remarquable. Elle passe de 94% à fin juin 2005 à 92% à fin juin 2006. L'évolution des ratios prudentiels reste satisfaisante. La plupart des banques respectent les ratios de liquidité, de couverture des risques et des fonds propres nets.

### 4.3.2 Sous-secteur de la microfinance

D'après une mission conjointe MINEFI/COBAC d'assainissement de ce secteur réalisée en 2005, on dénombre au 30 juin 2006 au Cameroun 536 établissements de microfinance (EMF) agréés par le MINEFI dont 127 indépendants, 242 caisses du réseau CAMCCUL et 167 caisses des autres réseaux autorisés (59 MC2, 87 CVECA, 21 CMEC).

Le secteur contribue grandement au financement des très petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes entreprises (PME) locales. En effet, à fin juillet 2005, ce secteur détient plus de 42,7 milliards et l'encours de crédits distribués est supérieur à 31,2 milliards. Il est à noter que ces crédits sont octroyés principalement au secteur agricole (plus de 35%), au petit commerce (34%), au secteur des PME et artisanat (20%).

**Tableau 31: Répartition de l'épargne et les crédits octroyés par les EMF par type**

Type	Epargne	Crédit
	<i>(en milliards de FCFA)</i>	
CAMCCUL	29,1	21,9
MC <sup>2</sup>	6,8	2,5
CVECA	0,5	0,7
Indépendant	6,3	6,1
<b>Total</b>	<b>42,7</b>	<b>31,2</b>

Source : MINEFI /DGTC

### 4.3.3 Secteur des assurances

Les principaux acteurs du secteur des assurances au Cameroun sont les sociétés d'assurances (22), les intermédiaires d'assurances (285) et les experts techniques (91).

**Tableau 32: Répartition par société I.A.R.D.T du chiffre d'affaires en 2004 et 2005**

Sociétés	2005		2004
	Primes émises nettes	Part du marché (en %)	Primes émises nettes
CHANAS ASS	16,2	19	14,2
SAAR ASS	14,3	16,7	10,4
AXA ASS	11,1	13	11,3
AGF ASS	9,6	11,2	10,1
ACTIVA ASS	8,8	10,3	8,1
PRO ASSUR	5,1	6	5,1
SATELLITE	5	5,9	3,3
LA CITOYENNE	4,5	5,3	4,8
GMC	3,2	3,7	2,9
AGC	2,7	3,2	1
CAMINSUR	2,7	3,2	1,8
CPA	2,1	2,5	1,6
BENEFICIAL GEN	0,1	0,1	0,2
SAMIRIS	-	-	-
ALPHA ASS	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>85,4</b>	<b>100</b>	<b>74,8</b>

Source : MINEFI/DGTC

Au 31 décembre 2005, la production de l'ensemble du marché des assurances, déterminée par les contributions versées aux assureurs par les assurés est estimée à 102,4 milliards contre 89,7 milliards en 2004. Cette contribution versée par les assurés est toujours plus importante pour la branche incendie, automobile, et risques divers, transport (I.A.R.D.T) ; elle représente 83,4% aussi bien en 2004 qu'en 2005. Par ailleurs, on relève à la lecture des tableaux ci-après qu'une grande majorité des parts de marché est détenue par un nombre restreint de compagnies aussi bien dans la branche I.A.R.D.T que dans la branche Vie et Capitalisation.

Treize compagnies sont en activité dans la branche I.A.R.D.T en 2005, et cinq d'entre elles contrôlent 70,3% de parts de marché. La branche Vie et Capitalisation est constituée de 9 compagnies en activité dont 3 possèdent près de 83,6% de parts de marché.

**Tableau 33: Répartition par société Vie et capitalisation du chiffre d'affaires\* en 2004 et 2005**

Sociétés	2005		2004
	Primes émises nettes	Part du marché (en %)	Primes émises nettes
AGF CAMEROUN VIE	6,8	42,1	5,6
BENEFICIAL LIFE	4	24,8	4,2
UACam VIE	2,7	16,7	2,8
ALL LIFE	1	6,2	0,8
SAAR VIE	1	6,2	0,4
ASSURAMA	0,5	3,1	0,4
ACTIVA VIE	0,1	0,6	0,6
SATELLITE	0,05	0,3	0,05
LA CITOYENNE	0,01	0,1	0,02
<b>TOTAL</b>	<b>16,16</b>	<b>100</b>	<b>14,87</b>

Source : MINEFI/DGTC

\* en milliards de FCFA

Les compagnies d'assurances apparaissent comme des sociétés à fortes capacités de financement. En 2004, elles ont contribué pour environ 129,5 milliards de francs au financement de l'économie à travers des placements sous forme d'actifs mobiliers (obligations, actions, etc.) et immobiliers.

En fin 2004, les achats d'obligations et autres valeurs d'Etat (titres du trésor, obligation CAA, obligation à coupon zéro, etc.) par les compagnies d'assurances étaient estimés à 26,8 milliards dont 7,6 milliards par les entreprises de la branche Vie et capitalisation. Par ailleurs, leurs prises de participations en terme d'actions principalement dans les entreprises de réassurance, les institutions bancaires et les sociétés d'investissements locales tournent autour de 14,4 milliards.

**Tableau 34: Répartition par branche des différents placements\* des compagnies d'assurances en 2004**

Branches	Obligations et autres valeurs d'Etat	Actions	Droits réels immobiliers	Prêts accordés	Dépôts en banque et caisse
I.A.R.D.T	19,2	12	20,7	2,6	26,9
Vie et Capitalisation	7,6	2,4	6,2	0,4	31,6
<b>TOTAL</b>	<b>26,8</b>	<b>14,4</b>	<b>26,9</b>	<b>3</b>	<b>58,5</b>

Source : MINEFI/DGTC

\* en milliards

On note un volume de 3 milliards de prêts accordés à certaines entreprises pendant que le volume des dépôts dans les banques locales, est essentiellement constitué des dépôts à terme dont le montant est estimé à 58,5 milliards de francs.

Les compagnies d'assurance interviennent dans l'achat et la construction des immeubles. La valeur des immeubles des différentes compagnies d'assurances est estimée à 26,9 milliards. Les placements de ces compagnies leur permettent aussi d'obtenir des produits financiers de l'ordre de 5,44 milliards dont 3,6 milliards pour les compagnies de la branche I.A.R.D.T et 1,84 milliard pour les compagnies de la branche Vie et Capitalisation.

#### 4.3.4 Marché financier

L'activité du marché financier a été marquée par le lancement des premières cotations à la Douala Stock Exchange (DSX) le 30 juin 2006. Et dans le but de dynamiser les activités de la D.S.X, un plan d'actions assorti d'un business plan avait été avalisé en janvier 2006 par le conseil d'administration. Par rapport à l'exercice 2005, ce plan envisage la réduction des

charges d'exploitation de 18% environ, puis de 4% par an jusqu'en 2008. En ce qui concerne les produits, ils évolueront de 97 millions en 2005 à 476 millions à fin 2006, pour atteindre 582 millions en 2007 puis 713 millions en 2008. A ce business plan s'ajoute: la redynamisation des activités des prestataires de service d'investissement dont l'exclusivité réservée jusque-là aux banques a été levée au profit des compagnies d'assurance.

#### 4.3.4.1 Opérations de bourse

##### 4.3.4.1.1 Marché des actions

Dans le cadre du lancement des opérations de bourse, l'Etat a procédé à la cession d'une partie des actions détenues par la SNI dans certaines sociétés. Les premières cotations ont concerné les actions de la Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC). L'offre publique de vente a porté sur 9 200 actions, soit 20% du capital de la SEMC. Cinquante (50) actions de cette société ont été échangées pour une valeur de 2,5 milliards. L'action a été donc cotée à 55 000 francs soit une hausse de 1,85% par rapport à son prix de souscription de 54 000 de francs.

Du 30 juin au 13 septembre 2006, l'action SEMC est passée de 54 000 francs à 60 043 francs, avec un pic à 61 900 francs entre le 26 juillet et le 23 août 2006. Elle a enregistré sa première baisse le 30 août 2006. Au 13 septembre 2006, la capitalisation boursière pour la société au regard de l'évolution des cours se chiffre à 2, 761 milliards. Cependant, près de la moitié des prestataires de service d'investissement agréés par la Commission des marchés financiers ne participent pas encore au marché.

**Tableau 35: Evolution de la cotation de la valeur SEMC**

Date Cotation	Cours	Seuil bas	Seuil haut	Quantité demandée	Quantité offerte	Volume échangé	Capitalisation boursière *	Variation (en %)
30/06/06 ouverture	54 000						2 484 000 000	
30/06/06 clôture	55 000	52 380	55 620	250	50	50	2 530 000 000	1,85
05/07/2006	56 650	53 350	56 650	120	0	0	2 605 900 000	3
12/07/2006	58 349	54 951	58 350	40	0	0	2 684 054 000	3
19/07/2006	60 099	56 599	60 099	40	0	0	2 764 554 000	3
26/07/2006	61 900	58 296	61 902	40	20	20	2 847 400 000	3
02/08/2006	61 900	60 043	63 757	0	0	0	2 847 400 000	0
09/08/2006	61 900	60 043	63 757	0	0	0	2 847 400 000	0
16/08/2006	61 900	60 043	63 757	0	0	0	2 847 400 000	0
23/08/2006	61 900	60 043	63 757	0	0	0	2 847 400 000	0
30/08/2006	61 899	60 043	63 757	0	20	0	2 847 354 000	0
06/09/2006	61 899	60 042	63 757	0	0	0	2 847 354 000	0
13/09/2006	60 043	60 042	63 757	0	39	0	2 761 978 000	-3

Source : DSX

\* en FCFA

##### 4.3.4.1.2 Marché des obligations

L'émission par la Communauté Urbaine de Douala (CUD) d'un emprunt obligataire de 7 milliards destiné à l'aménagement de la voirie urbaine de Douala a reçu l'autorisation de la DSX, mais le visa de la Commission du marché financier pour son introduction en bourse reste attendu. La CUD/Finance S.A. annonce le paiement dès octobre 2006 du troisième coupon de son emprunt obligataire levé au premier marché de la DSX. Le montant global, d'une valeur de 1,644 milliard, représentant le principal et les intérêts, sera distribué aux obligataires de la CUD.

#### 4.4 Stratégie gouvernementale de financement de l'économie

Hormis l'objectif du taux de couverture extérieure, revu à la hausse à 76% en moyenne par rapport

au niveau de 60% au 30 juin 2005, les autres objectifs de financement de l'économie sont restés inchangés en 2006.

Après l'atteinte du point d'achèvement, l'agence de notation financière Standard and Poor's a fait passer la note attribuée au Cameroun le 03 mai 2006 de CCC à B, traduisant l'amélioration dans la gestion du service de la dette par le Gouvernement, notamment la dette intérieure et un engagement à améliorer davantage la gestion des finances publiques.

Le Gouvernement, de concert avec le secteur privé et la société civile, a engagé en 2005 un vaste chantier en vue de renforcer le financement de l'économie camerounaise. En dépit des mesures prises par la B.E.A.C pour baisser le loyer de l'argent, la frilosité des banques fait que le coût du crédit reste élevé. La concurrence ne semble pas opérante pour réguler et dynamiser le secteur.

Ainsi, le Gouvernement envisage plusieurs mesures pour relancer le financement de l'économie camerounaise. Parmi ces mesures on peut citer : i) le développement des politiques et des stratégies de financement et d'aide à l'investissement adaptées aux besoins du marché national avec comme illustration les projets de création de la Banque de l'Agriculture, de la Banque des PME/PMI et de la Caisse des dépôts et de consignation.

## CHAPITRE 5 : SECTEUR EXTERIEUR

### 5.1 Balance des paiements

#### 5.1.1 Compte des transactions courantes

La balance commerciale sur transactions des Biens qui se dégage de la balance des paiements, a un solde excédentaire qui passe de 66,3 milliards en 2004 à 150,8 milliards en 2005. Cet excédent résulte de l'accroissement de 19 % de la valeur des exportations de biens, plus que proportionnel à celui des importations limité à 13,5 %. Il convient de noter que cette balance commerciale est obtenue par l'intégration au commerce extérieur de l'estimation des échanges informelles (à travers les statistiques sur les mouvements des billets BEAC en zone CEMAC), du commerce des marchandises non enregistré par la Douane, des échanges sur les « *Biens exportés ou importés pour transformation* », des « *Réparations de biens* », des « *Biens achetés par les transporteurs* » d'une part, et de ceux objets de *transferts courants et de capital* d'autre part.

Les *Services nets*, après **l'amélioration en 2004**, se sont détériorés à hauteur de 41 % pour afficher un déficit de 352,3 milliards en 2005, imputable essentiellement au renchérissement des coûts des transports, (passagers, marchandises), des assurances et des services du secteur pétrolier.

Le solde des *Revenus nets* demeure déficitaire de 128 milliards en 2005 et ce, malgré la réduction de 51,5 % par rapport au niveau de 263,7 milliards enregistré en 2004. Hors service de la dette publique extérieure, ce solde déficitaire se réduit à 12,8 milliards en 2005 contre 125,5 milliards en 2004, illustrant le fait que les transferts de fonds au titre des rémunérations des facteurs demeurent défavorables.

Le solde des *Transferts courants nets* a baissé de 30 % en 2005 par rapport à 2004, passant de 96,1 milliards à 67,2 milliards en raison de la baisse de 38,4 % des transferts reçus par les administrations publiques.

Les excédents des balances des "*Transferts courants*" et des "*Biens*" ne compensent pas sur la période 2002-2005 les déficits des "*Services*" et des "*Revenus*", d'où un compte des "*transactions courantes*" déficitaire. Toutefois, on note une réduction de ce déficit depuis 2003 (392,4 milliards) avec des soldes respectifs de 371 milliards en 2004 et 262,3 milliards en 2005, soit une diminution de 29,3 %. En excluant les transferts publics, le solde déficitaire du compte courant se situe à 297,4 milliards en 2004 et à 217 milliards en 2005, soit une baisse de 27 %.

#### 5.1.2 Compte de Capital et d'Opérations Financières

Après les importants flux de 121,6 milliards en 2003, consécutifs à l'annulation des dettes avec l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE, les transferts de capital ont enregistré des dons de 5,1 milliards en 2004 et 7,9 milliards en 2005. Les gains issus de l'initiative PPTE se sont traduits par des transferts de 13,5 milliards en 2003, 2,7 milliards en 2004 et 6 milliards en 2005. Ainsi le solde du compte de capital, après un excédent de 115,1 milliards en 2003 s'est fortement réduit en 2004 et 2005 aux seuls apports en transferts de capital.

Les flux nets de capitaux au niveau des opérations financières, affichent des soldes positifs avec 19,1 milliards en 2003, 190 milliards en 2004 et de 196,1 milliards en 2005. Les transactions des entreprises **en investissements directs** (filiales camerounaises des multinationales) ont induit des apports nets des capitaux de 125,2 milliards en 2003, 153,7 milliards en 2004 et 111 milliards en 2005.

S'agissant des "*Autres Investissements*", ils ont été marqués par les effets bénéfiques des retraitements de la dette publique extérieure à savoir, le rachat d'une partie de la dette commerciale

auprès du Club de Londres en 2003 d'une part, et des annulations au titre de l'initiative PPTE d'autre part. Il en résulte une réduction progressive des engagements des Administrations Publiques. Les flux nets y relatifs, après le solde négatif de 60,4 milliards en 2003, ont été positifs de 36 milliards en 2004 et de 52,3 milliards en 2005. L'atteinte du point **d'achèvement génère** pour l'année 2006, des ressources estimées à 26 milliards provenant des partenaires multilatéraux.

En définitive, le compte de capital et d'opérations financières a enregistré des flux nets de capitaux de 195,1 milliards en 2004 et 204 milliards en 2005, soit un accroissement de 4,6 %.

### **5.1.3 Solde global**

L'évolution du solde global se caractérise par des déficits successifs représentant par rapport au PIB, 4,3% en 2003 (337,4 milliards), 2,9 % en 2004 (249,6 milliards), et 1,1 % en 2005 (100,3 milliards). Ce déficit s'est ainsi réduit de 70,3 % entre 2003 et 2005.

### **5.1.4 Financement du solde global**

Après le déficit de 47,1 milliards enregistré en 2003, la position extérieure des Autorités Monétaires s'est traduite par des excédents de 88,5 milliards en 2004 et 135,5 milliards en 2005. En effet, les avoirs extérieurs des Autorités Monétaires connaissent une augmentation continue depuis 2003 avec un solde de 338,7 milliards, 405,7 milliards en 2004 et à 525,1 milliards en 2005. Parallèlement, leurs engagements enregistrent une baisse qui les situe à 217,8 milliards en 2003, 196,5 milliards en 2004 et 189,4 milliards en 2005.

Ainsi, sur la période, le financement du déficit du solde global de la balance des paiements est fortement influencé par:

- les remises de dettes par le Club de Paris en 2000 et le rachat pour 21,9 milliards, d'une partie de la dette commerciale auprès du Club de Londres en 2003;
- les rééchelonnements de 41,1 milliards en 2004 ;
- les annulations issues de l'initiative PPTE à concurrence de 284,3 milliards en 2004 et 248,2 milliards en 2005.

L'année 2005 a été marquée par la disparition des financements exceptionnels.

Le tableau ci-après résume les opérations de la balance des paiements.

**Tableau 36: Balance des Paiements du Cameroun**

	2002	2003*	2004**	2005**
	(en milliards de FCFA)			
<b>I- COMPTE COURANT (transferts publics inclus)</b>	<b>- 310,3</b>	<b>- 392,5</b>	<b>- 371,0</b>	<b>- 262,3</b>
<b>1- Biens</b>	<b>106,4</b>	<b>178,8</b>	<b>66,3</b>	<b>150,8</b>
Exportations des Biens FOB	1 369,1	1 422,9	1 373,0	1 634,1
<i>Dont Exportations Douanières FOB</i>	<i>1 252,9</i>	<i>1 318,1</i>	<i>1256,8</i>	<i>1 509,2</i>
Importations des Biens FOB	- 1 262,7	- 1 244,1	- 1 306,7	- 1 483,3
<i>Avec Importations Douanières CAF</i>	<i>- 1 295,0</i>	<i>- 1 251,6</i>	<i>- 1 365,0</i>	<i>- 1 524,2</i>
<b>2- Services Nets</b>	<b>- 190,3</b>	<b>- 379,6</b>	<b>- 249,8</b>	<b>- 352,3</b>
Transports	- 102,1	- 124,1	- 78,1	- 126,0
Dont Passagers	19,4	- 19,7		
Fret	- 114,9	- 107,0		
Assurances	- 12,8	- 22,6	- 25,1	- 23,6
Voyages	- 75,4	- 56,8	- 15,0	- 20,2
<b>3- Revenus Nets</b>	<b>- 262,7</b>	<b>- 258,8</b>	<b>- 263,7</b>	<b>- 128,0</b>
Dont Investissements Directs	- 58,4	- 45,1		
Autres Investissements	- 194,9	- 181,8		
Dont Dette Publique Extérieure	- 173,1	- 168,3	- 138,2	- 115,2
<b>4- Transferts Courants</b>	<b>36,3</b>	<b>67,1</b>	<b>96,1</b>	<b>67,2</b>
Privé	17,6	18,4	22,5	21,9
Public	18,7	48,7	73,6	45,3
<b>II- COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>223,6</b>	<b>134,2</b>	<b>195,1</b>	<b>204,0</b>
<b>1- Compte de capital</b>	<b>42,5</b>	<b>115,1</b>	<b>5,1</b>	<b>7,9</b>
<b>Transferts de capital</b>	<b>43,0</b>	<b>121,6</b>	<b>5,1</b>	<b>7,9</b>
Administrations publiques	38,9	106,3	2,7	6,0
Dont PPTE	38,8	13,5	2,7	6,0
Autres secteurs	4,1	15,4	2,4	1,9
<b>Acquisition/cessions d'actifs non financiers non produits</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 6,5</b>		
<b>2- Opérations financières</b>	<b>181,1</b>	<b>19,1</b>	<b>190,0</b>	<b>196,1</b>
Investissements Directs	442,5	125,2	153,7	111,0
Investissements de Portefeuille	3,8	- 1,7	0,3	- 7,2
Avoirs	3,3	- 1,7		
Engagements	0,5	0,0		
Autres Investissements	- 265,2	- 60,4	36,0	52,3
Avoirs	- 189,3	- 66,6	- 23,7	177,7
Engagements	- 75,9	6,6	59,7	- 125,5
Dont Administrations publiques	- 222,7	- 275,7	- 193,1	- 269,9
- Tirages	58,0	88,7	102,4	22,5
- Amortissements	- 280,7	- 364,4	- 295,5	- 292,4
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>- 73,3</b>	<b>79,1</b>	<b>- 73,7</b>	<b>- 42,0</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL</b>	<b>- 159,9</b>	<b>- 337,4</b>	<b>- 249,6</b>	<b>- 100,3</b>
<b>V- FINANCEMENT DU SOLDE</b>	<b>159,9</b>	<b>337,4</b>	<b>249,6</b>	<b>100,3</b>
<b>1- Variations des Réserves Officielles (baisse +)</b>	<b>- 138,4</b>	<b>47,1</b>	<b>- 88,5</b>	<b>- 135,5</b>
FMI (net)	11,3	- 12,2	- 20,1	- 9,0
Compte d'Opérations (net)	- 147,9	62,1	- 66,8	- 128,3
Autres	- 1,8	- 2,9	- 1,6	1,9
<b>2- Financements Exceptionnels</b>	<b>298,4</b>	<b>290,3</b>	<b>338,1</b>	<b>235,8</b>
<b>Transferts</b>	<b>242,3</b>	<b>696,1</b>	<b>284,3</b>	<b>248,2</b>
Dont Remises de dettes	242,3	696,1	284,3	248,2
<b>Autres Financements Exceptionnels</b>	<b>56,1</b>	<b>- 405,8</b>	<b>53,8</b>	<b>- 12,4</b>
Variations des arriérés extérieurs (baisse - )	4,2		12,7	
Réduction d'Arriérés par Rééchelonnements et Annulations		- 439,2		
Rachat de la dette du Club de Londres		- 21,9		
Autres Financements Exceptionnels	51,9	55,3	41,1	- 12,4

Source : DAE / MINEFI

\* = Données quasi définitives

\*\* = estimations

## 5.2 Commerce extérieur

Le commerce extérieur du Cameroun, comme celui de la plupart des pays en développement, reste tributaire des fluctuations des cours mondiaux des produits de base. Afin de limiter la volatilité des recettes d'exportations et accélérer la croissance, la stratégie du Gouvernement vise à diversifier et à promouvoir les exportations. A cet égard, pour optimiser leur compétitivité, les prélèvements à l'exportation ont été supprimés sur tous les produits camerounais excepté les grumes. De plus, des progrès constants sont réalisés pour faciliter et assainir les opérations du commerce extérieur, l'un des derniers en date étant l'installation du scanner au port de Douala.

### 5.2.1 Balance commerciale

En 2005, les échanges commerciaux se sont soldés par un déficit de 15 milliards; résultant de 1 509,2 milliards d'exportations et de 1 524,2 milliards d'importations. Ce déficit, en recul de 93,3 milliards par rapport à celui de l'exercice 2004 établi à 108,2 milliards, résulte d'une hausse plus que proportionnelle des exportations de 20,1% contre 11,7% pour les importations. Hors pétrole, le solde commercial est déficitaire de 251,7 milliards contre 406 milliards en 2004. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré en 2005 ; il est de 99% contre 92% en 2004. Hors pétrole, il reste relativement moins important : 77% contre 65% en 2004.

**Tableau 37: Résultats du Commerce Extérieur**

Périodes	Q quantité en milliers de tonnes, V valeur en milliards de F CFA)									
	Année 2004		Année 2005		Janv - Juin 05 (a)		Janv - Juin 06 (b)		Variation (b)/(a)	
Agrégats	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<b>Exportations</b>	<b>6 911,8</b>	<b>1 256,8</b>	<b>6 437,0</b>	<b>1 509,2</b>	<b>2 889,9</b>	<b>637,3</b>	<b>3 300,8</b>	<b>844,1</b>	<b>14,2%</b>	<b>32,5%</b>
<i>dont pétrole</i>	4 500,1	492,3	3 985,0	661,2	1 779,8	263,8	2 200,7	455,1	23,7%	72,5%
<b>Importations</b>	<b>4 621,7</b>	<b>1 365,0</b>	<b>4 905,9</b>	<b>1 524,2</b>	<b>2 400,3</b>	<b>704,1</b>	<b>2 697,0</b>	<b>856,4</b>	<b>12,4%</b>	<b>21,6%</b>
<i>Dont pétrole</i>	1 336,6	194,6	1 855,7	424,4	865,3	170,0	753,0	205,5	-13,0%	20,9%
Exportations hors pétrole (XHP)	2 411,7	764,4	2 452,0	848,1	1 110,1	373,4	1 100,1	389,0	-0,9%	4,2%
Importations hors pétrole (MHP)	3 285,2	1 170,5	3 050,2	1 099,8	1 535,0	534,2	1 944,0	650,9	26,6%	21,9%
<b>Balance commerciale</b>		<b>-108,3</b>		<b>-15,0</b>		<b>-66,9</b>		<b>-12,3</b>		<b>-81,6%</b>
<i>Balance hors pétrole</i>		-406,0		-251,7		-160,8		-261,9		62,9%
Taux de couverture		92%		99%		91%		99%		8,9%
Taux de couverture hors pétrole		65%		77%		70%		60%		-14,5%
Prix unitaire moyen XHP		317		346		336		354		5,1%
Coût unitaire moyen MHP		356		361		348		335		-3,8%

Source : INS /DAE

Au terme du premier semestre 2006, la balance commerciale est déficitaire de 12,3 milliards. Dans la même période en 2005, elle était déficitaire de 66,9 milliards. Cette réduction s'explique par la hausse plus que proportionnelle des exportations (+32,5%) par rapport aux importations (+21,6%). Les exportations sont davantage tirées par les ventes du pétrole qui progressent de 72,5% en valeur, les exportations hors pétrole n'ayant augmenté que de 4,2% entre les deux périodes. Il en résulte une balance commerciale hors pétrole déficitaire de 261,9 milliards, en dégradation d'un peu plus de 100 milliards par rapport au premier semestre 2005.

#### 5.2.1.1 Exportations

En 2005, le Cameroun a exporté 6437 mille tonnes de marchandises pour une valeur de 1 509,2 milliards, soit une baisse de 6,8% en volume et une hausse de 20,1% en valeur par rapport à l'année 2004. Ces exportations restent peu diversifiées et constituées des produits bruts. Cinq produits

procurent 71,4% des recettes d'exportation en 2005. Il s'agit par ordre, du pétrole (43,8%), des bois sciés (11,8%), du cacao brut en fèves (7,4%), du coton brut (4,6%) et de l'aluminium brut (3,8%). Les produits bruts représentent 65,5% de la valeur totale des exportations du Cameroun en 2005.

**Tableau 38: Principales exportations du Cameroun** (*Q en 10<sup>3</sup> tonnes, V en 10<sup>9</sup> FCFA*)

Libellés	2005		jan - juin 05 (a)		jan - juin 06 (b)		Variation (b)/(a)	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Bananes fraîches	265,5	35,9	134,7	18,2	125,8	16,6	-6,6	-9,2
<b>Café</b>	<b>43,6</b>	<b>33,4</b>	<b>27,4</b>	<b>21,5</b>	<b>20,1</b>	<b>15,9</b>	<b>-26,6</b>	<b>-25,9</b>
<i>dont café arabica</i>	5,8	6,9	4,7	5,6	3,5	4,2	-24,6	-25,7
<i>café robusta</i>	37,6	26,3	22,7	15,9	16,6	11,8	-27,0	-26,0
Cacao brut en fèves	163,7	111,0	62,2	42,5	34,7	24,2	-44,2	-43,1
Pâte de cacao	17,2	18,6	9,7	10,5	9,0	9,5	-6,9	-9,3
Ciments	16,0	1,5	7,5	0,6	12,3	1,2	63,1	98,0
<b>Huiles brutes de pétrole</b>	<b>3 985,0</b>	<b>661,2</b>	<b>1 779,8</b>	<b>263,8</b>	<b>2 200,7</b>	<b>455,1</b>	<b>23,7</b>	<b>72,5</b>
Caoutchouc brut	41,2	23,5	16,1	7,9	21,2	16,0	31,2	104,3
<b>Bois et ouvrages en bois*</b>	<b>695,9</b>	<b>229,4</b>	<b>325,1</b>	<b>111,3</b>	<b>372,9</b>	<b>121,1</b>	<b>14,7</b>	<b>8,8</b>
<i>dont Bois brut (grumes)</i>	145,2	13,3	34,0	3,1	152,6	14,8	348,9	381,9
<i>Bois sciés</i>	658,3	177,4	332,2	88,1	347,1	100,7	4,5	14,3
Coton brut	116,4	70,1	41,2	26,8	36,5	22,8	-11,5	-14,9
Aluminium brut	65,0	57,8	32,5	26,2	34,4	44,1	5,8	68,1
<b>Total des exportations</b>	<b>6 437,0</b>	<b>1 509,2</b>	<b>2 889,9</b>	<b>637,3</b>	<b>3 300,8</b>	<b>844,1</b>	<b>14,2</b>	<b>32,5</b>

Source : INS/DAE\*Q en milliers de m<sup>3</sup>

Au premier semestre 2006, les exportations camerounaises se chiffrent à 3,3 millions de tonnes de marchandises pour une valeur de 844,1 milliards. Elles sont en hausse en quantité de 14,2% et en valeur de 32,5% par rapport au premier semestre 2005. Les recettes tirées du pétrole s'élèvent à 455,1 milliards et représentent 53,9% du total. Les exportations sont en hausse aussi bien en quantité qu'en valeur sur les produits suivants : pétrole, caoutchouc brut, bois sciés, aluminium et ciments ; et ce, malgré le recul de celles du cacao, de coton brut, des cafés et de la banane fraîche.

### 5.2.1.2 Importations

Les importations ont totalisé 1 524,1 milliards pour 4,9 millions de tonnes de marchandises en 2005, soit des hausses respectives de 11,7% et 6,1% par rapport à 2004. Ces hausses sont surtout le fait des importations *des produits bruts d'origine minérale ou végétale* essentiellement constitués de pétrole brut (98,6%). Celles-ci ont progressé de 111,5% par rapport à 2004 pour s'établir à 430,4 milliards, représentant 28,2% du total des importations. Outre le pétrole, la hausse en valeur observée sur les importations en 2005 trouve également son explication dans celle relevée au niveau des noyaux *alimentations- boissons - tabac* (9,4%) et *les demi-produits* (6,5%).

La composition des importations en 2005 se présente de la manière suivante : (i) les produits finis, surtout des produits destinés à la *consommation des ménages* et des *carburants et lubrifiants* ont représenté 23,5% des importations contre 26% en 2004 ; (ii) les produits semi-finis, constitués principalement des *demi-produits* absorbent globalement 14,6% des dépenses d'importation contre 15,3% précédemment ; (iii) les biens d'équipement (*consommation des entreprises*) et certains *matériels de transport et traction*, ont représenté 20,6% des importations contre 25,2% en 2004 ; (iv) les importations des *équipements agricoles* qui restent marginales et stables à 0,1%.

Au premier semestre 2006, les importations se chiffrent à 650,9 milliards pour un volume de 1,9 million de tonnes. Par rapport à la même période de 2005, elles sont en hausse de 26,6% et 21,9%

respectivement en quantité et en valeur. La hausse aussi bien en quantité qu'en valeur s'observe dans presque chaque noyau d'importation. Les hausses les plus sensibles sont enregistrées sur les noyaux *Alimentations- boissons et tabacs* (58,6% en quantité et 41,9% en valeur), *consommation des entreprises* (42,5% et 20,5%) et *équipements agricoles* (210,7% et 300,8%).

**Tableau 39: Evolution des importations par noyaux d'utilisation**

Périodes	Année 2004		Année 2005		Janv - Juin 05		Janv - Juin 06 (b)		Variation (b)/	
	<i>(Q quantité en milliers de tonnes, V valeur en milliards de F CFA)</i>									
Noyaux									<i>(en %)</i>	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Alimentation-Boisson-Tabac	700,9	175,0	738,8	191,4	323,3	81,9	512,7	116,2	58,6	41,9
Carburants et Lubrifiants	129,5	23,3	79,4	19,0	56,2	11,5	71,4	18,1	27,1	57,2
Prod. Brut Ani. ou Végétale	350,6	62,9	362,8	59,8	172,4	27,8	248,1	39,4	43,9	41,7
Produits bruts d'origine minérale ou	1	203,5	1	430,4	36,3	3,1	58,2	4,4	60,4	40,0
Demi-produits	1	208,9	1	222,5	733,3	114,4	797,6	130,9	8,8	14,4
Matériel de Transport et traction	68,7	130,9	59,0	123,0	29,0	58,5	30,2	60,6	4,1	3,6
Equipement agricole	0,7	0,7	0,7	0,8	0,4	0,4	1,2	1,4	210,7	300,
Equipement Industriel	121,4	189,9	62,9	139,1	34,0	67,5	22,3	78,3	-34,6	15,9
Consommation des Ménages	122,3	156,4	118,8	147,8	56,4	69,0	69,3	81,1	22,8	17,5
Consommation des Entreprises	232,7	213,5	184,4	190,7	93,7	100,1	133,2	120,6	42,1	20,5
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1 524,5</b>	<b>1</b>	<b>534,2</b>	<b>1 944,0</b>	<b>650,9</b>	<b>26,6</b>	<b>21,9</b>

Source: INS/DAE

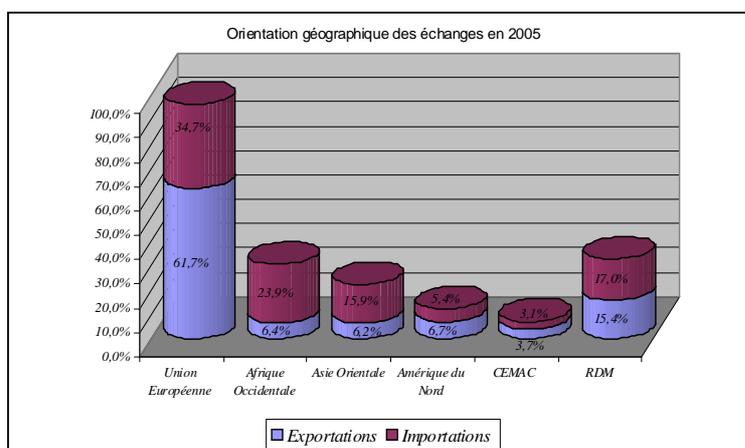
## 5.2.2 Orientation géographique des échanges

En 2005, les échanges commerciaux du Cameroun se sont assez diversifiés, tout **en demeurant** plus intenses avec certaines régions. Ainsi l'Union Européenne<sup>1</sup> (UE) reste le partenaire prépondérant. Suivent dans l'ordre, l'Afrique de l'Ouest, l'Asie orientale et l'Amérique du Nord. En raison de ses achats constitués surtout des produits manufacturés, la sous-région CEMAC compte parmi les partenaires de choix du Cameroun.

### 5.2.2.1 Union Européenne.

Malgré le recul de ses parts de marché à l'exportation vers le Cameroun, l'UE reste en 2005 le principal partenaire du pays. Elle a fourni 61,7% des recettes d'exportation et absorbé 34,7% des dépenses d'importation. En 2004, ces résultats étaient respectivement de 56,6% et 42,8%.

En valeur, l'UE a fourni 931 milliards de recettes d'exportation et absorbé 528,3 milliards de dépenses d'importation. Il s'est dégagé un solde commercial en faveur du Cameroun de 402,8 milliards, en hausse de 52,3% par rapport à 2004.



<sup>1</sup> Union Européenne des 15.

Au plan bilatéral, l'Espagne est le premier client du pays. En 2005, ses achats ont atteint 290,5 milliards représentant 19,2% du total des exportations. Le Cameroun y exporte principalement le pétrole, le bois et les ouvrages en bois. Le solde commercial bilatéral, évalué à 271,1 milliards, est favorable au Cameroun. L'Espagne est suivie dans ce classement par la France et l'Italie avec respectivement 12,4% et 11,5% des exportations.

La France est le deuxième fournisseur du Cameroun après le Nigeria et, sur le plan global, le premier partenaire commercial. Ses ventes, constituées en général des produits manufacturés, représentent 17,7% des dépenses d'importation en 2005. La balance commerciale bilatérale est déficitaire de 82,8 milliards.

Au terme du premier semestre 2006, les exportations camerounaises vers l'UE représentent 75,3% tandis que les importations représentent 31,4% du total. A la même période de 2005, ces poids étaient respectivement de 70,1% et 36,3%. **Les exportations augmentent** de 189 milliards et les importations de 13 milliards entre les deux périodes. L'excédent commercial est de 367 milliards contre 191 milliards au premier semestre 2005. L'Espagne, avec 29,8% de recettes fournies, reste le premier client sur la période. Elle est suivie par l'Italie avec 22,9%.

#### **5.2.2.2 Afrique de l'Ouest**

En 2005, l'Afrique de l'Ouest est le second fournisseur du Cameroun. Ses ventes ont porté sur 364,6 milliards, soit 28,9% du total. On y importe principalement la bauxite, des produits pétroliers et préparations alimentaires, les huiles brutes de pétrole. Les exportations à destination de cette zone ne représentent que 6,4%, mais marquent une sensible hausse de 189,6% par rapport 2004 suite à une envolée des exportations des produits pétroliers vers le Togo et le Bénin et des produits d'aluminium vers la Côte d'Ivoire.

Au plan bilatéral, le Nigeria, avec 26% des dépenses d'importation, est le premier fournisseur du Cameroun. On y importe principalement les huiles brutes de pétrole.

De janvier à juin 2006, la part des importations en provenance de cette région est d'environ 26% comme pendant la même en 2005. En revanche, la part des exportations baisse à 2,5% contre 7,2% en 2005. Le solde commercial est défavorable au Cameroun de 202,8 milliards. Le principal partenaire reste le Nigeria, avec plus de 90% des importations en provenance de la région.

#### **5.2.2.3 Asie Orientale**

Les exportations du Cameroun vers l'Asie Orientale sont en baisse de 8,9% en 2005. La région reste son troisième partenaire commercial avec 6,2% d'exportations et 15,9% d'importations.

Au plan bilatéral, la Chine est le premier partenaire commercial du Cameroun dans la région. 8<sup>e</sup> rang mondial en 2001 et 7<sup>e</sup> en 2002, la Chine, avec 5% de ventes, est devenue le 3<sup>e</sup> fournisseur du Cameroun en 2005 après la France et le Nigeria. Par rapport à 2004, ses achats sont restés quasi stables tandis que ses ventes ont progressé de 29,9%.

De janvier à juin 2006, les échanges avec la région se sont établis à 130 milliards d'importations et 41,3 milliards d'exportations, soit respectivement 15,2% et 4,9% du total. Par rapport à la même période de 2005, les exportations restent quasi stables tandis que les importations progressent de 20 milliards. Les principaux partenaires sont la Chine, le Japon et l'Inde.

#### **5.2.2.4 Amérique du Nord**

Les échanges avec cette région restent dominés par les Etats-Unis qui fournissent principalement les cokes de pétrole calcinés et les machines et appareils mécaniques ou électriques. En 2005, les Etats-Unis sont le 4<sup>e</sup> fournisseur et le 7<sup>e</sup> client du Cameroun.

Les exportations camerounaises à destination de l'Amérique du Nord représentent 6,7% du total et la part des importations en provenance de cette zone est de 5,4%. Globalement, les échanges du Cameroun avec l'Amérique du Nord pour l'année 2005 sont en légère hausse. En effet, par rapport à 2004, les **exportations** augmentent de 2 milliards et les importations de 7 milliards. Le solde commercial est excédentaire de 18,5 milliards contre 23,8 milliards en 2004.

Au premier semestre 2006, les exportations vers la zone font 6% du total et sont entièrement destinées aux Etats-Unis. Les importations représentent 3,4% du total. Le solde commercial est excédentaire de 21,6 milliards contre un déficit de 13,3 milliards au premier semestre 2005.

#### 5.2.2.5 CEMAC

Le Cameroun exporte vers tous les pays de la CEMAC. En revanche, il importe principalement du Congo (gaz de pétrole et autres hydrocarbures), du Gabon (poissons congelés, fiches et prises de courant électrique, produits laminés plats) et de la Guinée équatoriale (huiles brutes de pétrole).

Les exportations camerounaises vers la CEMAC sont en baisse depuis l'année 2003. Réalisées à 55,5 milliards en 2005, elles sont en baisse de 29,9% par rapport à 2004, et ne représentent plus que 3,7% du total contre 6,3% en 2004.

Au premier semestre 2006, les échanges avec la CEMAC sont également marqués par un recul des exportations et une progression des importations. En effet, les exportations sont à 19 milliards et les importations à 30,3 milliards contre respectivement 29,6 milliards et 12,4 milliards à la même période de 2005. Le Cameroun y exporte principalement les produits manufacturés (savons, cigarettes, bières, etc) et quelques produits pétroliers.

#### 5.2.2.6 Le reste du monde

En 2005, les relations commerciales sont excédentaires avec l'Afrique Australe et Orientale (10,1 milliards) et déficitaires avec les autres régions : Reste de l'Europe, Amérique Latine, Asie Occidentale.

Au plan bilatéral, la RDC constitue une destination émergente pour les produits camerounais. Etablies à 14,4 milliards en 2005, les exportations camerounaises vers ce pays atteignent 25,8 milliards au premier semestre 2006 représentant 3,1% du total.

**Tableau 40: Principaux partenaires commerciaux du Cameroun**

	Exportations (%)				Importations (%)		
	2005	1 <sup>er</sup> semestre			2005	1 <sup>er</sup> semestre	
		2005	2006			2005	2006
Espagne	19,2	18,0	29,8	Nigeria	26,0	23,1	23,6
Italie	11,5	16,2	22,9	France	17,7	19,3	17,0
France	12,4	14,6	12,9	Chine	5,0	5,0	5,4
Etats-Unis	6,6	4,0	6,0	Belgique- Luxembourg	3,7	3,7	3,6
Belgique- Luxembourg	4	5,3	3,4	Allemagne	3,6	3,2	3,1
Pays-Bas	7,5	6,0	3,2	Etats-Unis	4,6	4,8	2,8
Chine	2,4	1,2	3,1	Brésil	2,4	3,0	2,7
Rép. Dém. Congo	1,0	0,3	3,1	Guinée Equatoriale	1,9	1,1	2,7
Grande Bretagne	4,7	6,7	1,4	Japon	3,1	3,1	2,4
Afrique du Sud	1,9	2,4	1,4	Italie	2,7	2,7	2,0

Source : MINEFI/DAE

## CHAPITRE 6 : SECTEURS SOCIAUX

Le bien-être des populations est la finalité de l'activité économique. C'est tout naturellement que les secteurs sociaux : éducation, santé, lutte contre le chômage, amélioration de l'habitat, promotion du genre, protection de la famille et de la petite enfance, font partie des priorités du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du DSRP.

### 6.1 Education

Le Gouvernement a adopté en juin 2006 la stratégie du secteur de l'éducation à travers laquelle il impulse une nouvelle dynamique au système éducatif. Cohérente avec le DSRP, cette stratégie repose sur l'amélioration de l'offre et de l'accès à l'éducation, de la gestion et de la gouvernance du système éducatif et enfin sur le renforcement du partenariat.

En 2006, les ressources allouées à l'éducation représentent 15,1% du budget. Elles s'élèvent à 280,2 milliards dont 17,5 milliards au titre des ressources PPTE. Par rapport à l'exercice 2005, ce budget est en augmentation de 6,9%. Sa répartition suivant les ministères se présente ainsi qu'il suit : 103,2 milliards pour l'Education de Base, 150,4 milliards pour les Enseignements Secondaires et 24,6 milliards pour l'Enseignement Supérieur. Les subventions à l'enseignement privé s'élèvent à 4,5 milliards pour les enseignements maternel, primaire et secondaire, tandis que celles aux universités d'Etat se chiffrent à 17,9 milliards.

#### 6.1.1 Enseignements maternel et primaire

En matière d' Education de Base, la politique vise l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. A cet effet le Cadre des Dépenses à Moyen Terme du secteur a été validé en juillet 2006. Elle devrait se traduire par le relèvement des taux d'accès et d'achèvement du primaire à 100% en 2015, ainsi que l'atteinte, à la même échéance, de la cible pour ce qui est de l'indice de parité fille/garçon. Il est également proposé d'étendre la couverture de l'enseignement maternel et d'améliorer la qualité de l'offre des services éducatifs.

Pour atteindre ces objectifs, les actions menées au cours de l'exercice 2006 ont porté sur :

1. la réduction de la fréquence des redoublements qui s'est traduite par la signature d'un texte organisant l'enseignement primaire en trois niveaux (Sil et Préparatoire, Élémentaire I et II, Moyen I et II) à l'intérieur desquels le redoublement est supprimé ;
2. le recrutement des enseignants qualifiés : à ce titre, 1700 instituteurs vacataires (IVAC) ont intégrés à la fonction publique en avril 2006. Par ailleurs, le Gouvernement vient de lancer une opération de recrutement de 13 300 instituteurs, appelés à servir dans les écoles maternelles et primaires dès l'année scolaire 2006-2007. Cette opération permet l'intégration de tous les IVAC à la fonction publique et d'amorcer celle des maîtres des parents ;
3. l'amélioration des ratios élèves/enseignants et élèves/salles de classe : à cet effet, en plus des recrutements, la construction et la réhabilitation des infrastructures ont été réalisées. Ainsi, en 2006, il a été construit entre autres, 1192 salles de classe dans les écoles primaires (dont 646 sur ressources PPTE), 10 écoles maternelles, 5 écoles normales des instituteurs de l'enseignement général, et 10 logements d'astreinte, sans compter la fabrication de 11 509 tables-bancs et le raccordement aux réseaux AES-SONEL et SNEC de certaines écoles publiques ;
4. l'augmentation des ressources pour les intrants pédagogiques, dont l'une des actions est la fourniture aux écoles publiques des matériels pédagogiques et didactiques et des médicaments essentiels sous forme de « paquet minimum » ;
5. l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du système. A cet effet deux textes ont été signés afin de réduire l'aléa des affectations. Désormais les mutations dans un département

relèvent de la compétence du délégué départemental, celles entre départements de la même province sont de la compétence du délégué provincial, et les mutations inter-provinciales relèvent de la compétence des services centraux.

La coopération internationale, à travers le projet « don japonais », a apporté sa contribution en 2006 par la construction de 150 salles de classe et 17 blocs latrines. Par ailleurs, le Cameroun a été admis en septembre 2006 au sein de l'«Initiative Fast-Tract ». Cette initiative vise à travers des appuis financiers, à accélérer l'universalisation de l'enseignement primaire.

Malgré tous ces efforts, beaucoup reste à faire concernant l'encadrement. Le nombre d'instituteurs en 2005/2006 dans l'enseignement primaire s'élève à 55 681, pour un ratio élèves/maîtres de 54. Dans l'optique d'une norme de 50 élèves par maître et par classe, le nombre d'instituteurs nécessaire pour les 2 987 802 élèves est de 59 756, soit un déficit de 4 075 instituteurs. Il en est de même des infrastructures pour lesquelles le nombre de salles de classe en 2005/2006 est évalué à 57 285 dans le primaire pour un ratio élèves/salles de 52. Il traduit un déficit évalué à 2 471 salles, au regard de la norme de 50 élèves par classe pour ce niveau d'enseignement.

**Tableau 41: Evolution des effectifs scolarisés**

Niveau d'enseignement	Ordre	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Maternel	<b>Total</b>	<b>175 970</b>	<b>184 770</b>	<b>193824</b>
	Public	62 773	65 912	69142
	Privé	113 197	118 858	124 682
Primaire	<b>Total</b>	<b>2 906 732</b>	<b>2 950 333</b>	<b>2 987 802</b>
	Public	2 222 051	2 255 382	2 284 025
	Privé	684 681	694 951	703 777
<b>Normal</b>			5 068	6 231

Source : MINEDUB

Les résultats aux examens officiels affichent un taux de réussite en 2005/2006 de 72,1% au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et 77,8% au First School Leaving Certificate (FSLC). Ces taux sont en retrait par rapport à l'année précédente où ils étaient de 77,8% et 83,1% respectivement. Quant au Common Entrance, le pourcentage de réussite est de 59,3%.

### 6.1.2 Enseignement Secondaire

L'universalisation de l'enseignement primaire induit des conséquences contraignantes au niveau de l'Enseignement Secondaire. Il s'agit notamment de l'absorption de l'importante masse d'élèves qui arrivent en fin de cycle primaire. A cet effet, le Gouvernement entend mettre en œuvre une politique contrôlée et équitable de régulation des flux à l'entrée du premier cycle de l'enseignement secondaire, tout en poursuivant la résorption des déficits en infrastructures d'accueil et de ressources humaines.

Un des préalables à ces actions consiste à mettre à jour les données de la carte scolaire. Dans ce cadre, le Gouvernement a lancé en mai 2006 une collecte d'informations spécifiques aux Enseignements Secondaires dans l'ensemble des établissements scolaires. Les données collectées serviront de référence pour les analyses relatives à ce secteur.

Pour accroître l'accès à l'Enseignement Secondaire, il a été entrepris en 2006 : la construction de 270 salles de classe, 20 logements d'astreinte dans les zones difficiles, 19 blocs administratifs et 62 ateliers ; l'aménagement de 14 vieux établissements et 29 bureaux ; la fourniture de 1800 tables bancs ; et le branchement de 17 établissements au réseau électrique.

**Tableau 42: Evolution des effectifs dans l'enseignement secondaire**

Niveau d'enseignement	Ordre d'enseignement	2003/2004	2004/2005 *
Secondaire général	<b>Total</b>	<b>762 053</b>	<b>775 770</b>
	Public	519 259	528 606
	Privé	242 794	247 164
Secondaire technique	<b>Total</b>	<b>139 317</b>	<b>141 825</b>
	Public	85 016	86 546
	Privé	54 301	55 278

Source : MINESEC(\*) Estimations

Afin d'améliorer la qualité et la pertinence des enseignements, 137 enseignants vacataires ont été intégrés, 3000 enseignants recyclés, 2500 animateurs pédagogiques et 6000 enseignants formés. L'introduction des TIC se poursuit par l'ouverture de nouveaux centres multimédia dans plusieurs localités, la formation des moniteurs et chefs d'établissements, la participation à la coordination gouvernementale de développement des TIC du secteur éducation, la production et l'implantation des nouveaux programmes d'enseignement de l'informatique.

En matière de rendement interne du système, les taux de redoublement sont respectivement de 14% et 16% dans les premier et second cycles du système francophone. Dans le système anglophone, ces taux sont respectivement de 29% et 11%. Quant aux taux de réussite aux examens officiels, ceux du Baccalauréat de l'enseignement général s'améliorent de 8 points et se situent à 59,3%.

**Tableau 43: Taux de réussite aux examens officiels de l'Enseignement Secondaire (en %)**

Examens	Session 2005	Session 2006	Examens	Session 2005	Session 2006
	<i>(En pourcentage)</i>			<i>(En pourcentage)</i>	
BEPC	33,5	35,6	Brevets Professionnels Industriels		57,6
CAP Commerciaux	30,4	27,3	Brevets Professionnels	26,2	22,3
CAP Industriels	43,3	36,3	Brevets d'Etudes Professionnels	39,4	35,4
BACC-ESG	51,3	59,3	GCE-General Ordinary Level	45,4	49,9
BACC-EST	48,8	34,9	GCE-General Advanced Level	57,7	53,6
BACC-EST (industriels)	50,9	42,0	GCE-Technical Ordinary Level	34,9	20,0
PROB-ESG	28,5	49,5	GCE-Technical Advanced Level	40,1	37,6
PROB-EST	30,6	33,7	Probatoire Technique	53,0	40,5
PROB-EST (industriels)	20,8	33,3	Baccalauréat Technique	49,0	49,0
Brevets de Techniciens	37,0	47,8	Brevets de Techniciens	66,0	47,0

Source : MINESEC

Afin d'améliorer la gestion et la bonne gouvernance, 23 établissements ont été fermés au premier semestre 2006. La lutte contre la corruption en milieu scolaire et la fraude aux examens a été renforcée par la signature des circulaires y relatives. De nombreux responsables ont été relevés ou **suspendus** de leurs fonctions, et des rappels à l'ordre ont été adressés à d'autres. En vue d'encourager ceux des responsables se caractérisant par des comportements citoyens, un projet de texte portant attribution des Palmes Académiques a été élaboré.

L'intervention de la coopération internationale a été de l'ordre de 3 milliards. Elle se répartit de la manière suivante : 0,5 milliard de la Banque Africaine de Développement dans le cadre du projet

PARETFOP, 1 milliard de la Banque Islamique de Développement à travers le Projet BID3, 0,2 milliard de l'UNICEF pour le Projet E-school, 0,8 milliard de la Coopération française à travers le Projet PARE et 0,5 milliard de la Banque Mondiale pour le Projet PASE.

### 6.1.3 Enseignement supérieur

S'agissant des infrastructures, l'année 2006 a connu notamment la réhabilitation des infrastructures sportives et culturelles, la poursuite des travaux de construction de 2 mini-cités universitaires, la finalisation de la construction du Centre Inter-universitaire des Technologies de l'Information (CITI) et du Centre médico-social de l'Université de Ngaoundéré.

Par ailleurs, pour répondre à la demande et aux besoins des milieux socioprofessionnels, le Président de la République a autorisé l'ouverture dès la rentrée universitaire 2006/2007 des facultés de médecine et de génie industriel à l'Université de Douala, de la filière médecine à la Faculty of Health Sciences de l'université de Buea. Il a aussi marqué son accord pour la création et l'ouverture d'une annexe de l'Ecole Normale Supérieure à Maroua.

Dans le souci d'améliorer leur qualité et leur pertinence, un vaste processus d'adaptation des enseignements à la demande du marché de l'emploi a été engagé en 2006. Il s'agit entre autres de :

- l'arrimage de nos universités au système LMD ;
- la refonte des programmes dans l'optique de professionnalisation ;
- l'habilitation de plusieurs filières de formation professionnelle dans tous les établissements facultaires (DEUP, DESS, DEUST , etc..) ;
- l'instauration de la Licence Professionnelle dans les institutions universitaires camerounaises ;
- le développement de la formation technologique continue et à distance à partir des IUT ;
- des études en vue de la mise en place de la zone franche universitaire.

En matière d'assistance aux étudiants, des bourses d'études ont été distribuées à 268 étudiants des universités d'Etat pour un montant de 402 millions. Des aides d'excellence ont été octroyées à 88 étudiants non boursiers à l'étranger. 71 étudiants ont reçu 240 millions correspondant aux arriérés de bourses. Les étudiants boursiers de la coopération ont bénéficié des compléments de bourses pour un montant de 469 millions.

S'agissant de la demande, le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur public ne cesse de croître et les structures d'accueil se trouvent débordées. Les données disponibles indiquent que pour 105 297 étudiants en 2006, les universités d'Etat disposent de 37 795 places assises réparties comme suit : 25 095 places dans les amphithéâtres, 5 790 places dans les salles de cours et 6 910 places dans les salles de travaux dirigés et de travaux pratiques.

Concernant l'encadrement, les universités d'Etat ont employé en 2006, 2 310 enseignants soit un ratio de près de 1 enseignant pour 50 étudiants par rapport à la norme UNESCO fixée à 1/15. Ce ratio cache d'énormes disparités entre les universités. En effet, les universités de Yaoundé I et II, Douala et Ngaoundéré ont des ratios d'encadrement de haut niveau les plus faibles, 1 enseignant de rang magistral pour 100 étudiants.

Sur le plan de la coopération, on note l'appui de la Banque Mondiale à travers le projet PASE dont le coût est évalué à 500 millions en 2006. Ces ressources ont servi à finaliser les travaux de construction du CITI et à appuyer l'élaboration de l'étude relative à la carte universitaire. Quant à la coopération française, son action a été concentrée sur l'appui aux Instituts de Formation Universitaire Technologique à travers le projet COMETES pour un montant de 100 millions.

**Tableau 44: Répartition des étudiants et des enseignants par université**

	2004/2005		2005/2006		2006/2007*
	Etudiants	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants
Buéa	8 695	238	9 668	304	12 296
Douala	17 941	398	20 432	418	25 985
Dschang	11 200	330	11 436	335	14 544
Ngaoundéré	9 774	188	11 050	200	14 053
Yaoundé I	25 434	763	29 752	766	37 839
Yaoundé II	18 815	282	22 959	287	29 199
<b>Total Universités</b>	<b>91 859</b>	<b>2 199</b>	<b>105 297</b>	<b>2 310</b>	<b>133 916</b>

Source : MINESUP\* estimations

## 6.2 Santé

L'amélioration de l'état de santé des populations repose essentiellement sur les actions de lutte contre la maladie, le programme élargi de vaccination, la disponibilité et l'accessibilité du médicament, et l'amélioration de l'offre des soins et services de santé.

### 6.2.1 Lutte contre la maladie

Les plans et programmes mis en œuvre pour lutter contre les maladies visent à réduire la morbidité et la mortalité dues à ces affections. Il s'agit entre autres des maladies infectieuses et parasitaires telles que le paludisme, le VIH/SIDA, et des maladies non transmissibles notamment le diabète, l'hypertension artérielle, l'hépatite B et les cancers.

#### 6.2.1.1 Paludisme

Les activités du Programme National de lutte contre le paludisme réalisées en 2005 et poursuivies au cours du premier semestre 2006 sont axées principalement sur :

- le renforcement des capacités de prise en charge correcte des cas de paludisme : 2012 prestataires ont été formés aux nouvelles stratégies de prise en charge de janvier à juillet 2006 ;
- le renforcement de la prévention du paludisme dans les formations sanitaires et les communautés par :
  - la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticides (MII) aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans, l'équipement des unités d'imprégnation communautaires (UIC). Le taux de couverture en MII de femmes enceintes a été d'environ 43% de la population cible au 31 décembre 2005. Il est prévu en 2006 la distribution de 825 495 MII aux enfants de moins de 5 ans et 446 250 aux femmes enceintes. Depuis le début de l'initiative en 2003 jusqu'en janvier 2006, 693 165 MII ont été distribuées aux enfants. En septembre 2006, 941 UIC sont fonctionnelles.
  - la promotion du traitement préventif intermittent (TPI), traitement présomptif du paludisme chez la femme enceinte. L'objectif est d'amener 60% de femmes à recevoir le TPI. Au premier semestre 2006, 24 908 femmes enceintes ont reçu gratuitement ce traitement;
  - le renforcement de la recherche opérationnelle : des études sont menées sur l'efficacité thérapeutique des antipaludiques, et sur la transmission du paludisme dans la perspective de la prise en compte des variations saisonnières.

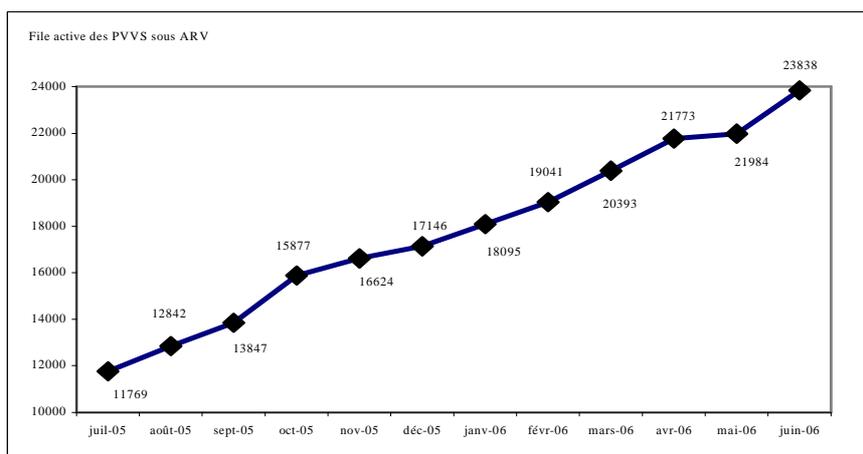
#### 6.2.1.2 VIH/SIDA

Le Gouvernement poursuit la lutte contre le SIDA, avec l'appui des bailleurs de fonds, de manière à permettre l'accès universel aux traitements et aux soins des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Ainsi depuis le 30 juin 2006, le prix du paquet d'examen dans chaque centre de traitement a été réduit à 3000 F. Les traitements en faveur des enfants, des personnes victimes d'accident d'exposition au sang et des personnes victimes de violences sexuelles sont gratuits depuis 2005. De même des médicaments sont distribués gratuitement aux femmes enceintes infectées et à leurs nouveaux-nés.

Au 31 mars 2006, il existe 23 centres de traitement agréés et 65 unités de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Le nombre de malades de la file active (qui ont pris effectivement un traitement à la fin du mois) augmente chaque mois.

**Evolution du nombre de malades recevant un traitement par ARV de juillet 2005 à juin 2006**



Il apparaît qu'en fin juin 2006, 65,4% des malades sous ARV sont des femmes. Malgré leur nombre plus important, elles adhèrent mieux au traitement avec un taux de 89,9 contre 86,4% chez les hommes. Il faut remarquer que sur le plan national, seulement 31,5% des malades éligibles au traitement y ont accès en fin juin 2006, compte tenu des disparités de certaines provinces qui n'atteignent pas encore le seuil critique de 25% de recrutement des patients. A cet effet, des dispositifs sont mis sur pied pour le renforcement de l'offre de dépistage, et pour le suivi et la fidélisation des malades.

**6.2.1.3 Tuberculose**

Le nombre de cas de tuberculose ne cesse de croître du fait du VIH, à cause de sa capacité d'affaiblissement des défenses de l'organisme. Environ 35% de malades tuberculeux sont séropositifs. En 2005, on compte 22073 cas de tuberculose déclarés.

**Tableau 45:. Evolution du nombre de cas de tuberculose déclarés au Cameroun de 2000 à 2005**

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nb de cas	5251	11448	11477	16552	18790	22073

Source : MinSanté/Programme de Lutte contre la Tuberculose

Les trois objectifs du plan quinquennal de lutte contre la tuberculose (2003 – 2007) visent à : dépister au moins 70% des formes contagieuses de la maladie ; guérir au moins 80% des malades dépistés ; et protéger au moins 80% des enfants nés chaque année par la vaccination au BCG.

A cet effet, le traitement est gratuit depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004. De même le dépistage et le suivi bactériologique coûtent 1000 francs depuis 2005. 19 Centres de Diagnostic et de Traitement (CDT) ont été créés. Au 30 juin 2006, on compte 197 CDT répartis dans toutes les provinces. Le taux de

succès thérapeutique a été de 73% en 2004. L'objectif visé est que le taux de malades perdus de vue (qui ont abandonné le traitement avant le terme de 6 à 8 mois) soit en dessous de 10%. Pour ce faire, les CDT ont acquis des motos pour la recherche des malades irréguliers au traitement.

#### **6.2.1.4 Onchocercose**

L'objectif du programme de lutte contre l'onchocercose est d'éliminer cette maladie en tant que problème de santé publique d'ici 2020. La stratégie consiste à améliorer les connaissances du personnel de santé et des communautés cibles pour la distribution du médicament. Depuis le début en 1999, il a été mis en œuvre 15 projets de traitement dans les zones endémiques. Le taux de couverture thérapeutique a été de 73,5% en 2005. Au premier semestre 2006, les activités de formation et de distribution du médicament se sont poursuivies dans les zones de projets. Il est à préciser que si un taux d'au moins 65% (requis par l'OMS) est maintenu pendant 15 ans, il serait possible d'éliminer l'onchocercose comme un problème de santé publique au Cameroun.

#### **6.2.1.5 Autres maladies transmissibles**

D'autres maladies transmissibles développent une certaine prévalence et constituent des problèmes de santé publique. Il s'agit de :

- l'ulcère de BURULI avec 700 cas en 2005 contre 400 en 2004. Au premier semestre 2006, 300 nouveaux cas ont été déclarés. Des actions sont entreprises pour l'éducation des populations et la prise en charge des malades dans les régions infectées ;
- la trypanosomiase humaine africaine : des campagnes de prospection sont en cours pour déceler de nouveaux cas ;
- le ver de guinée. Suite à l'arrêt de sa transmission observée depuis 8 ans, une équipe de l'OMS a séjourné au Cameroun en septembre 2006 pour certifier son éradication totale.

#### **6.2.1.6 Maladies non transmissibles**

Pour la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre le diabète et l'hypertension artérielle, le matériel de dépistage a été acquis et est en cours de distribution dans les principales formations sanitaires. Le coût du dépistage est fixé à 500 francs. La décision portant réduction de la prise en charge du diabète, à travers la baisse du prix de l'insuline qui passe de 12 000 francs à 3 000 francs, est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2006.

Dans le cadre du programme de lutte contre le cancer, des médicaments ont été acquis à un coût réduit, grâce à une convention signée entre le Gouvernement et les laboratoires Sanofis Aventis. Par ailleurs, une subvention de la chirurgie du cancer dans les hôpitaux de 1<sup>er</sup> degré est prévue.

Il est à signaler que le Programme Elargi de Vaccination (PEV) et le Programme de lutte contre la Schistosomiase (vers intestinaux) concourent à la prévention du cancer en ce que le vaccin contre l'hépatite B prévient le cancer du foie, et le déparasitage prévient le cancer de la vessie.

### **6.2.2 Programme Elargi de Vaccination**

Le Programme Elargi de Vaccination poursuit son plan d'action en 2006 afin d'atteindre le taux annuel de couverture vaccinale d'au moins 80%. L'intensification des campagnes de vaccination a permis d'améliorer la couverture vaccinale. Par conséquent, certaines affections ont diminué notamment des cas de rougeole et de poliomyélite. L'évaluation des activités de vaccination des enfants de 0 à 11 mois et des femmes enceintes au cours des trois dernières années se présente dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 46: Evolution du taux de couverture vaccinale au Cameroun de 2004 à 2006**

Vaccins	2004	2005	Janv – juin 2006
	<i>(En pourcentage)</i>		
BCG (tuberculose)	83,0	87,4	86,3
DPTHepB3(diphthérie/tétanos/hépatite B)	72,5	79,7	77,7
POLIO3 (poliomyélite)	72,1	79,7	77,3
VAT2+(tétanos femmes enceintes)	56,4	60,5	61,4
Measles (rougeole)	63,8	68,7	71,1
Yellow Fever (Fièvre jaune)	58,7	68,7	70,6

Source : Ministère /PEV de la Santé Publique

### 6.2.3 Amélioration de l'offre de soins et services de santé

La disponibilité des médicaments essentiels génériques dans les formations sanitaires et le nombre croissant de centres de santé concourent à assurer une couverture sanitaire appréciable au cours des prochaines années. En 2005, il existait 165 districts de santé. A fin septembre 2006, 109 logements d'astreinte pour les médecins ont été construits.

## 6.3 Emploi, Habitat

### 6.3.1 Emploi

Les résultats de l'enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel réalisée en 2005 montrent que la situation de l'emploi demeure préoccupante au Cameroun. Le taux de chômage de la population active est de 6,2%. Mais, il est plus important dans les métropoles notamment dans les villes de Douala (14,7%) et de Yaoundé (12,5%). Par ailleurs, le secteur informel caractérisé par les conditions de travail précaires, occupe 90,4% d'actifs (dont 55,2% dans le secteur agricole). Les secteurs public et privé représentent respectivement 4,9% et 4,7% d'actifs occupés. Le secteur primaire occupe le plus de Camerounais avec 55,7% de travailleurs. L'enquête révèle également que le chômage augmente avec le niveau d'instruction.

Pour faire face à ce fléau, les premiers Etats Généraux de l'Emploi ont été organisés en novembre 2005. Ils ont permis de poser de nouvelles bases pour stimuler davantage la création d'emplois. Sont ainsi notamment en cours : la finalisation du document de Politique Nationale de l'Emploi ; l'élaboration d'un Plan Emploi pour jeunes, femmes, personnes handicapées, groupes vulnérables et chômeurs de longue durée ; la mise en œuvre du Plan d'Action Nationale pour la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté, élaboré en décembre 2005. En attendant, le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel a soutenu près de 1000 promoteurs en 2006. Au courant de la même période, le Fonds National de l'Emploi a placé 6480 demandeurs d'emplois salariés, financé 866 projets et inséré 1364 personnes en emplois indépendants.

### 6.3.2 Habitat

Au premier semestre 2006, la Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR) a aménagé 1030 parcelles. Parallèlement, elle a lancé une réflexion pour la création d'une cellule légère, type agence immobilière, en vue de la mise en œuvre d'un projet expérimental de 300 logements à NYOM II (Yaoundé).

Le programme d'activité de la MAETUR pour le deuxième semestre prévoit l'achèvement des travaux dans les anciens lotissements que sont Logbassou 1 à Douala, Limbé Extension – tranche 1 à Limbé, Buea tranche 2 et North Residential Lands à Buea.

**Tableau 47: Production de la MAETUR en 2006.**

Ville	Nom du Projet	Nombre de Parcelles
Yaoundé	- Mendong Lycée III.	200
	- Nyom II	200
Douala	- Mbanga Bakoko I	490
Bafoussam	- Koptchou 3	140
Ensemble		1030

Source : MAETUR

Le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) a accordé 6,5 milliards de francs de prêts au premier semestre 2006. Les bénéficiaires de ces prêts sont les promoteurs privés (2,4 milliards), la MAETUR (1,8 milliard), la SIC (1,8 milliard), et les particuliers (500 millions). Par ailleurs, en septembre 2006, le CFC a lancé un nouveau produit appelé « Foncier Solidarité »: les membres des associations et autres, qui auront signé des conventions avec le CFC, pourront obtenir des crédits uniquement sur la base de la présentation de leur dossier par leur association, afin d'acquérir des terrains, de construire ou d'améliorer leur l'habitat.

En ce qui concerne la Société Immobilière du Cameroun (SIC), au premier semestre 2006, elle a poursuivi son opération 160 logements à Mfandena. En outre, les projets de réalisation de logements aux quartiers de Yaoundé Hippodrome, Manguiers/Bastos et à Nkolondom, sont à l'étude.

S'agissant de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO), les activités suivantes ont été réalisées au premier semestre 2006 :

- inventaire des matériaux et pathologies des types de construction dans les dix provinces ;
- vulgarisation des briques et tuiles en argile ;
- amélioration quantitative et qualitative des produits dans les ateliers d'expérimentation;
- identification géologique des gisements d'argile, prospection, analyse et caractérisation des produits;
- recherche et développement des matériaux locaux de construction, équipement et transformation du ciment alternatif.

Dans le registre de la promotion de l'habitat social, il convient de citer également l'approbation en juin 2006 par le Premier Ministre, chef du Gouvernement, du lancement au cours de l'exercice courant des travaux du projet pilote de 1000 logements et 5000 parcelles aménagés dans trois sites retenus à cet effet, à savoir : Olembé à Yaoundé, Logbessou TV et Mbanga Bakoko à Douala. Pour cette opération, un crédit de 4 milliards a été mobilisé. Cette somme correspond à la quote part du financement de l'Etat pour l'exercice 2006.

## **6.4 Affaires Sociales, Promotion du Genre et de la Famille**

L'intégration socioéconomique des personnes défavorisées notamment l'enfance en difficulté, les inadaptés sociaux, les personnes en détresse, les personnes marginales, ainsi que la promotion de la femme et de la famille, sont des préoccupations permanentes du Gouvernement. Au cours de l'année 2006, les départements ministériels en charge des affaires sociales, de la promotion de la famille ont poursuivi leurs activités en faveur de ces catégories de personnes.

### **6.4.1 Affaires Sociales**

#### **6.4.1.1 Protection sociale de l'enfant**

En ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes de protection de l'enfant en situation difficile, les activités suivantes ont été réalisées :

- la participation effective des orphelins et enfants vulnérables (OEV) au parlement des enfants le 16 juin 2006 ;
- l'organisation des campagnes de lutte contre la stigmatisation ;
- la production des outils pour la mise en place d'un système de suivi individuel des prestations réalisées en faveurs des OEV ;
- 150 OEV ont reçu des actes de naissance ;
- l'accueil de 300 OEV dans les formations sanitaires et éducatives ;
- l'organisation des sessions d'éducation nutritionnelle à 150 familles d'accueil.

Dans le domaine de la sauvegarde de l'enfant, 358 enfants de la rue ont été encadrés, 203 enfants abandonnés ont été pris en charge et 130 enfants ont été accueillis et encadrés dans les institutions spécialisées. En matière de protection des droits de l'enfant, 626 ont été encadrés dans les prisons et en justice, 65 ont été placés en milieu scolaire, 36 en milieu familial, 160 OEV ont été pris en charge et 500 jeunes filles en danger moral ont été encadrées dans les institutions spécialisées.

#### **6.4.1.2 Solidarité nationale et lutte contre l'exclusion sociale**

Pour l'assistance publique, des aides suivantes ont été accordées aux indigents : assistance matérielle à 550 personnes; assistance financière à 219 personnes ; l'assistance médicale et psychosociale à 115 personnes ; aides alimentaires à 12 personnes; appui à 85 activités génératrices de revenus ; et soins gratuits à 1558 personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Les activités d'appui aux personnes handicapées ont porté sur :

- l'organisation d'une journée de l'action sociale le 1<sup>er</sup> février 2006 au cours de laquelle des subventions de 146 millions ont été accordées aux ONG, Associations et Œuvres Sociales Privées (OSP) d'encadrement ;
- la distribution des dons, tricycles et cannes blanches aux aveugles et handicapés physiques ;
- la mise en œuvre effective du projet informatique adapté à la déficience visuelle et la formation des handicapés moteurs à l'IAI/Cameroun.

Les aides et secours ont porté sur:

- les assistances matérielle, financière et médicale à 567 personnes handicapées ;
- le don de 12 tricycles aux personnes handicapées ;
- les aides scolaires accordées à 26 enfants handicapés ;
- le placement institutionnel de 39 enfants handicapés ;

En ce qui concerne les personnes âgées, des subventions leur ont été accordées à travers les OSP d'encadrement, et un séminaire international sur le vieillissement consacré à la promotion du bien-être des personnes âgées s'est tenu à Yaoundé en septembre 2006.

Pour l'intégration socio-économique des populations marginales, le projet d'appui au développement économique et social (PADES) des Baka de Djoum, Mintom et Oveng dans le Département du Dja et Lobo, se poursuit avec, entre autres, l'établissement d'actes de naissances à 600 enfants BAKA.

#### **6.4.2 Promotion du Genre et de la Famille.**

En 2006, l'accent a été mis sur les priorités telles que : la réduction la pauvreté en milieu féminin ; le renforcement des capacités des femmes ; la recherche de la cohésion et de l'harmonie au sein des familles. Concernant la réduction de la pauvreté en milieu féminin, les actions suivantes ont été réalisées :

- l'octroi aux femmes des crédits d'une valeur de près de 900 millions par le Projet de Réduction

de la Pauvreté et Actions en Faveur des Femmes dans la province de l'Extrême Nord, et la vulgarisation des prototypes d'outils de travail féminins (moulins, machines de séchage, foyers améliorés) à travers le Centre de Technologies appropriées de Maroua ;

- l'acquisition dans le cadre du projet de mise en place d'un dispositif d' « Appui aux femmes pauvres dans les Centres de Promotion de la Femme et Famille » de: 36 ordinateurs complets ; 21 machines à coudre fait tout ; 22 machines à coudre simple ; 18 tricoteuses ; 18 surfileuses complètes ; 1 machine à écrire et 18 machines à broder ;
- le financement par le Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural dans les provinces septentrionales des micro-projets des GIC des femmes pour un montant de 6 726 000 FCFA ;
- le redémarrage effectif de l'Unité de Transformation de Manioc de Pouma grâce au concours du PNUD, de l'UNIFEM, de la FAO et de l'Association des Femmes de POUMA.

Concernant le renforcement des capacités des femmes, les actions suivantes ont été menées :

- la mobilisation de 571 hommes et femmes de la province de l'Adamaoua sur les méfaits de la discrimination des filles en matière de scolarisation par le projet « équité et égalité entre les sexes »,
- le recrutement de 64 formateurs dans le cadre du projet « Mise en place d'un dispositif d'Appui aux femmes pauvres dans les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille » ;
- la formation de 24 leaders d'associations en gestion des Activités de Développement Communautaire, en Approche genre, en Techniques d'animation et de lutte contre les IST/VIH/SIDA.

S'agissant de la recherche de la cohésion et de l'harmonie au sein des familles, les actions suivantes peuvent être retenues :

- la formation de 165 membres locaux et 20 cadres de ministère à la prise en charge intégrée du jeune enfant ;
- la formation de 100 familles en éducation parentale dans la zone dite de convergence de l'Adamaoua.

## CHAPITRE 7 : EXECUTION BUDGETAIRE ET PROJET DE BUDGET 2007

### 7.1 Projet de loi de règlement de l'exercice 2005

**ARTICLE PREMIER** : Sont constatées sur le Budget de l'Etat pour l'exercice 2005, les recettes d'un montant de 1 760 655 226 183 francs CFA se répartissant ainsi qu'il suit :

Imputations	Libellés	Prévisions	Réalisation	
			Montant	en %
<b>I - RECETTES PROPRES</b>		<b>1 526 500 000 000</b>	<b>1 572 171 648 813</b>	<b>102,9</b>
<b>A/ RECETTES FISCALES</b>		<b>1 083 030 000 000</b>	<b>1 024 297 938 747</b>	<b>94,5</b>
721	Impôts sur les revenus des personnes physiques	93 400 000 000	88 167 416 401	94,4
723	Impôts sur les bénéfices des Sociétés non pétrolières	129 000 000 000	140 971 972 697	109,2
724	Impôts sur les revenus servis aux personnes domiciliées hors Cameroun	20 000 000 000	19 198 422 869	95,9
727	Impôts sur la propriété	500 000 000	1 344 572 368	268,9
728	Impôts sur les mutations et les transactions	18 500 000 000	19 573 418 701	105,8
730	Taxes sur la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires	427 100 000 000	386 552 890 000	90,5
731	Taxes sur des produits déterminés et droits d'accises	128 000 000 000	114 306 233 271	89,3
732	Taxes sur des services déterminés	3 500 000 000	2 370 055 688	67,7
733	Impôts sur le droit d'exercer une activité professionnelle	19 100 000 000	14 013 614 888	73,3
734	Impôts sur l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	5 030 000 000	5 108 600 471	101,5
735	Autres impôts et Taxes sur les biens et services	12 000 000 000	10 995 760 047	91,6
736	Droits et Taxes à l'importation	201 000 000 000	187 569 019 807	93,3
737	Droits et Taxes à l'exportation et autres impôts sur le commerce extérieur	2 900 000 000	1 725 084 168	59,4
738	Droits d'enregistrement et timbre	21 500 000 000	19 023 901 310	88,4
<b>B/ AUTRES RECETTES</b>		<b>443 470 000 000</b>	<b>547 873 710 066</b>	<b>123,5</b>
171	Remboursement des avals ou cautions mis en œuvre	8 948 000 000	1 400 000 000	15,6
172	Remboursement de la dette rétrocédée	4 712 000 000	1 600 000 000	33,9
710	Droits et frais administratifs	17 345 800 000	10 631 141 609	61,2
714	Ventes accessoires de biens	192 000 000	145 164 232	75,6
716	Ventes de prestations de services	17 804 100 000	15 885 434 437	89,2
719	Loyers des immeubles et revenus des domaines	2 070 000 000	1 933 745 228	93,4
741	Revenus du secteur pétrolier	356 100 000 000	458 542 800 198	128,7
745	Produits financiers à recevoir	5 686 000 000	33 168 556 724	583,3
761	Cotisations aux caisses de retraite des fonctionnaires et assimilés	25 574 000 000	24 122 520 035	94,3
771	Amendes et condamnations pécuniaires	5 038 100 000	444 347 603	8,8
<b>II - EMPRUNTS ET DONS</b>		<b>194 500 000 000</b>	<b>188 483 577 370</b>	<b>96,9</b>
150	Tirage sur prêts multilatéraux	78 820 000 000	65 226 000 000	82,7
151	Tirages sur prêts bilatéraux	30 680 000 000	10 550 000 000	34,3
769	Dons exceptionnels de la coopération internationale	85 000 000 000	112 707 577 370	132,6
<b>TOTALI + II</b>		<b>1 721 000 000 000</b>	<b>1 760 655 226 183</b>	<b>102,3</b>

**ARTICLE DEUXIÈME** : Sont constatées sur le même Budget, les dépenses d'un montant de 1 476 092 789 273 francs CFA se répartissant ainsi qu'il suit :

CHAP	Libellés	Dotations Initiales	Dotations Finales	Ordonnancement	% Réalisation
1	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	28 637 000 000	30 828 834 500	29 103 896 818	94,4
2	SERVICES RATTACHES A LAP.R.C.	5 045 600 000	4 742 298 772	3 801 573 622	80,1
3	ASSEMBLEE NATIONALE	8 920 200 000	7 205 849 820	7 046 109 704	97,7
4	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	9 878 300 000	8 298 495 013	7 291 622 880	87,8
5	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	972 700 000	640 162 538	545 445 548	85,2
6	RELATIONSEXTERIEURES	16 810 100 000	12 186 111 064	8 697 934 956	71,3
7	ADM. TERR. & DECENTRALISATION	21 972 371 000	20 873 508 970	17 295 349 008	82,8
8	JUSTICE	11 842 129 000	11 140 588 556	7 406 779 158	66,4
9	COUR SUPREME	2 077 700 000	1 943 785 900	1 773 418 039	91,2
11	CONTROLE SUPERIEUR DE L ETAT	1 551 500 000	1 274 224 580	990 275 093	77,7
12	DEL. GENERALE A LA SURETE NAT.	43 837 600 000	43 133 130 389	36 761 608 289	85,2
13	DEFENSE	117 670 300 000	126 633 548 681	111 732 866 801	88,2
14	CULTURE	3 051 800 000	2 549 209 479	1 964 442 905	77,0
15	EDUCATION DE BASE	81 040 385 000	92 456 982 153	61 107 125 079	66,0
16	SPORT ET L'EDUCATION PHYSIQUE	4 939 083 000	4 163 882 750	3 121 726 204	74,9
17	COMMUNICATION	4 828 300 000	4 301 129 667	3 352 013 077	77,9
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	25 110 000 000	22 339 513 931	18 568 728 940	83,1
19	RECHERCHE SCIENTIF & INNOVATION.	6 196 800 000	5 826 069 414	5 016 551 289	86,1
20	ECONOMIE ET FINANCES	53 430 666 000	57 443 037 742	44 056 983 153	76,7
21	COMMERCE	2 835 271 000	2 053 536 905	1 594 183 040	77,6
22	PLANIFICATION, PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	9 038 034 000	6 759 667 687	5 483 530 046	81,1
23	TOURISME	2 846 600 000	2 277 870 771	1 485 529 348	65,2
25	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	140 257 414 000	136 931 137 769	111 999 778 199	81,7
26	JEUNESSE	6 267 017 000	6 747 854 515	5 395 534 055	79,9
28	ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE	503 069 000	368 707 473	256 768 053	69,6
29	INDUSTRIES, MINES ET DEVELOP. TECHNOLOGIQUE	1 187 442 000	1 552 549 069	1 144 364 782	73,7
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	26 501 300 000	29 795 300 839	21 697 307 689	72,8
31	ELEVAGE ET INDUSTRIES ANIMALES.	6 643 400 000	7 746 387 238	5 373 415 598	69,3
32	ENERGIE & EAU	6 595 108 000	13 197 349 197	5 747 159 878	43,5
33	FORET & FAUNE	7 344 351 000	6 851 483 269	5 175 563 160	75,5
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	1 820 963 000	1 927 663 728	1 556 571 220	80,7
36	TRAVAUXPUBLICS	57 987 000 000	74 888 099 548	60 585 646 235	80,9

CHAP	Libellés	Dotations Initiales	Dotations Finales	Ordonnancement	% Réalisation
37	DOMAINE ET AFFAIRES FONCIERES	6 963 327 000	5 485 835 041	4 422 110 155	80,6
38	DEVELOPPEMENT URBAIN ET L'HABITAT	16 045 073 000	27 909 153 811	19 531 304 142	69,9
39	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE ET L'ARTISANAT	597 860 000	505 775 068	427 054 047	84,4
40	SANTE PUBLIQUE	59 512 800 000	71 432 518 218	48 250 171 609	67,5
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	1 877 037 000	1 561 286 587	1 235 626 676	79,1
42	AFFAIRES SOCIALES	4 213 000 000	4 375 381 612	2 937 745 827	67,1
43	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	3 244 800 000	3 749 526 132	2 249 052 367	59,9
45	POSTES & TELECOMMUNICATIONS	7 518 200 000	7 630 443 024	6 247 872 068	81,8
46	TRANSPORTS	6 654 700 000	4 880 692 020	3 924 494 461	80,4
50	FONCTIONPUBLIQUE.& REFORME . ADMINISTRATIVE	9 067 400 000	8 503 002 009	7 502 276 847	88,2
51	PPTE – INVESTISSEMENT	65 000 000 000	2 202 885 164	0	0,0
55	DETTE INTERIEURE DE FCT	71 801 400 000	67 601 400 000	75 916 635 181	112,3
56	DETTE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT	199 800 000 000	229 528 428 000	229 514 445 202	99,9
57	DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	292 600 000 000	257 521 572 000	256 396 021 576	99,5
58	AUTRES DEPENSES PPTE	8 000 000 000	2 665 419 303	0	0,0
60	INTERVENTIONS ETAT	51 100 000 000	50 284 404 282	44 103 527 056	87,7
65	DEPENSES COMMUNES	40 864 900 000	95 559 374 881	86 369 331 912	90,3
90	FINEX	97 500 000 000	97 500 000 000	54 910 530 000	56,3
91	DEPENSES DE RESTRUCTURATION	1 000 000 000	1 000 000 000	300 000 000	30,0
92	PARTICIPATIONS DIVERSES	55 000 000 000	55 000 000 000	31 033 366 801	56,4
93	REHABILITATION	5 000 000 000	4 024 930 921	3 691 421 840	91,7
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 721 000 000 000</b>	<b>1 748 000 000 000</b>	<b>1 476 092 789 273</b>	<b>84,4</b>

**ARTICLE TROISIÈME** : Est constatée la ventilation sectorielle des dépenses sur le Budget 2005 comme suit :

CHAPITRE	Secteurs	Dotations initiales	Dotations finales	Ordonnancements	Taux de
0	DEPENSES NON	579 399 899 000	520 080 222 045	519 487 814 708	99,89%
1	SOUVERAINETE	87 813 110 000	84 162 007 399	73 155 412 961	86,92%
2	DEFENSE ET SECURITE	163 494 974 000	201 401 961 719	186 430 538 964	92,57%
3	ADMINISTRATION	253 144 611 000	261 323 554 436	200 512 040 247	76,73%
4	ENSEIGNEMENT,	269 464 767 000	272 300 339 018	211 094 237 620	77,52%
5	COMMUNICATION,	20 156 511 000	17 880 928 034	14 512 238 798	81,16%
6	SANTE	64 555 107 000	75 712 623 133	51 520 103 463	68,05%
7	AFFAIRES SOCIALES	11 009 172 000	11 213 356 195	7 695 141 280	68,62%
8	INFRASTRUCTURES	206 377 807 000	237 731 398 983	160 644 413 453	67,57%
9	PRODUCTION ET	65 581 042 000	66 193 609 038	51 040 847 779	77,11%
		<b>1 721 000 000 000</b>	<b>1 748 000 000</b>	<b>1 476 092 789 273</b>	<b>84,44%</b>

**ARTICLE QUATRIÈME** : Les recettes et les dépenses du Budget consolidé de l'Etat pour l'exercice 2005 sont définitivement arrêtées comme suit :

Budget Consolidé	Prévisions	Réalisations	%
Recettes	1 721 000 000 000	1 760 655 226 183	102,3
Dépenses	1 721 000 000 000	1 476 092 789 273	85,7
Solde		<b>284 562 436 910</b>	

## 7.2 Réalisations provisoires et estimations de l'exercice 2006

Le budget de l'exercice 2006 s'exécute dans un contexte marqué essentiellement au plan international par la flambée des cours mondiaux du pétrole brut et au plan national par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006 et l'exécution satisfaisante du Programme économique et financier en cours.

### 7.2.1 Ressources budgétaires totales

Le budget de l'exercice 2006 a prévu des ressources budgétaires d'un montant de 1861 milliards, dont 1726 milliards de recettes internes, soit 92,7%, et 135 milliards de ressources externes. Au 30 juin 2006, les ressources budgétaires encaissées s'élèvent à 1013,4 milliards, soit un taux de réalisation de 54,5%. Ces ressources comprennent 965,8 milliards de recettes internes et 47,6 milliards de ressources extérieures.

Les ressources budgétaires au 31 décembre 2006 sont estimées à 1962,8 milliards, soit un taux de réalisation de 105,5% par rapport aux prévisions de l'exercice 2006. Elles se répartissent en 1872,8 milliards de recettes internes et 90 milliards de ressources externes.

#### 7.2.1.1 Recettes budgétaires internes

Les recettes internes prévues dans le budget de l'exercice 2006 sont de 1726 milliards, dont 515 milliards de recettes pétrolières et 1211 milliards de recettes non pétrolières.

Au 30 juin 2006, les recettes budgétaires internes se chiffrent à 965,8 milliards, correspondant à un taux de réalisation de 56% des prévisions annuelles. Ces recettes comprennent 335,3 milliards de recettes pétrolières et 630,5 milliards de recettes non pétrolières.

Les recettes budgétaires internes sont estimées au 31 décembre 2006 à 1872,8 milliards, soit un taux d'exécution de 108,5% par rapport aux prévisions de la Loi de finances. Elles se répartissent en 641,3 milliards de recettes pétrolières et 1231,5 milliards de recettes non pétrolières.

#### **7.2.1.1.1 Recettes pétrolières**

Les recettes pétrolières s'élèvent à 335,3 milliards au 30 juin 2006. Elles se décomposent en 301 milliards de redevance SNH et 34,3 milliards d'impôts sur les sociétés pétrolières. Par rapport aux prévisions budgétaires qui sont de 515 milliards, le taux d'exécution est de 65,1%.

Les recettes pétrolières sont projetées à 641,3 milliards au 31 décembre 2006, soit un taux d'exécution de 124,5% par rapport aux prévisions budgétaires. Ces estimations comprennent 541 milliards de redevance SNH et 100,3 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. La réalisation de 65,1% à mi-parcours ainsi que le dépassement des prévisions annuelles projetées à 124,5%, sont liés à la forte hausse des cours mondiaux du pétrole.

#### **7.2.1.1.2 Recettes non pétrolières**

Les recettes non pétrolières se chiffrent à 630,5 milliards au 30 juin 2006, dont 398,9 milliards d'impôts et taxes intérieurs, 183,8 milliards de recettes douanières et 47,5 milliards de recettes non fiscales. Le taux de réalisation qui en résulte est de 52,1% par rapport aux 1211 milliards prévus dans la Loi de finances.

Au 31 décembre 2006, les recettes non pétrolières sont estimées à 1231,5 milliards, soit un taux d'exécution de 101,7% par rapport aux prévisions de la Loi de finances. L'analyse par principales rubriques est présentée ci-dessous.

##### **7.2.1.1.2.1 Impôts et taxes intérieurs**

Les recettes des impôts et taxes se chiffrent à 398,9 milliards au 30 juin 2006. Par rapport aux prévisions de la Loi de finances qui sont de 722 milliards, le taux d'exécution est de 55,2%.

L'impôt sur les sociétés non pétrolières est de 108,2 milliards pour des prévisions annuelles de 151 milliards, soit un taux d'exécution de 71,7% lié à de bonnes rentrées des soldes de l'impôt sur les sociétés de l'année 2005. La TVA a atteint 127,7 milliards, soit un taux d'exécution de 57% par rapport aux 224 milliards prévus pour l'exercice 2006. Les recettes au titre de l'IRPP sont de 51,7 milliards pour des prévisions annuelles de 101 milliards, soit un taux d'exécution de 51,2%. Les droits d'accises s'élèvent à 23,8 milliards, soit un taux d'exécution de 36,1% par rapport aux prévisions de 66 milliards retenues dans la Loi de finances ; le rendement de certains droits d'assises introduits en 2006 avait été surestimé en l'absence d'observation empirique.

A fin décembre 2006, les recettes d'impôts et taxes intérieurs sont estimées à 742,9 milliards, soit un taux d'exécution de 102,9% par rapport aux prévisions de l'exercice 2006. En ce qui concerne les principales rubriques, les estimations sont de 244,7 milliards pour la TVA contre une prévision annuelle de 224 milliards et de 164,2 milliards pour l'impôt sur les sociétés non pétrolières contre une prévision de 151 milliards. La bonne tenue de ces deux rubriques s'explique aussi par un regain de l'activité économique dû en partie aux paiements de la dette intérieure de l'Etat effectués depuis le second semestre 2005.

##### **7.2.1.1.2.2 Recettes douanières**

Au 30 juin 2006, les recettes douanières sont de 183,8 milliards, dont 96,8 milliards de droits de douane et 82,2 milliards de TVA à l'importation. Par rapport aux prévisions de l'exercice 2006 qui se chiffrent à 368 milliards, le taux de réalisation est de 49,9%.

A fin décembre 2006, les recettes douanières sont projetées à 380,8 milliards, soit un taux d'exécution de 103,5% par rapport aux prévisions annuelles. Ces estimations comprennent 201,7 milliards de droits de douane à l'importation et 165,2 milliards de TVA à l'importation. Ce niveau de recettes supérieures aux prévisions reflète la poursuite de la bonne prise en charge des marchandises à l'entrée du pays.

### 7.2.1.1.2.3 Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales recouvrées à fin juin 2006 sont de 47,5 milliards, soit un taux de réalisation de 39,3% par rapport aux 121 milliards prévus dans la Loi de finances. A fin décembre 2006, ces recettes sont estimées à 107,5 milliards soit un taux de réalisation de 88,8% par rapport aux prévisions budgétaires. Dans ce montant, le droit de transit pétrolier est estimé à 14 milliards.

### 7.2.1.2 Ressources budgétaires extérieures

Les ressources budgétaires extérieures, qui regroupent les prêts à l'ajustement structurel, les prêts au titre des projets d'investissement et les dons, ont été prévues dans la Loi de finances de l'exercice 2006 pour un montant de 135 milliards. Les décaissements effectifs s'élèvent à fin juin 2006 à 47,6 milliards, dont 23,4 milliards au titre des prêts projets et 24,2 milliards de dons exceptionnels. Les projections des ressources budgétaires extérieures au 31 décembre 2006 sont de 90 milliards réparties en 51,4 milliards de prêts projets et 38,6 milliards de dons.

Tableau 48: Ressources budgétaires de l'exercice 2006.

RUBRIQUES	Loi de Finances 2006	Réalisations au 30 juin 2006	Estimations au 31/12/2006	Taux d'exécution (%) au 30/12/2006
<b>I- RECETTES INTERIEURES</b>	<b>1726</b>	<b>965,8</b>	<b>1872,8</b>	<b>108,5</b>
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>515</b>	<b>335,3</b>	<b>641,3</b>	<b>124,5</b>
- Redevance SNH	444	301	541	121,8
- IS pétrole	71	34,3	100,3	141,3
<b>Recettes non pétrolières</b>	<b>1211</b>	<b>630,5</b>	<b>1231,5</b>	<b>101,7</b>
<b>*Impôts et taxes assimilées</b>	<b>722</b>	<b>398,9</b>	<b>742,9</b>	<b>102,9</b>
Dont :- TVA	224	127,7	244,7	109,2
- Droits d'accises	66	23,8	55,8	84,5
- IS non pétrole	151	108,2	164,2	108,7
<b>*Recettes douanières</b>	<b>368</b>	<b>183,8</b>	<b>380,8</b>	<b>103,5</b>
Dont :- TVA à l'importation	150	82,2	165,2	110,1
-Droit de douane à l'import.	191	96,8	201,7	105,6
<b>*Recettes non fiscales et autres</b>	<b>121</b>	<b>47,5</b>	<b>107,5</b>	<b>88,8</b>
<b>*Recettes non pétr. non classées</b>	<b>0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	
<b>II- RESSOURCES EXTERIEURES</b>	<b>135</b>	<b>47,6</b>	<b>90</b>	<b>66,7</b>
- Prêts projets	96	23,4	51,4	53,5
- dons exceptionnels	39	24,2	38,6	99,0
<b>RESSOURCES TOTALES (I+II)</b>	<b>1861</b>	<b>1013,4</b>	<b>1962,8</b>	<b>105,5</b>

Source: MINEFI/DAE/FP

### 7.2.2 Réalisations des dépenses budgétaires

Au terme des six premiers mois de l'exercice 2006, les dépenses budgétaires effectives s'élèvent à 865,8 milliards contre 1861 milliards prévus dans la Loi de finances de l'exercice 2006, soit un taux d'exécution de 46,5%. Ce taux apparemment faible reflète les résultats obtenus dans l'assainissement du fichier solde et plus globalement la maîtrise de la chaîne de la dépense. Les estimations au 31 décembre 2006 se situent à 1891 milliards correspondant à un taux d'exécution de 101,6%. L'évolution par rubrique est donnée ci-dessous.

#### **7.2.2.1 Dépenses de fonctionnement: dépenses de personnel et dépenses de biens et services**

Les dotations budgétaires au titre des dépenses de personnel de l'exercice 2006 se chiffrent à 446 milliards. A fin juin 2006, ces dépenses s'élèvent à 205,3 milliards ce qui représente un taux d'exécution de 46%. Les estimations faites pour le 31 décembre 2006 sont de 443 milliards, correspondant à un taux d'exécution de 99,3%. Ce taux prend en compte les nouvelles prises en charge du deuxième semestre de l'exercice 2006.

Les dépenses de biens et services se chiffrent à 172 milliards au 30 juin 2006 sur une dotation budgétaire annuelle de 375 milliards, soit un taux d'exécution de 45,9% résultant d'une meilleure maîtrise de la chaîne dépense. Les estimations faites au 31 décembre 2006 sont de 368 milliards correspondant à un taux d'exécution de 98,1%.

#### **7.2.2.2 Dépenses de transfert et chapitres communs**

Les paiements effectués au titre des pensions (dette viagère), des transferts et subventions s'élèvent à 97,8 milliards à fin juin 2006, sur une dotation annuelle de 184 milliards ; ils correspondent à un taux d'exécution de 53,2%. Au 31 décembre 2006, le niveau des paiements devrait atteindre 180 milliards, soit un taux d'exécution de 97,8%.

Les dépenses des pensions s'élèvent à 33,8 milliards sur une dotation annuelle de 84 milliards, soit un taux d'exécution de 40,2%. Ce faible taux s'explique par l'impact du recensement physique de cette catégorie de personnel effectué depuis la fin de l'année 2005. Les estimations faites au 31 décembre 2006 sont de 81 milliards, ce qui représente un taux d'exécution de 96,4%.

S'agissant des transferts et subventions, les paiements y relatifs se chiffrent à 64 milliards au 30 juin 2006 pour une dotation budgétaire de 99 milliards, soit un taux d'exécution de 64,6%. Les estimations faites au 31 décembre 2006 sont de 99 milliards, soit un taux d'exécution de 100%.

#### **7.2.2.3 Crédits d'investissement public**

Les dépenses au titre du budget d'investissement public s'élèvent au 30 juin 2006 à 115,8 milliards pour une dotation annuelle de 399 milliards, soit un taux d'exécution de 29%. Au 31 décembre 2006, les estimations sont de 336 milliards, correspondant à un taux d'exécution de 84,2%.

Les dépenses d'investissement public sur ressources intérieures à fin juin 2006 se chiffrent à 62,9 milliards pour une prévision annuelle de 109 milliards, soit un taux d'exécution de 57,7%. Le niveau d'exécution au 31 décembre 2006 est estimé à 109 milliards, soit un taux de 100%.

S'agissant des dépenses d'investissement sur financements extérieurs, 23,4 milliards ont été décaissés au premier semestre de l'exercice 2006 sur une prévision annuelle de 110 milliards. Les estimations au 31 décembre 2006 sont de 53,4 milliards.

En ce qui concerne les dépenses de restructurations, elles se chiffrent à 18,6 milliards à fin juin 2006 pour une dotation annuelle de 90 milliards, soit un taux d'exécution de 20,7%. Les estimations faites au 31 décembre 2006 les situent à 89,6 milliards, soit un taux d'exécution de 99,6%. Ce fort taux d'exécution estimé à fin décembre 2006, est basé sur la mise en œuvre des plans d'actions afférents aux entreprises à restructurer ou à privatiser en l'occurrence la CAMAIR, la CAMTEL, la SNEC, et la CAMPOST.

#### **7.2.2.4 Dépenses PPTE**

Les dépenses PPTE prévues au cours de l'exercice 2006 s'élèvent à 102 milliards dont 12 milliards en fonctionnement et 90 milliards en investissement. Au 30 juin 2006, les dépenses effectuées sont de 17,1 milliards, soit un taux d'exécution de 16,8%. Elles se décomposent en 6,2 milliards pour les dépenses de fonctionnement et 10,9 milliards en dépenses d'investissement. S'agissant

particulièrement des dépenses PPTE d'investissement, la consommation des crédits y afférents demeure faible. Les taux d'exécution correspondants au 30 juin 2006 sont respectivement de 51,7% et 12,1%.

Au 31 décembre 2006, les dépenses PPTE devraient atteindre 97,1 milliards dont 13,2 milliards en PPTE fonctionnement et 83,9 milliards en PPTE investissement, soit respectivement des taux d'exécution de 110% et 93,2%. En effet, l'on s'attend à une accélération de la consommation des crédits PPTE au second semestre 2006.

#### **7.2.2.5 Dette Publique**

Le service effectif de la dette publique au 30 juin 2006 s'élève à 274,9 milliards sur une dotation annuelle de 457 milliards, soit un taux d'exécution de 60,2%. Les paiements effectués au titre de la dette extérieure sont de 65 milliards pour une dotation annuelle de 138 milliards dont 56 milliards au titre du C2D ; le taux d'exécution des paiements est de 47,1%. Ces paiements se décomposent en 49,4 milliards d'amortissement et 15,6 milliards d'intérêts.

Les paiements effectués au titre de la dette intérieure s'élèvent à 209,9 milliards sur une dotation annuelle de 319 milliards, ce qui correspond à un taux d'exécution de 65,8%. Ces paiements comprennent 72,2 milliards d'amortissement, 100,5 milliards de paiement d'arriérés et 30,1 milliards de remboursements des crédits de TVA.

Les estimations du service de la dette publique à fin décembre 2006 sont de 544 milliards, dont 138 milliards pour la dette extérieure et 406 milliards pour la dette intérieure. Le dépassement estimé sur le paiement de la dette intérieure résulte de l'utilisation d'une partie importante de la plus value enregistrée au niveau des recettes pétrolières pour accélérer son apurement.

Par ailleurs, suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, le Cameroun a bénéficié des ressources supplémentaires au titre de l'Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale. Pour le second semestre 2006, des dépenses y afférentes ont été prévues à hauteur de 20 milliards.

Le stock total de la dette publique extérieure s'élève au 30 juin 2006 à environ 1574,4 milliards contre un stock initial de 3608 milliards. La baisse du stock de l'ordre de 2033,6 milliards résulte des annulations de dette obtenues par le Gouvernement camerounais après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en fin avril 2006.

**Tableau 49: Dépenses budgétaires au 30/06/06 et estimations au 31/12/2006**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Loi de finances 2006</b>	<b>Réalisations au 30/6/2006</b>	<b>Estimations au 31/12/2006</b>	<b>Exécution au 31/12/2006 (%)</b>
<b><i>I- Dépenses courantes</i></b>	<b>1005,0</b>	<b>475,1</b>	<b>991,0</b>	<b>98,6</b>
Dép. personnel	446,0	205,3	443,3	99,3
Dépenses des Biens & Services	375,0	172,0	368,0	98,1
dont PPTE fonctionnement	12,0	6,2	14,0	116,7
Transferts et pensions	184,0	97,8	180,0	97,8
dont pensions	84,0	33,8	81,0	96,4
dont transferts	99,0	64,0	99,0	100,0
<b><i>II- Dépenses des investissements</i></b>	<b>399,0</b>	<b>115,8</b>	<b>336,0</b>	<b>84,2</b>
Sur financements extérieurs	110,0	23,4	53,4	48,5
Sur ressource propres.	199,0	73,8	193,0	97,0
Dont investissement hors PPTE	109,0	62,9	109,0	100,0
Dont PPTE investissement	90,0	10,9	84,0	93,3
Dépenses de restructurations	90,0	18,6	89,6	99,6
<b><i>IVI- Dépenses de l'IADM</i></b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>20,0</b>	<b>---</b>
IADM en biens et services	0,0	0,0	10,0	---
IADM en investissements	0,0	0,0	10,0	---
<b><i>IVII- Service de la dette publique</i></b>	<b>457,0</b>	<b>274,9</b>	<b>544,0</b>	<b>119,0</b>
Dette extérieure	138,0	65,0	138,0	100,0
Dont dépenses du C2D	56,0	0,0	56,0	100,0
Dette intérieure	319,0	209,9	406,0	127,3
dont - amortissement du principal	129,0	72,2	164,0	127,1
-remboursement crédits TVA	58,0	30,1	60,0	103,4
- arriérés intérieurs	120,0	100,5	169,0	140,8
<b>TOTAL</b>	<b>1861,0</b>	<b>865,8</b>	<b>1891,0</b>	<b>101,7</b>

Source : MINEFI/DAE/FP.

### 7.3 Projet de budget de l'exercice 2007

Intervenant après l'allègement substantiel du service de la dette publique extérieure consécutif à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, le projet de budget 2007 a pour objectifs : d'une part de consolider les performances ayant conduit au point d'achèvement, et d'autre part de permettre une mise en œuvre satisfaisante du document de stratégie de réduction de la pauvreté, en vue de la matérialisation de grandes ambitions que nourries le Chef de l'Etat pour le Cameroun.

A cet égard, le présent projet de budget vise à accélérer la croissance dans un environnement de meilleure gouvernance notamment financière, par la poursuite de l'assainissement des finances publiques. Sur le plan de la lutte contre la pauvreté et le chômage, l'ambition dudit projet est de créer des emplois et d'assurer une meilleure redistribution des revenus, par des actions ciblées aussi bien vers les ménages que vers les petites et moyennes entreprises et industries.

Ce projet suppose : (i) une croissance réelle du PIB de 4% qui se décompose en 4% de croissance du PIB non pétrolier et 3,6% de croissance du Pétrolier ; (ii) un taux d'inflation de 2% en 2007 et une amélioration de 8,9% des termes de l'échange ; (iii) une production de 34 millions de barils de

pétrole et un cours à 62,5 dollars le baril ; (iv) une amélioration de l'efficacité des régies de recettes nonobstant l'allègement de la fiscalité sur les produits de première nécessité décidé par le Chef de l'Etat. De manière générale, le présent projet de budget tire profit à la fois de la projection haussière des recettes pétrolières, des retombées de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE et de l'amélioration du rendement des administrations de l'impôt et des douanes.

### 7.3.1 Analyse des recettes

La ventilation des recettes est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 50 : Ventilation des recettes budgétaires (en milliards<sup>9</sup> FCFA).

LIBELLE				2 006	2 007	Variation
I- RECETTES PROPRES				1 726,0	2 020,0	17,03%
RECETTES FISCALES				1 090,0	1 210,0	11,01%
7	2	1	IMPOTS SUR LES REVENUS DES PERSONNES PHYSIQUES	94,4	98,8	4,66%
7	2	3	IMPOTS SUR LES BENEFICES DES SOCIETES NON PETROLIERES	151,0	179,2	18,68%
7	2	4	IMPOTS SUR LES REVENUS SERVIS AUX PERSONNES DOMICILIEES HORS CAMEROUN	18,0	27,5	52,78%
7	2	7	IMPOTS SUR LA PROPRIETE	4,5	4,5	0,00%
7	2	8	IMPOTS SUR LES MUTATIONS ET LES TRANSACTIONS	21,5	21,5	0,00%
7	3	0	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES	374,0	440,5	17,78%
7	3	1	TAXES SUR DES PRODUITS DETERMINES ET DROITS D'ACCISES	137,3	147,2	7,25%
7	3	2	TAXES SUR DES SERVICES DETERMINES	4,0	4,0	0,00%
7	3	3	IMPOTS SUR LE DROIT D'EXERCER UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE	15,8	17,5	10,76%
7	3	4	IMPOTS SUR L'AUTORISATION D'UTILISER DES BIENS OU D'EXERCER DES ACTIVITES	6,0	6,0	0,00%
7	3	5	AUTRES IMPOTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	9,5	10,5	10,53%
7	3	6	DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	202,9	220,6	8,75%
7	3	7	DROITS ET TAXES A L'EXPORTATION ET AUTRES IMPOTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR	5,4	5,2	-3,58%
7	3	8	DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	19,8	20,5	3,54%
7	3	9	AUTRES IMPOTS ET TAXES NON CLASSES AILLEURS	26,0	6,5	-75,00%
			AUTRES RECETTES	636,0	810,0	27,36%
1	7	1	REMBOURSEMENTS A L'ETAT DE LA DETTE AVALISEE	9,0	1,0	-88,89%
1	7	2	REMBOURSEMENTS A L'ETAT DE LA DETTE RETROCEDEE	7,4	1,0	-86,49%
7	1	0.	DROITS ET FRAIS ADMINISTRATIFS	17,1	18,3	7,04%
7	1	4.	VENTES ACCESSOIRES DE BIENS	0,1	0,1	0,00%
7	1	6.	VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	18,9	19,9	5,30%
7	1	9	LOYERS DES IMMEUBLES ET REVENUS DES DOMAINES	2,2	3,0	36,36%
7	4	1	REVENUS DU SECTEUR PETROLIER	532,1	705,0	32,49%
7	4	5	PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR	9,5	21,5	126,32%
7	6	1	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES ET ASSIMILES RELEVANT DES APU	35,5	38,0	7,04%
7	7	1.	AMENDES ET CONDAMNATIONS PECUNIAIRES	4,3	2,3	-46,82%
			II-EMPRUNTS ET DONS	135,0	231,0	71,11%
1	5	0	TIRAGES SUR LES EMPRUNTS MULTILATERAUX DIRECTS A L'EXTERIEUR	93,0	94,0	1,08%
1	5	1	TIRAGES SUR LES EMPRUNTS BILATERAUX DIRECTS A L'EXTERIEUR	3,0	3,0	0,00%
7	6	9	DONS EXCEPTIONNELS DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	39,0	134,0	243,59%
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE L'ETAT</b>				<b>1 861,0</b>	<b>2 251</b>	<b>20,96%</b>

### **Recettes fiscales**

Elles s'élèvent à 1 210 milliards de francs CFA et sont constituées en principal de la TVA et des droits et taxes à l'importation. Dans un contexte où la promotion de l'activité économique et l'amélioration des conditions de vie des ménages se traduisent par des réductions des taux d'imposition et des taxes, l'efficacité plus grande attendue des administrations des Impôts et des Douanes justifie l'accroissement de 11,01% par rapport à 2006.

### **Autres recettes**

Grâce à la bonne tenue des recettes pétrolières qui représentent 87% de cette rubrique, les recettes internes non fiscales s'élèvent à 809,9 milliards, en hausse de 27,36% entre les deux exercices.

### **Emprunts et dons**

L'embellie de cette rubrique reflète, en partie, les retombées du point d'achèvement. La remise de la dette de certains créanciers étant retraitée sous forme de dons. C'est ainsi que les appuis extérieurs sous forme d'emprunts et dons sont prévus, pour l'année 2007 à 231 milliards contre 135 milliards en 2006, soit une hausse de 96 milliards. Les dons affichent ainsi 243% d'accroissement.

### **7.3.2 Analyse des dépenses**

Le volume des dépenses globales au titre de l'exercice 2007 s'élève à 2 251 milliards de francs CFA. La structure de ces dépenses est la suivante :

**Tableau 51** : Structure des dépenses de l'Etat (en milliards de francs CFA)

RUBRIQUES	2006	2007	variation	
			%	absolue
a) Crédits de fonctionnement courant	811,3	914,3	12,70%	103
b) Crédits de transferts et chapitres communs	210,7	235,7	11,87%	25
c) Crédits d'investissement public*	438	496	13,24%	58
d) Dette publique	401	605	50,87%	204
<i>TOTAL BUDGET DE L'ETAT</i>	1861	2251	20,96%	390

(\*) y compris les dépenses sur financements extérieurs

### **Dépenses de fonctionnement courant**

Les dépenses de fonctionnement courant des administrations pour l'exercice 2007 sont prévues à 914,3 milliards de francs CFA, contre 811,3 milliards en 2006, soit une augmentation en valeur absolue de 103 milliards, et de 12,7% en valeur relative. Elles se répartissent comme suit :

### **Dépenses de personnel**

Avec le recrutement programmé de 13 300 instituteurs au Ministère de l'Education de Base, et les prises en charge nouvelles notamment au Ministère des Enseignements Secondaires, au Ministère de la Jeunesse, les dépenses de personnel s'établissent à 479 milliards, soit une hausse de 32 milliards.

La part des dépenses de personnel réservée au traitement brut du personnel augmente de 28 milliards, passant de 421 milliards à 449 milliards. Les dépenses de personnel hors solde augmentent pour leur part de 5 milliards entre les deux exercices.

### **Dépenses de consommation courante**

Afin de donner les moyens nécessaires au fonctionnement optimal de l'administration, les dépenses de matériel au titre de l'exercice 2007 affichent une hausse 31,4% en passant de 331,2 milliards de francs FCFA à 435,3 entre 2006 et 2007.

### **Dépenses communes et de transfert**

Le poste des dépenses communes et de transfert, qui permet à l'Etat, entre autres de couvrir les dépenses transversales aux administrations, d'appuyer les excroissances de l'Etat que sont les établissements publics au travers de subventions versées, s'améliore de 25 milliards. On note cependant une inégale répartition de cette augmentation entre les composantes que sont la dette intérieure de fonctionnement, les interventions de l'Etat et les dépenses communes.

#### **Dette intérieure de fonctionnement**

Constituée essentiellement des pensions pour 92 milliards contre 84 milliards prévus pour l'année 2006, le montant alloué à la dette intérieure de fonctionnement a crû de 8 milliards pour assurer le paiement des pensions des retraités et des invalides. Pour le reste, la dotation consacrée à l'apurement de certains arriérés d'engagement de l'Etat reste contenue à 1,8 milliards.

#### **Interventions de l'Etat**

Les crédits alloués aux interventions sont en hausse de 7,4 milliards afin de permettre à l'Etat, d'accorder des subventions aux autres administrations publiques, et de respecter ses engagements internationaux en terme de contribution aux organisations internationales.

#### **Dépenses communes**

L'option prise de réserver les dépenses communes aux dépenses résiduelles à caractère transversal demeure. La hausse de 9,5 milliards prévue ne se justifie par conséquent qu'en considération des élections prochaines. La dotation des dépenses communes évolue ainsi de 30 à 39,5 milliards.

### **Dépenses d'investissement public**

Les prévisions des dépenses d'investissement s'élèvent à 496 milliards contre 438 milliards en 2006, soit une augmentation de 58 milliards en valeur absolue et 13,2% en valeur relative. La ventilation de cette enveloppe est la suivante :

- Opérations effectives : 287 milliards dont 110 de financements extérieurs
- Réhabilitation : 50 milliards
- Participations: 10 milliards

### **Service de la dette Publique**

Le service contractuel de la dette publique pour l'exercice 2007 se chiffre à 605 milliards et se présente de la manière suivante :

Dette extérieure :	120 milliards
• Intérêts :	35 milliards
• Principal :	85 milliards
Dette intérieure :	485 milliards
• Intérêts :	14 milliards
• Principal :	471 milliards

La répartition par chapitre de l'ensemble des prévisions des dépenses nécessaires aux opérations du Budget Général de l'Etat se présente dans leur évolution entre 2006 et 2007 ainsi qu'il suit :

**Tableau 52 : Autorisations des dépenses (en millions francs CFA)**

CHAP	DESIGNATION	2006 Avec PPTE	2007 Avec PPTE	Variation
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	35 474	39 654	11,78%
02	SERVICES RATTACHES A LA P.R.C.	4 299	4 697	9,26%
03	ASSEMBLEE NATIONALE	8 782	9 877	12,47%
04	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	9 508	10 873	14,36%
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 638	2 126	29,79%
06	RELATIONS EXTERIEURES	21 344	24 270	13,71%
07	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	20 446	23 316	14,04%
08	JUSTICE	13 440	15 343	14,16%
09	COUR SUPREME	3 526	4 186	18,72%
11	CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	1 795	2 998	67,02%
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	42 467	49 484	16,52%
13	DEFENSE	134 345	142 198	5,85%
14	CULTURE	3 185	4 069	27,76%
15	EDUCATION DE BASE	103 154	109 429	6,08%
16	SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	5 610	9 187	63,76%
17	COMMUNICATION	4 775	5 951	24,63%
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 644	28 990	17,64%
19	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	6 501	9 947	53,01%
20	ECONOMIE ET FINANCES	47 461	58 464	23,18%
21	COMMERCE	3 140	4 057	29,20%
22	PLANIFICATION, PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8 974	11 715	30,54%
23	TOURISME	2 728	4 052	48,53%
25	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	150 413	164 224	9,18%
26	JEUNESSE	4 656	6 112	31,27%
28	ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE	1 768	2 895	63,74%
29	INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	3 232	4 070	25,93%
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT	32 251	36 629	13,57%
31	ELEVAGE ET INDUSTRIES ANIMALES	7 583	9 791	29,12%
32	ENERGIE ET EAU	14 816	16 344	10,31%
33	FORETS ET FAUNE	8 726	10 455	19,81%
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	4 253	5 589	31,41%
36	TRAVAUX PUBLICS	97 801	111 609	14,12%
37	DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES	8 228	10 178	23,70%
38	DEVELOPPEMENT URBAIN ET L'HABITAT	30 357	33 524	10,43%
39	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE ET L'ARTISANAT	2 212	4 215	90,55%
40	SANTE PUBLIQUE	84 077	94 766	12,71%
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	2 455	3 852	56,90%
42	AFFAIRES SOCIALES	4 895	5 658	15,59%
43	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	3 983	4 915	23,40%
45	POSTES ET TELECOMMUNICATION	9 356	10 991	17,48%
46	TRANSPORTS	6 507	8 080	24,17%
50	FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADM	8 456	11 028	30,42%

	TOTAL CHAPITRES MINISTERIELS (A)	993 261	1 129 808	13,75%
55	DETTE INTERIEURE DE FONCTIONNEMENT	85 802	93 802	9,32%
60	INTERVENTIONS DE L'ETAT	94 937	102 300	7,76%
	dont PPTE	3 000	2 500	-16,67%
65	DEPENSES COMMUNES	30 000	39 590	31,97%
	TOTAL TRANSFERTS ET CHAPITRES COMMUNS(B)	210 739	238 192	13,03%
	DEPENSES C2D DE FONCTIONNEMENT	17 000	21 000	23,53%
	C- SERVICE DE LA DETTE			
56	CHARGES DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	82 000	120 000	46,34%
57	CHARGES DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	319 000	485 000	52,04%
	TOTAL SERVICE DETTE PUBLIQUE(C)	401 000	605 000	50,87%
	D-CREDITS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS			
90	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT	219 000	287 000	31,05%
	Dont FINANCEMENT EXTERIEUR	110 000	110 000	0,00%
92	PARTICIPATIONS	20 000	10 000	-50,00%
93	REHABILITATIONS	70 000	50 000	-28,57%
	DEPENSES C2D D'INVESTISSEMENT	39 000	49 000	25,64%
	DEPENSES MDRI		38 000	
	TOTAL BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (D)	348 000	434 000	24,71%
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 861 000</b>	<b>2 251 000</b>	<b>20,96%</b>

## **7.4 Exposé des motifs des propositions de mesures nouvelles**

### **7.4.1 Dispositions relatives aux droits de douanes**

Depuis l'atteinte par le Cameroun du point d'achèvement de l'initiative PPTE, la demande sociale en faveur du bien être des populations est croissante. Les mesures fiscales peuvent contribuer à la satisfaction de cette demande. Au regard de ce contexte, l'élaboration de la Loi de Finances pour l'exercice 2007, au titre des mesures douanières, vise notamment la lutte contre l'inflation et la pauvreté d'une part, l'incitation à l'investissement d'autre part.

#### **ARTICLE SIXIEME :**

##### **I- Lutter contre l'inflation et la pauvreté**

Les tensions inflationnistes observées dans certains marchés pour les produits de consommation courante sont de nature à compromettre les efforts du Gouvernement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. L'inflation ruine en effet le pouvoir d'achat des ménages qui attendent plutôt les manifestations des effets bénéfiques de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Pour contenir la hausse des prix, il est proposé de procéder d'une part, à une décatégorisation du Tarif Extérieur Commun (TEC) et d'autre part, à une suspension de la TVA pour certains biens de première nécessité, ou sur des intrants (maïs) afin d'encourager la filière avicole locale. Ainsi, le taux du TEC serait ramené à 5% notamment sur les produits relevant des positions ci-après :

(i) 03.03.11.00 à 03.03.79. : poissons congelés ; (ii) 25.01.00.19. : sels bruts ; (iii) 10.05.90.10. : autres maïs destinés à l'industrie avicole (iv) 23.06.70.00.00 : tourteaux de maïs.

##### **II- Inciter l'investissement**

Dans le souci d'encourager l'investissement, il est proposé de procéder à une décatégorisation tarifaire des équipements industriels pour lesquels la taxation passerait ainsi de 20 à 10%. Cette option est de nature à renforcer le taux d'équipement des industries. Les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'énergie, du tourisme, etc. pourraient bénéficier de cette mesure.

## **7.4.2 Dispositions relatives au code général des impôts**

Dans sa Circulaire relative à la préparation du Budget de l'Etat pour l'exercice 2007, le Président de la République, Chef de l'Etat, a fixé les grandes orientations de la politique fiscale pour ledit exercice. Les propositions de modification de la législation fiscale en vigueur rentrent dans le droit fil desdites orientations.

Pour l'essentiel, il est question tout en consolidant les acquis des réformes précédentes, de mettre en place une fiscalité post point d'achèvement apte à promouvoir les grands projets structurants.

Toutefois, la modernisation et la simplification de notre système fiscal, qui étaient les principaux objectifs visés par les différentes réformes, continuent à guider l'esprit des propositions de modifications faites dans le cadre du présent projet de Loi de finances.

A cet égard, les aménagements envisagés consacrent la restructuration des services de l'administration fiscale, sous-tendue par le principe de l'interlocuteur fiscal unique. Sous ce rapport, la Direction Générale des Impôts s'oriente dorénavant vers une administration par type de clientèle avec l'institution de services dont la mission principale est d'offrir un service de qualité à des catégories bien précises de contribuables. La création de ces structures a nécessité des adaptations législatives.

Au demeurant, lesdites propositions de modification se déclinent essentiellement en deux grands points à savoir, les mesures visant à corriger les erreurs et omissions d'une part, et les mesures nouvelles d'autre part.

### **7.4.2.1 Mesures correctives**

#### **Article 7-D**

Dans le cadre de la concertation avec les opérateurs du secteur ferroviaire, le Gouvernement s'est juridiquement engagé à clarifier les taux d'amortissement spécifiques à tous les biens relevant de l'activité ferroviaire dès lors que la législation actuellement en vigueur ne vise que les voies de chemin de fer et les wagons. A l'évidence, bien d'autres matériels nécessaires à l'exploitation de l'activité ferroviaire n'ont pas été pris en compte dans le cadre des amortissements.

Afin de pallier ces lacunes et d'encourager le développement harmonieux de cette activité, il est proposé à l'approbation de la Représentation Nationale la liste des biens amortissables omis par notre législation ainsi que des taux d'amortissement correspondant. En réalité, ces taux ne sont pas élevés au regard des durées de vie probables des biens concernés et cadrent avec ceux appliqués sur les mêmes matériels dans des législations fiscales des pays comparables au Cameroun.

#### **Article 9**

Il s'agit de réparer une omission survenue lors de la modification de cette disposition à la faveur de la Loi de finances 2006.

En ne reprenant pas la mention « le reste sans changement » au terme de la modification de l'article 9 lors de l'élaboration de la loi de finances pour l'exercice 2006, le législateur avait fait disparaître involontairement le régime fiscal des fusions, scissions et apports partiels d'actif. La présente proposition vise en conséquence à réparer cette omission.

## **Article 21 (2)**

L'acompte de 5% applicable aux entreprises forestières a considérablement perdu de son importance depuis la mise en place de la DGE. En effet, une part importante d'opérations étant réalisée entre entreprises du secteur forestier, l'exclusion des retenues croisées entre les dites entreprises a jusqu'ici compromis le rendement attendu de cet acompte.

A l'observation, les faibles performances de cet impôt font qu'il ne constitue plus un enjeu majeur de recettes pour l'Administration fiscale. Aussi, la présente proposition vise-t-elle un réaménagement de son taux afin de l'aligner sur celui classique de 1%.

Il convient de noter que cette mesure ne devrait s'appliquer qu'aux entreprises immatriculées, qui s'acquittent régulièrement de leurs obligations fiscales, les entreprises non immatriculées demeurant soumises au taux de 5%.

## **Article 128**

L'Ordonnance n°2006/001 du 28 septembre 2006 portant révision de la fiscalité applicable à certains produits de première nécessité a exonéré de TVA des produits tels les poissons congelés, les autres riz, les tourteaux et le sel brut. La modification proposée vise à intégrer ces nouveaux aménagements dans notre dispositif fiscal.

## **Article 147 (nouveau)**

La modification envisagée vise à donner suite à une des principales doléances des transporteurs nationaux. En effet, la Législation communautaire ayant donné à l'Etat du siège du transporteur le droit de collecter la TVA sans résoudre la question de la récupération de cette taxe dans l'Etat du client, il s'est posé le problème de la compétitivité des entreprises nationales de transport.

Ainsi, s'agissant particulièrement du régime du transit inter-Etats, les entreprises camerounaises se voyaient appliquer un prorata de déduction pour la quote part de leur chiffre d'affaires exonéré. La mesure proposée vise à atténuer l'effet du prorata. Dès lors les entreprises effectuant les opérations de transit inter-Etats pourront faire valoir le chiffre d'affaires spécifique à ces opérations à la fois au numérateur et au dénominateur.

La mesure proposée leur permet de récupérer la TVA supportée en amont.

## **Article 161**

L'annexe I du titre III du Code Général des Impôt relatif à la patente, fixe le tableau des activités soumises à la contribution des patentes, en omettant notamment l'exploitation des jeux de hasard et de divertissement.

Il s'agit ici de réparer cette omission à l'origine de nombreux contentieux.

## **Article 175**

La modification envisagée vise à consacrer la compétence exclusive de l'administration fiscale dans la délivrance des titres de patente afin de mettre fin aux abus et dérives constatés de la part de certains contribuables qui ont recours quelque fois à des autorités autres que fiscales pour obtenir lesdits titres.

### **Articles 343 et 543**

Les mesures correctives envisagées visent à ajuster la réforme de l'enregistrement des bons de commande administratifs initiée en 2005 et poursuivie en 2006.

Il s'agit pour l'essentiel de circonscrire le champ d'application de l'enregistrement de la commande publique à l'Etat, aux collectivités territoriales décentralisées et aux établissements publics administratifs.

En raison des freins à la compétitivité et des difficultés pratiques entraînées par l'assujettissement des commandes inférieures à cinq millions de francs des sociétés d'économie mixte et des sociétés à capital public, il est proposé d'arrimer les dispositions des articles sus mentionnés aux modifications intervenues dans le cadre de la loi de finance pour 2006.

### **Article L16 bis et L205**

Les contours de la notion de vérification des groupes d'opérations font l'objet d'interprétations divergentes. Pour des raisons de clarification, la nouvelle rédaction substitue à la notion de contrôle de groupe d'opérations celle du contrôle ponctuel dont le champ d'application est clairement défini. Il porte en effet sur :

- les versements spontanés et les droits d'enregistrement ;
- une durée inférieure à un (01) an.

En outre, le délai de réponse imparti au contribuable dans le cadre de ce contrôle demeure fixé à 15 jours. Il reste précisé qu'une vérification générale ou une vérification partielle de comptabilité peut revenir sur la période couverte par un contrôle ponctuel.

### **Article L36**

Il s'est agi ici, de réparer une erreur terminologique qui s'est malencontreusement glissée dans la Loi de Finances pour l'exercice 2006, en précisant que, les pouvoirs supplémentaires conférés à l'administration en matière de contrôle ne peuvent être mis en œuvre que si les modifications proposées ne résultent pas de nouvelles « constatations » et non « contestations » liées à de nouvelles investigations dans la comptabilité de l'entreprise.

Dans la même logique de clarification, la nouvelle rédaction précise que le contrôle de groupes d'opérations ne fait pas obstacle à l'exercice d'une vérification de comptabilité sur la même période et pour les mêmes impôts, afin d'introduire une dose de flexibilité dans les contrôles fiscaux et permettre que les régularisations de fin d'exercice effectuées par les entreprises puissent être prises en compte.

#### **7.4.2.2 Mesures nouvelles**

### **Articles 14, 18, 142, 149, 175, 542, 582**

Les modifications apportées aux articles sus-visés s'inscrivent dans le cadre de la mise en place au sein de la Direction Générale des Impôts, de structures spécialisées auprès desquelles des catégories bien précises de contribuables devraient s'acquitter de leurs obligations fiscales.

## **Article 90**

Les plus-values réalisées par les personnes physiques sur les immeubles bâtis ou non bâtis acquis à titre onéreux ou gratuit sont jusqu'à date imposées à un taux de 25%.

A l'analyse, ce taux s'est avéré contre-productif dans la mesure où il ne s'est pas traduit par un gain de recettes, mais a plutôt favorisé la fraude et l'évasion fiscales.

Aussi, dans le souci de favoriser la sincérité des déclarations et d'améliorer incidemment le rendement de ce prélèvement, il est proposé de ramener ledit taux à 10%.

Il convient de relever par ailleurs qu'une telle mesure s'avère opportune à l'heure où les pouvoirs publics sont engagés dans une politique de promotion de l'habitat social. A terme, elle devrait favoriser les transactions immobilières entre particuliers et faciliter de ce fait pour ces derniers l'accession à la propriété immobilière.

## **Article 149**

Le Code Général des Impôts prévoit le remboursement, sous certaines conditions, des crédits de TVA accumulés par les entreprises.

A cet égard, seuls donnent lieu à remboursement, les crédits d'un montant supérieur à 100 millions pour les industriels et les établissements de crédit-bail ayant réalisé des investissements fixés par voie réglementaire.

A l'analyse, cette disposition s'avère défavorable pour bon nombre d'entreprises en situation de crédit de TVA, dans la mesure où elle fait du montant du crédit un critère donnant droit au remboursement.

Or dans un contexte où des marges de manœuvre plus importantes doivent être laissées aux entreprises pour créer la richesse et stimuler l'investissement, ces limitations ont pu apparaître comme constituant des freins à l'expansion des entreprises, notamment les PME.

Aussi, la modification proposée vise à assouplir les conditions d'éligibilité au remboursement des crédits de TVA en supprimant toute discrimination tenant notamment à leur montant.

## **Articles 105 à 112**

### **Réduction d'impôts par suite de réinvestissement**

Le Cameroun vient d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE ; ce qui laisse entrevoir des perspectives plus favorables pour l'économie nationale. Le Chef de l'Etat a, à cet effet, solennellement demandé aux différentes administrations d'encourager et de promouvoir les investissements.

S'agissant de la fiscalité, la plupart des opérateurs économiques ont souvent relevé pour s'en plaindre, l'absence totale de dispositif propre à attirer ou à encourager les entreprises déjà existantes.

Pour pallier cette insuffisance, il est proposé la restauration du mécanisme de réduction d'impôt par suite de réinvestissement qui s'est avéré être un puissant levier permettant aux entreprises de

densifier leur outil de production. Le mécanisme obéit à la même logique que par le passé, notamment, un abattement de base sur le bénéfice imposable.

Ainsi, les entreprises personnes physiques ou morales qui réinvestissent au Cameroun bénéficieront, sous certaines conditions, d'une réduction d'impôt sur les sociétés ou de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques.

### **Mesures incitatives du secteur boursier**

Dans la même logique, à la faveur de la mise en place effective de la Bourse des valeurs Mobilières au Cameroun, des mesures propres à encourager le secteur boursier sont proposées.

A cet effet, afin d'accélérer le mouvement d'insertion dans le marché boursier, il est proposé que les entreprises qui ouvrent leur capital en bourse ou qui le relèvent jusqu'à hauteur de 20%, et ce dans un délai de trois (03) ans à compter du 1er janvier 2007, bénéficient d'une réduction de l'Impôt sur les sociétés de cinq (5) points. En outre, les plus-values réalisées sur le marché boursier sont purement et simplement exonérées de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers afin d'encourager la spéculation, source de vitalité du marché. Enfin, au regard de la masse des opérations que le marché boursier est susceptible de drainer, il est proposé d'exonérer du droit d'enregistrement les actes les matérialisant.

Toutes ces mesures devraient permettre aux entreprises de recourir à d'autres formes d'épargne et de mobiliser plus rapidement des capitaux à court, moyen et long termes.

### **Article 245 (1)**

Le blocage d'importantes sommes au titre de la caution bancaire fait supporter des charges financières tout aussi importantes aux entreprises, en même temps qu'il constitue une source potentielle de tensions de trésorerie pour ces dernières.

Bien plus, les frais ainsi supportés sont également préjudiciables à l'Administration fiscale dans la mesure où ils constituent des charges déductibles qui diminuent le résultat imposable et donc, les recettes fiscales.

Toutefois, dans la mesure où la caution bancaire demeure un élément de sécurisation des recettes fiscales, il est simplement proposé de réduire progressivement son montant au fur et à mesure de l'acquittement par le contribuable, de la Redevance Forestière Annuelle due.

### **Article L19 bis**

Le Code général des impôts prévoit en son article 19 un dispositif pour lutter contre les transferts de bénéfices à l'étranger au profit des entreprises, sociétés ou groupements non établis au Cameroun. Cependant, la mise en œuvre effective de cette disposition n'était pas organisée dans le Livre des Procédures Fiscales.

Or, l'observation de l'environnement économique mondial montre qu'aujourd'hui environ 70 % des transactions se déroulent au sein d'un même groupe multinational. Bien plus, le démantèlement des barrières tarifaires et des entraves de toute sorte aux échanges internationaux a comme effet notamment de pousser les entreprises à se regrouper de plus en plus pour mieux faire face à la très rude concurrence du contexte libéral.

L'article L22 bis vise donc à compléter le dispositif prévu à l'article 19 et à doter les services de moyens d'investigation supplémentaires afin de lutter efficacement contre les pratiques de transferts illicites de bénéficiaires à l'étranger, dans un contexte où notre économie, essentiellement extravertie, est dominée par des entreprises de plus en plus apparentées aux grandes firmes internationales.

## **DISPOSITIONS RELATIVES AUX RECETTES DOMANIALES, CADASTRALES ET FONCIERES**

L'article Onzième de la Loi de Finances 2004 a consacré la compétence de l'Administration Fiscale en matière d'assiette, de recouvrement et de contrôle des recettes domaniales, cadastrales et foncières. Les modalités pratiques de ce texte ont été fixées par le décret n°2004/1074/PM du 14 juillet instituant le Programme de Sécurisation des Recettes Domaniales, Cadastre et Foncières, et le décret n°2004/1075/PM du 14 juillet 2004 précisant les modalités d'assiette, de recouvrement et de contrôle dans le cadre du PSRDCF.

Ce transfert de compétences à l'Administration Fiscale est une option gouvernementale en matière de recouvrement et de sécurisation des recettes de l'Etat. Le présent projet de texte présente par rapport à la législation actuellement en vigueur deux spécificités :

- d'une part, il confie l'assiette et le recouvrement des recettes domaniales, cadastrales et foncières à l'administration en charge des affaires foncières, domaniales et cadastrales ;
- d'autre part, il confère à l'Administration fiscale, le pouvoir de contrôle des opérations d'assiette et de recouvrement relatives aux recettes ci-dessus, dans le cadre du Programme de Sécurisation des Recettes Domaniales, Cadastre et Foncières.

Toutefois, s'agissant des « Grandes Entreprises » qui bénéficient déjà d'un guichet unique de paiement à travers le compte du Trésor Public ouvert à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, le schéma actuellement en vigueur à la Direction Générale des Impôts, et qui a également fait ses preuves, a été adopté au profit desdites entreprises, en matière de recettes domaniales, cadastrales et foncières. Le paiement se fera donc par virement bancaire, des comptes de ces entreprises vers celui du Trésor Public domicilié à la BEAC.

Ce schéma présente l'avantage d'une sécurisation optimale de cette catégorie de recettes, en même temps qu'il permet un meilleur contrôle par le Programme de Sécurisation desdites recettes.

## **AUTRES DISPOSITIONS FISCALES ET FINANCIERES**

### **DISPOSITIONS RELATIVES A L'AFFECTATION DE 10% DU PRODUIT DE LA TAXE D'AEROPORT SUR LES VOLS INTERNATIONAUX AU PROFIT DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LA FACILITE INTERNATIONALE D'ACHAT DE MEDICAMENTS (FIAM).**

Dans le cadre d'une réflexion internationale initiée par la France sur la recherche des sources innovantes et pérennes pour le financement de la lutte contre les principales pandémies de l'heure (SIDA, paludisme, Tuberculose), il est prévu la mise en place d'une facilité internationale d'achat de médicaments (FIAM).

Le Cameroun ayant adhéré à cette initiative, il est proposé d'affecter 10 % du produit de la taxe d'aéroport sur les vols internationaux au profit du FIAM, afin de permettre au Gouvernement d'honorer les engagements souscrits et de traduire dans les faits, l'adhésion du Cameroun aux objectifs du millénaire.